LA PASSION DES DÉFIS

SNC·LAVALIN

2 Faits saillants financiers

4 Rapport de gestion 2009

67 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

68 Rapport des vérificateurs

69 États financiers consolidés

73 Notes afférentes aux états financiers consolidés

117 Bureau du Président

117 Conseil d'administration

118 Statistiques des dix derniers exercices

120 Informations aux actionnaires

SNC-LAVALIN EST UN CHEF DE FILE INTERNATIONAL EN INGÉNIERIE ET EN CONSTRUCTION, ET UN ACTEUR MAJEUR EN EXPLOITATION ET EN ENTRETIEN, AINSI QU'EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS DANS DES CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE. NOTRE RÉUSSITE EST FONDÉE SUR NOTRE EXPÉRIENCE ET NOS COMPÉTENCES TECHNIQUES QUI ONT FAIT LEURS PREUVES, NOTRE POLYVALENCE À L'ÉCHELLE MONDIALE ET NOTRE ÉCOUTE ATTENTIVE DES CLIENTS ET DES COLLECTIVITÉS QUE NOUS SERVONS.

LES DÉFIS FONT NOTRE FORCE

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

DIVERSITÉ — REVENUS 2009

SECTEURS D'ACTIVITÉ

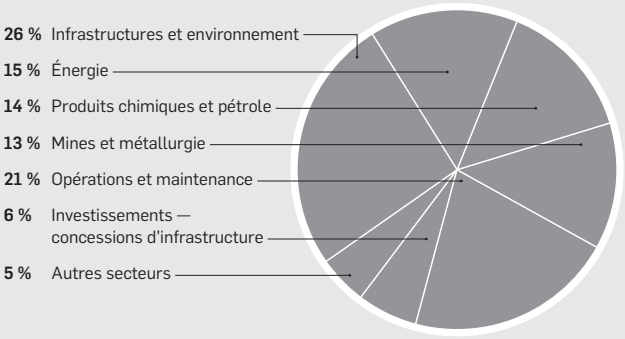

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

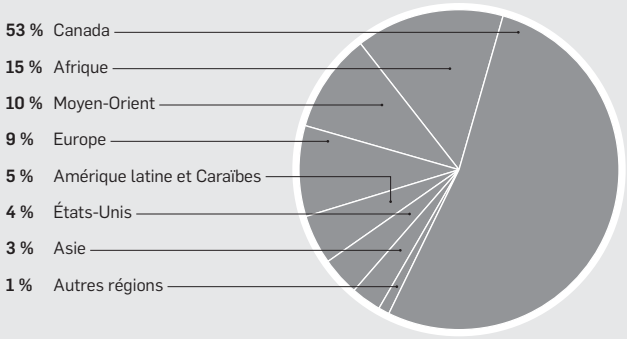

DONNÉES COMPARATIVES

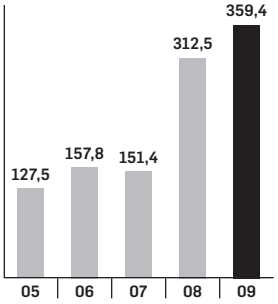

Bénéfice net
(EN MILLIONS DE $ CANADIENS)

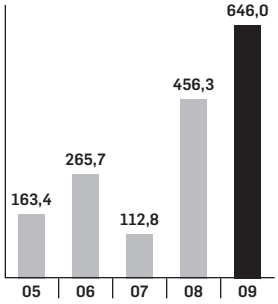

Flux de trésorerie des activités d'exploitation avant la variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement
(EN MILLIONS DE $ CANADIENS)

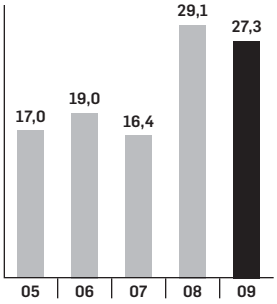

Rendement de l'avoir moyen des actionnaires
(EN %)

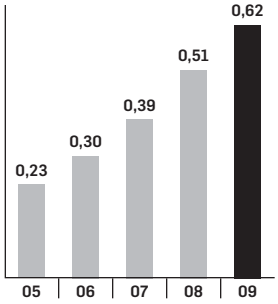

Dividendes déclarés par action
(EN $ CANADIENS)

DANS CE RAPPORT FINANCIER, LE TERME « SOCIÉTÉ » OU LE TERME « SNC-LAVALIN » DÉSIGNE, SELON LE CONTEXTE, LE GROUPE SNC-LAVALIN INC. ET TOUTES OU CERTAINES DE SES FILIALES OU COENTREPRISES, OU LE GROUPE SNC-LAVALIN INC., OU L'UNE OU PLUSIEURS DE SES FILIALES OU COENTREPRISES.

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE)	**2009**	2008	2007
RÉSULTATS FINANCIERS (EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE)			
Revenus par activité			
Services	**2 221 410 $**	2 305 393 $	1 726 129 $
Ensembles	**2 202 162**	3 229 444	3 635 695
Opérations et maintenance	**1 297 905**	1 225 012	1 058 368
Investissements — concessions d'infrastructure (ICI)	**380 260**	347 020	309 366
	6 101 737 $	7 106 869 $	6 729 558 $
Bénéfice net excluant les ICI	**322 510 $**	275 347 $	128 026 $
Bénéfice net de SNC-Lavalin provenant des ICI	**36 884**	37 173	23 360
Bénéfice net	**359 394 $**	312 520 $	151 386 $
Bénéfice dilué par action ($)	**2,36 $**	2,05 $	0,99 $
SITUATION FINANCIÈRE (AU 31 DÉCEMBRE)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**1 218 225 $**	988 236 $	1 088 616 $
Dette à long terme avec recours (incluant la tranche exigible à moins d'un an)	**452 922 $**	104 709 $	104 557 $
Avoir des actionnaires	**1 434 692 $**	1 089 153 $	922 435 $
CARNET DE COMMANDES PAR ACTIVITÉ (AU 31 DÉCEMBRE)			
Services	**1 464 900 $**	1 545 300 $	1 556 500 $
Ensembles	**4 197 500**	3 508 000	4 457 000
Opérations et maintenance	**2 596 100**	2 196 200	2 513 900
Investissements — concessions d'infrastructure	**2 578 700**	2 342 700	2 095 400
	10 837 200 $	9 592 200 $	10 622 800 $
EFFECTIFS (AU 31 DÉCEMBRE)			
Nombre	**21 948**	21 260	18 691

RAPPORT DE GESTION 2009

Le 5 mars 2010

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et sa performance, ses attentes à l'endroit de l'avenir et sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés annuels vérifiés et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, **être lu conjointement avec ces documents ainsi qu'à la lumière des informations se retrouvant ci-dessous sur les énoncés prospectifs**. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou coentreprises, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou coentreprises.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en dollars canadiens, et est préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des objectifs, des projections, des estimations, des attentes et des prévisions de la Société ou de la direction pour l'avenir peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que « anticiper », « s'attendre à », « croire », « espérer », « estimer », « évaluer », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir » ou « projeter », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. La Société tient à rappeler que ces énoncés prospectifs, de par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera.

De nombreux facteurs et de nombreuses hypothèses peuvent influer sur la concrétisation des projections de la Société, y compris, notamment, le rendement du projet, les dépassements de coûts, le rendement des partenaires en coentreprises, la capacité d'attirer et de retenir du personnel compétent, les sous-traitants et les fournisseurs, les conditions économiques et politiques et d'autres facteurs hors de son contrôle. La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précèdent n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes et sur les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement à la section « Risques et incertitudes » et à la section « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du présent rapport, ainsi qu'à la section « Mise en garde relative aux énoncés prospectifs » de la plus récente notice annuelle de la Société déposée auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur le site SEDAR (www.sedar.com).

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 5 mars 2010, date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, et sont sujets à changement après cette date.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION		PAGE
1	Faits saillants de 2009 Sommaire des principaux résultats et chiffres de la Société, et des faits marquants survenus pour 2009	6
2	Aperçu général de notre entreprise et de notre stratégie Analyse des activités et de la stratégie de SNC-Lavalin	8
3	Comment nous analysons et présentons nos résultats Description des catégories d'activité de la Société, de ses secteurs d'activité ainsi que de son processus d'établissement du budget, et comment la valeur de la Société est habituellement estimée	11
4	Nos principaux indicateurs financiers de rendement Analyse des principaux indicateurs financiers de la Société	16
5	Détail de l'état des résultats Analyse détaillée de l'état des résultats de la Société	18
6	Carnet de commandes Description de la méthode de constatation du carnet de commandes de la Société et analyse de l'état du carnet de commandes	23
7	Répartition géographique des revenus par catégorie d'activité Analyse des revenus de la Société par secteur géographique	28
8	Résultats d'exploitation par secteur Analyse détaillée des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'activité de la Société	30
9	Perspectives de la Société pour 2010 Analyse des tendances de l'économie et des marchés, et perspectives pour le bénéfice net de la Société en 2010	40
10	Liquidités et ressources financières Analyse de la situation financière, des liquidités, des flux de trésorerie, de la solidité financière de la Société, ainsi que d'autres informations financières	41
11	Actionnaires et actionnariat des employés Analyse des actionnaires de la Société et des programmes d'actionnariat pour le personnel	51
12	Estimations comptables critiques et jugement exercé Description des estimations comptables clés de la Société et des conventions comptables s'y rapportant	51
13	Modifications comptables Rapport sur les conventions comptables adoptées au cours de l'exercice et sur celles qui seront adoptées au cours des prochaines périodes, et mise à jour sur le processus de transition aux IFRS de la Société	54
14	Risques et incertitudes Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société fait face, et des pratiques et politiques mises en place pour les atténuer	60
15	Résultats du quatrième trimestre Analyse des résultats d'exploitation de la Société pour le quatrième trimestre, ainsi que du carnet de commandes et de la situation financière au 31 décembre 2009	65
16	Informations supplémentaires Présentation des autres documents financiers annuels publiés par la Société	65
17	Contrôles et procédures Rapport sur les contrôles et procédures de communication de l'information, et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	65
18	Informations trimestrielles Sommaire des principales données financières de la Société pour chacun des trimestres de 2009 et de 2008	66

1 Faits saillants de 2009

15,0 % CROISSANCE DU BÉNÉFICE NET

27,3 % RENDEMENT DE L'AVOIR MOYEN DES ACTIONNAIRES

722,9 millions $ POSITION DE TRÉSORERIE NETTE

HAUSSE DU BÉNÉFICE NET EN 2009

> Le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 a augmenté, s'établissant à 359,4 millions $ (2,36 $ par action après dilution), comparativement à 312,5 millions $ (2,05 $ par action après dilution) en 2008.

- La croissance annuelle significative de 15,0 % du bénéfice net, soit 46,9 millions $ pour 2009, est principalement attribuable à une hausse globale du ratio de marge brute de la Société, en raison essentiellement de l'amélioration de la rentabilité de ses activités dans la catégorie Ensembles, en partie contrebalancée par une diminution du ratio de marge brute de la catégorie Services et une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles. Le ratio de marge brute des activités de la catégorie Ensembles que la Société avait pour priorité en 2009 de ramener dans sa fourchette de moyenne historique d'entre 7 % et 10 %, s'est élevé à 16,2 %, excédant cette moyenne, principalement en raison de révisions favorables de la prévision des coûts pour certains projets d'envergure en voie d'achèvement ou achevés en 2009 et d'avis de modification approuvés dont la Société avait déjà reflété les coûts.
- Les secteurs ayant contribué le plus à l'augmentation de la rentabilité en 2009 sont Énergie, et Infrastructures et environnement. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par les secteurs Produits chimiques et pétrole, et Mines et métallurgie.

DIMINUTION DES REVENUS EN 2009

> Les revenus se sont établis à 6,1 milliards $ en 2009, contre 7,1 milliards $ en 2008, en raison principalement de la diminution prévue des revenus dans la catégorie Ensembles.

- La baisse des activités de la catégorie Ensembles comparativement à 2008 est principalement due à certains projets d'envergure des secteurs Produits chimiques et pétrole, et Énergie, qui étaient quasi achevés ou en voie d'achèvement à la fin de 2008.

SOLIDE SITUATION FINANCIÈRE

> Le bilan de la Société est demeuré solide, avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1 218,2 millions $ au 31 décembre 2009, comparativement à 988,2 millions $ au 31 décembre 2008.

- Cette variation pour 2009 est principalement attribuable à la trésorerie générée par les activités d'exploitation totalisant 398,5 millions $ et au produit tiré de l'émission d'une dette à long terme avec recours totalisant 350 millions $, en partie contrebalancés essentiellement par la trésorerie utilisée pour les activités d'investissement, y compris l'acquisition d'immobilisations corporelles provenant d'investissements dans des concessions d'infrastructure et les paiements liés à des investissements dans des concessions d'infrastructure.
- La position de trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure moins la dette avec recours) est demeurée solide à 722,9 millions $ au 31 décembre 2009 et à 854,6 millions $ au 31 décembre 2008, et est un indicateur financier clé de la capacité financière de la Société à réaliser ses projets d'exploitation, d'investissement et de financement.

ÉMISSION D'UNE DETTE À LONG TERME AVEC RECOURS

> Le 3 juillet 2009, la Société a émis des débentures non garanties sur 10 ans totalisant 350 millions $ échéant en juillet 2019 et portant intérêt à un taux de 6,19 % par année. La Société prévoit affecter le produit net du placement à ce qui suit :

- au remboursement intégral de ses débentures non garanties à 7,70 % d'un capital de 105 millions $ échéant en septembre 2010 ;
- au financement de placements éventuels dans des occasions d'investissement dans des concessions d'infrastructure ;
- au financement d'acquisitions éventuelles d'entreprises choisies ; et
- aux fins générales de l'entreprise.

CARNET DE COMMANDES SOLIDE

> Le carnet de commandes de la Société pour ses quatre catégories de revenus : Services, Ensembles, Opérations et maintenance, et Investissements — concessions d'infrastructure demeure solide, totalisant 10,8 milliards $ au 31 décembre 2009 et 9,6 milliards $ au 31 décembre 2008, et est présenté en détail ci-dessous :

31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008
Services	**1 464,9 $**	1 545,3 $
Ensembles	**4 197,5**	3 508,0
Opérations et maintenance	**2 596,1**	2 196,2
Investissement — concessions d'infrastructure	**2 578,7**	2 342,7
Total	**10 837,2 $**	9 592,2 $

INVESTISSEMENTS — CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (ICI), ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

> Dans la catégorie d'activité ICI, les événements importants suivants se sont produits au cours de l'exercice :

- Astoria II, dans laquelle la Société détient une participation de 18,5 %, a obtenu un financement de plus d'un milliard $ US qui est sans recours envers SNC-Lavalin pour la construction, actuellement en cours, d'une centrale au gaz naturel à cycle combiné de 550 MW , dans le Queens, à New York ; et
- Groupe Immobilier Ovation, détenu à 100 % par la Société, s'est vu attribuer par le gouvernement du Québec un contrat visant la conception, la construction et le financement d'une nouvelle salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal, qui sera par la suite exploitée et entretenue en vertu d'une entente de concession d'une durée de 29 ans, venant à échéance en 2038.

RENDEMENT DE L'AVOIR MOYEN DES ACTIONNAIRES (RAMA)

> Le RAMA s'est établi à 27,3 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 29,1 % pour 2008 et à 16,4 % pour 2007, ce qui est largement supérieur à l'objectif de rendement de la Société correspondant au rendement des obligations à long terme du Canada plus 600 points de base, soit au total 9,9 % en 2009.

AUGMENTATION DU DIVIDENDE

> Le 5 mars 2010, le conseil d'administration de la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,17 $ par action, soit une augmentation de 13,3 % par rapport au dividende déclaré précédemment, ce qui reflète les perspectives favorables de la Société.

PERSPECTIVES POUR 2010

> Avec un solide carnet de commandes et diverses occasions d'affaires au Canada et à l'extérieur du Canada, la Société prévoit que son bénéfice net de 2010 sera au moins aussi élevé, sinon plus, que celui de 2009.

2 Aperçu général de notre entreprise et de notre stratégie

2.1 NOTRE ENTREPRISE

SNC-Lavalin fournit à sa clientèle du savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie et de la construction, ainsi que de l'exploitation et de l'entretien, grâce à un effectif mondial d'environ 22 000 personnes. La Société dispose d'un réseau de bureaux répartis dans tout le Canada et dans plus de 35 autres pays, et travaille actuellement sur des projets dans une centaine de pays, ce qui fait d'elle la plus importante société d'ingénierie et de construction au Canada, un acteur majeur sur le marché international et un chef de file en services d'exploitation et d'entretien au Canada. De plus, SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure.

SNC-LAVALIN, C'EST :
22 000 EMPLOYÉS
travaillant à la réalisation de
plus de 10 000 PROJETS dans une CENTAINE DE PAYS,
et tout un savoir-faire qui répond aux besoins du client,
et des investissements sélectifs dans des concessions d'infrastructure

Savoir-faire en ingénierie et en construction fourni aux clients sous forme de **Services** ou d'**Ensembles**, dans de nombreux secteurs :	Des activités d'**Opérations et maintenance** pour la gestion du cycle de vie des actifs fournis à des clients, dans divers domaines d'affaires :	**Investissements** sélectifs dans des **concessions d'infrastructure** qui débouchent potentiellement sur des contrats complémentaires d'ingénierie et de construction et/ou d'exploitation et d'entretien, tout en procurant à nos actionnaires un rendement acceptable, pour des services publics tels que :
▸ Infrastructures et environnement ▸ Énergie ▸ Produits chimiques et pétrole ▸ Mines et métallurgie ▸ Autres secteurs (tels que : agroalimentaire, produits pharmaceutiques et biotechnologie, et acide sulfurique)	▸ gestion d'installations ▸ installations industrielles ▸ transport ▸ défense et logistique pour camps éloignés	▸ aéroports ▸ ponts ▸ bâtiments de services culturels et publics ▸ énergie ▸ réseaux de transport en commun ▸ routes ▸ eau

2.1.1 SAVOIR-FAIRE EN INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION DANS LES CATÉGORIES **SERVICES** ET **ENSEMBLES**

Le personnel de la Société fournit son savoir-faire en ingénierie et en construction à la clientèle sous forme de Services ou d'Ensembles :

> Services : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin fournit des services d'ingénierie, d'études de faisabilité, de planification, de conception détaillée, d'évaluation et de sélection d'entrepreneurs, de gestion de projet et de la construction, et de mise en service. En particulier, les contrats de services pour l'ingénierie ainsi que la gestion de projet et de la construction sont désignés comme contrats d'« IAGC ». Les revenus de la catégorie Services proviennent principalement de contrats à prix coûtant majoré.

> Ensembles : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin assume non seulement la responsabilité de fournir un ou plusieurs des services de la catégorie Services mentionnés ci-dessus, mais également la responsabilité de fournir les matériaux/équipements et/ou la construction. En particulier, les contrats dans la catégorie Ensembles visant à fournir des services d'ingénierie, des matériaux/équipements et des travaux de construction sont désignés comme contrats d'« IAC ». Les revenus de la catégorie Ensembles proviennent principalement de contrats à prix forfaitaire.

Les activités des catégories Services et Ensembles fournies à la clientèle s'étendent à de nombreux secteurs, entre autres : Infrastructures et environnement, Énergie, Produits chimiques et pétrole, et Mines et métallurgie. Une liste complète des secteurs d'activité de la Société, accompagnés de leur description, figure à la section 3.2 du présent rapport.

2.1.2 ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Les activités de la catégorie **Opérations et maintenance** sont fournies par le personnel de la Société dans les domaines d'affaires suivants :

> **Gestion d'installations :** comprend tous les aspects de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles, de la gestion immobilière, de la réalisation et de la mise en service de projets, de la gestion de l'énergie et des initiatives de développement durable, et de la gestion de programmes.

> **Installations industrielles :** comprend un savoir-faire spécialisé en surveillance de l'exploitation et de l'entretien d'actifs tel que : turbines, générateurs de vapeur, chaudières, systèmes électriques et mécaniques, installations de fabrication et de traitement de produits lourds, allant du démarrage à l'exploitation en régime continu.

> **Transport :** comprend l'exploitation, l'entretien et la remise en état d'importantes infrastructures telles que les systèmes d'adduction et de traitement de l'eau, les réseaux de transport public, les autoroutes, les ponts et les tunnels.

> **Défense et logistique pour camps éloignés :** comprend un soutien à la Marine canadienne pour l'entretien de divers types de navires, allant des navires de recherche et de défense aux remorqueurs et à de nombreux autres bâtiments de diverses classes, de même qu'un soutien aux Forces armées du Canada et d'importantes exploitations dans les secteurs de l'exploitation minière, de la métallurgie, de la pétrochimie, et du pétrole et du gaz, en construisant et en assurant l'entretien de camps temporaires et de baraquements partout dans le monde.

Le savoir-faire de SNC-Lavalin dans le secteur Opérations et maintenance lui permet de combiner de telles activités avec celles des catégories Services ou Ensembles et d'offrir du tout-en-un adapté aux besoins des clients, et s'inscrit en complément de ses investissements dans des concessions d'infrastructure.

2.1.3 INVESTISSEMENTS DANS DES CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (**ICI**)

SNC-Lavalin **investit de façon sélective** dans des concessions d'infrastructure, investissements complémentaires à ses autres activités mentionnées ci-dessus, pour lesquelles son savoir-faire technique et son savoir-faire en ingénierie, en gestion de projet et de la construction, en construction ainsi qu'en exploitation et entretien, de même que son expérience en montage financier de projets, lui confèrent un avantage distinctif.

Les ICI de la Société touchent généralement à des services publics, notamment **les aéroports, les ponts, les bâtiments culturels et publics, l'énergie, les systèmes de transport en commun, les routes et l'eau**. Ces services publics sont habituellement fournis par des entités gouvernementales ; toutefois, de nombreux pays s'adressent à présent au secteur privé pour qu'il assume la propriété, le financement, l'exploitation et l'entretien des actifs, d'ordinaire pendant une période déterminée. De plus, dans bien des cas, ces entités gouvernementales comptent sur le secteur privé pour la conception et la construction de nouveaux services publics. Les gouvernements se tournent vers le secteur privé en vue de transférer une partie des risques liés à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien, ainsi qu'au financement de telles installations. En retour, le gouvernement i) soit s'engage à faire des paiements réguliers, d'ordinaire en fonction de la disponibilité, dès la mise en exploitation du service, pendant une période déterminée (de 20 à 40 ans, en général) ; ii) soit permet à l'entité de concession d'infrastructure de percevoir des droits d'utilisation auprès des usagers de l'infrastructure pendant une période déterminée ; ou iii) combine ces deux aspects.

Pour SNC-Lavalin, un investissement dans une concession d'infrastructure adopte **habituellement** la structure type illustrée ci-dessous :

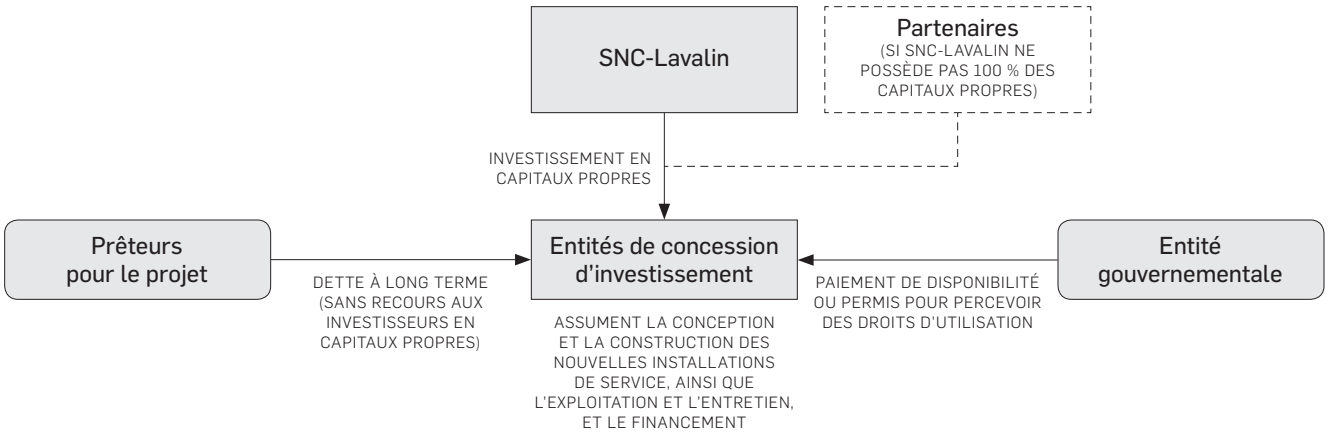

Habituellement, SNC-Lavalin considérera d'investir dans un ICI lorsque les conditions suivantes sont réunies :

> l'investissement doit fournir un taux de rendement interne prévu reflétant les responsabilités assumées en vertu de l'entente à long terme avec l'entité gouvernementale ;

> l'investissement doit offrir à SNC-Lavalin l'occasion de fournir des services complémentaires en ingénierie et en construction, et/ou en exploitation et en entretien ;

> SNC-Lavalin doit avoir une présence technique dans le pays ;

> SNC-Lavalin doit avoir une bonne compréhension de tout cadre de réglementation applicable ; et

> du financement est disponible au moyen d'une dette à long terme sans recours garantie par les actifs propres à l'ICI.

2.1.4 DIVERSITÉ DES REVENUS DE LA SOCIÉTÉ

SNC-Lavalin a plus de 10 000 projets en cours de réalisation dans un grand nombre de secteurs géographiques et de secteurs d'activité. La diversification des activités de la Société sur les plans géographique et sectoriel est un facteur clé qui a permis à l'entreprise de maintenir sa croissance au fil des ans. Les graphiques ci-dessous illustrent la diversité du revenu et la capacité de la Société à travailler dans diverses catégories d'activité, divers secteurs d'activité et divers secteurs géographiques, sur la base des revenus de 2009.

DIVERSITÉ DES REVENUS DE LA SOCIÉTÉ

CATÉGORIES D'ACTIVITÉ

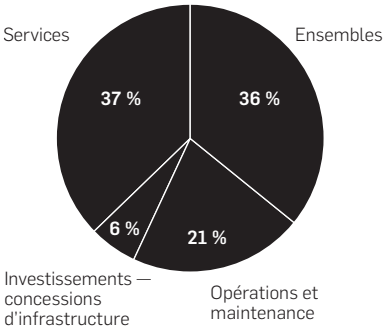

SECTEURS D'ACTIVITÉ

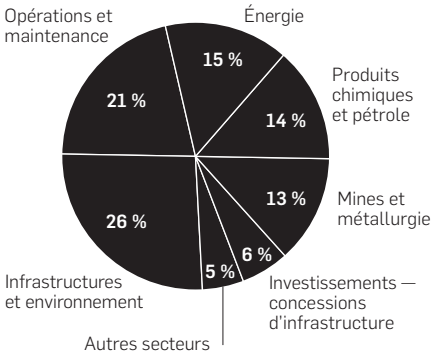

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

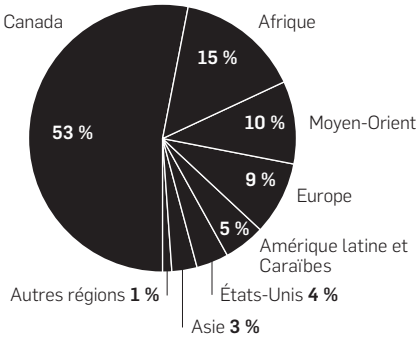

QUATRE CATÉGORIES D'ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRES ...

... QUI SERVENT PLUSIEURS SECTEURS D'ACTIVITÉ ...

... AVEC UNE COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE MONDIALE DONT LA PLUS GRANDE PARTIE EST AU CANADA

2.2 NOTRE STRATÉGIE D'AFFAIRES ET MESURES PRISES EN 2009

La stratégie d'affaires de SNC-Lavalin s'appuie sur les trois éléments clés suivants :

> maintenir un savoir-faire de calibre mondial dans les secteurs où nous l'avons déjà établi et atteindre le même niveau de savoir-faire dans d'autres secteurs de la Société ;

> développer des centres d'ingénierie bien établis dans plusieurs secteurs géographiques clés ; et

> continuer d'investir de façon sélective dans des concessions d'infrastructure.

Grâce à son savoir-faire technique, SNC-Lavalin est considérée comme un chef de file mondial en ingénierie et en construction dans les secteurs des mines et de la métallurgie (métaux légers, métaux communs, minerai de fer et engrais), des produits chimiques et du pétrole, de l'énergie (hydroélectrique, nucléaire et thermique, ainsi qu'en transport et en distribution), et des transports (aéroports, réseaux de transport en commun et ports de mer), de même que pour ses activités en infrastructures sur les marchés locaux. La Société vient également en tête dans le secteur de l'exploitation et de l'entretien au Canada, et s'efforce de prendre de l'expansion dans le monde entier dans cette catégorie d'activité, tout en continuant à croître au Canada, en étendant son offre à l'ensemble de ses multiples domaines d'affaires.

L'une des valeurs clés de SNC-Lavalin sur lesquelles s'appuie traditionnellement sa croissance est la production et la livraison aux clients d'un travail de qualité. La Société cultive ce savoir-faire technique par l'entremise de ses centres d'excellence, qui sont chargés d'établir les meilleures pratiques et de veiller au partage des connaissances spécialisées entre collègues travaillant à des projets du même genre.

Pour réussir à réaliser un projet, il faut une bonne gestion des risques du projet, de façon à s'assurer de livrer au client un travail de haute qualité en respectant le budget et l'échéancier. La capacité de la Société à obtenir des projets de clients fidèles ou des contrats de nouveaux clients dépend de sa capacité à réussir ses projets. C'est pourquoi SNC-Lavalin investit sans cesse dans la mise au point des meilleures pratiques de l'industrie pour ce qui est d'exécuter des projets, de gérer des risques et de veiller sur l'environnement, les collectivités et son personnel, en affectant des fonds dans des domaines tels que la formation, la santé et la sécurité.

La Société dispose d'un réseau de bureaux s'étendant dans plus de 35 pays et ne cesse de prospecter de nouvelles occasions de prendre de l'expansion dans un pays où elle est déjà présente ou dans un nouveau pays, ou d'accroître ou acquérir du savoir-faire. En 2009, la Société a conclu des acquisitions ou acquis une participation dans un certain nombre d'entreprises, telles qu'énumérées ci-dessous, ce qui lui a permis d'augmenter son savoir-faire technique et de consolider sa présence dans certains secteurs géographiques :

> Marte Engenharia Ltda., entreprise de génie-conseil du Brésil comptant un effectif d'environ 1 000 personnes et desservant le marché de l'énergie au Brésil et en Amérique latine. Elle est en particulier spécialisée en conception de lignes de transport à haute tension et de postes électriques. Cette acquisition étend le savoir-faire technique de calibre mondial de la Société au secteur de l'énergie au Brésil, où SNC-Lavalin est déjà en tête dans le secteur Mines et métallurgie ;

> Investissement dans OAO VNIPIneft (48 % des actions ordinaires), entreprise d'ingénierie de premier plan en Russie dans les domaines du raffinage du pétrole, du traitement de gaz, de la pétrochimie et des produits chimiques, comptant un effectif d'environ 900 personnes. Cette participation procure à la Société un plus grand accès au marché russe et au savoir-faire dans ce pays ;

> Spectrol Energy Services Inc., entreprise canadienne d'ingénierie et de services techniques de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, ayant environ 75 personnes à son emploi. Cette acquisition procure à la Société un savoir-faire technique en matière d'inspection, de qualité, d'intégrité des actifs, d'entretien et d'ingénierie de fiabilité dans les secteurs du pétrole et du gaz, et d'autres ressources naturelles, et accentue sa présence déjà imposante à Terre-Neuve-et-Labrador, au Canada ;

> BV2 BVBA, entreprise de Belgique spécialisée en ingénierie pharmaceutique et biotechnologique ayant à son emploi environ 60 personnes, accentue la présence de la Société dans ce secteur ;

> VST Ingenieros Ltda, entreprise de génie-conseil du Chili comptant un effectif d'environ 50 personnes, spécialisée en travaux géotechniques miniers et possédant un savoir-faire et une technologie dans le domaine de la décharge de résidus épaissis ; et

> Antis Conseils et Ingénierie S.A.S., spécialisée en ingénierie industrielle et en logistique, et le Cabinet d'Études Édouard Coumelongue Ingénieurs Conseils S.A., spécialisé dans les études d'infrastructure, dont l'effectif total est d'environ 30 employés.

SNC-Lavalin continue d'investir de façon sélective dans des ICI complémentaires à ses autres activités. La Société vise principalement les ICI grâce auxquels elle peut obtenir des contrats d'ingénierie et de construction pour la conception et la construction d'actifs et utiliser son savoir-faire en exploitation et en entretien pour exploiter de tels éléments d'actif, ciblant principalement des pays que connaît bien la Société grâce à son réseau de bureaux établis. L'objectif de SNC-Lavalin consiste à créer de la valeur pour ses actionnaires et la Société pourrait, par conséquent, se départir d'un ICI si elle le jugeait opportun. En 2009, la Société a conclu avec le gouvernement du Québec une entente de concession d'une durée de 29 ans pour la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et le financement d'une salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal, dans le centre-ville de Montréal, au Canada.

La stratégie d'affaires de SNC-Lavalin décrite ci-dessus, combinée à sa grande efficacité d'exploitation, à une forte culture de responsabilisation financière au sein de ses effectifs ainsi qu'à la diversité de ses sources de revenus, a permis à la Société de maintenir de bons résultats depuis plus d'une décennie et de verser à ses actionnaires des dividendes croissants.

3 Comment nous analysons et présentons nos résultats

3.1 RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ

La Société présente ses résultats selon **quatre catégories d'activité** : **Services**, **Ensembles** (qui regroupent les activités des domaines de l'ingénierie et de la construction), **Opérations et maintenance**, et **Investissements — concessions d'infrastructure.** La Société analyse régulièrement les résultats de chacune de ces catégories, étant donné qu'elles génèrent des marges brutes différentes et présentent des profils de risque différents.

3.1.1 ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE SERVICES

Les **revenus de la catégorie Services** proviennent principalement de contrats à prix coûtant majoré. Lorsque que la Société conclut des contrats d'IAGC, elle ne comptabilise pas dans ses revenus les montants pour la construction et/ou l'approvisionnement, puisqu'elle fait office d'agent pour gérer l'approvisionnement ou la construction au nom de ses clients. À ce titre, les revenus provenant de la catégorie Services sont généralement inférieurs à ceux générés par les activités de la catégorie Ensembles, présentés ci-dessous, puisqu'ils ne reflètent que les services professionnels fournis, et non le coût en capital des matériaux, des équipements et/ou de la construction. Historiquement, les activités de la catégorie Services ont généré un ratio de marge brute se situant entre 25 % et 29 %.

3.1.2 ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE ENSEMBLES

Les activités de la catégorie Ensembles diffèrent des activités de la catégorie Services, puisque la Société assume le risque de la construction et/ou de l'approvisionnement. En particulier, les **revenus de la catégorie Ensembles** incluent le coût en capital des matériaux, des équipements et/ou de la construction. Les deux scénarios ci-dessous illustrent la différence entre un contrat d'IAGC se trouvant dans la catégorie Services et un contrat d'IAC se trouvant dans la catégorie Ensembles. Historiquement, les activités de la catégorie Ensembles de la Société ont généré un ratio de marge brute se situant entre 7 % et 10 %.

COMPRENDRE LA DIFFÉRENCE ENTRE UN CONTRAT D'IAGC (SERVICES) ET UN CONTRAT D'IAC (ENSEMBLES)

Le premier scénario (Scénario 1) prend comme hypothèse que le client a octroyé à SNC-Lavalin un contrat d'IAGC pour un projet ayant un coût en capital total estimé à 100 millions $ et que le projet génère un ratio de marge brute de 27 %, ce qui est comparable à la moyenne historique de la Société pour des activités de la catégorie Services. La marge brute nominale générée sur ce projet serait de 4,1 millions $ sur des revenus de 15 millions $. Dans cet exemple, les revenus générés sur le contrat d'IAGC, qui seront inclus dans les revenus de la catégorie Services à mesure que les services sont fournis, représentent 15 % du coût en capital total du projet, pourcentage qui peut varier d'un projet à l'autre.

SCÉNARIO 1 — CONTRAT D'IAGC DANS LA CATÉGORIE SERVICES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	
Services :	
Revenus totaux	**15,0 $**
Total de la marge brute	**4,1 $**
Ratio de marge brute	**27 %**

Le deuxième scénario (Scénario 2) prend comme hypothèse que le client a octroyé à SNC-Lavalin un contrat d'IAC d'un prix forfaitaire de 100 millions $ (c.-à-d. correspondant au coût en capital du projet). Au cours de la durée de vie du projet et en supposant que le projet génère un ratio de marge brute de 9 %, ce qui est comparable à la moyenne historique de la Société, les résultats suivants seront comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux, pour la catégorie Ensembles.

SCÉNARIO 2 — CONTRAT D'IAC DANS LA CATÉGORIE ENSEMBLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	
Ensembles :	
Revenus totaux	**100,0 $**
Total de la marge brute	**9,0 $**
Ratio de marge brute	**9 %**

La marge brute nominale plus élevée générée dans le cas du Scénario 2 (soit 9,0 millions $) comparativement au Scénario 1 (soit 4,1 millions $) reflète les risques additionnels assumés par la Société en ce qui a trait aux contrats à prix forfaitaire dans la catégorie Ensembles, qui sont sujets à des dépassements de coûts et à la responsabilité de livrer le projet au client à temps pour son exploitation commerciale.

3.1.3 ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Les **revenus de la catégorie Opérations et maintenance** proviennent principalement de contrats à prix coûtant avec honoraires fixes et de contrats à prix forfaitaire. Les activités de la catégorie Opérations et maintenance comportent habituellement un volume élevé de transactions, qui sont principalement des coûts remboursables par le client, ce qui résulte en un ratio de marge brute inférieur à celui des activités des catégories Services et Ensembles. Historiquement, les activités de la catégorie Opérations et maintenance ont généré un ratio de marge brute se situant entre 3 % et 5 %.

3.1.4 ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE INVESTISSEMENTS — CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (**ICI**)

Les **revenus de la catégorie ICI** proviennent des dividendes ou distributions reçu(e)s par SNC-Lavalin des entités de concession d'investissement ou de la totalité ou d'une portion des résultats ou des revenus nets de cette entité, selon la méthode comptable exigée par les PCGR du Canada.

3.1.4.1 INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE SUR LES ICI POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE NOS ÉTATS FINANCIERS

Conformément aux PCGR du Canada, principes selon lesquels les états financiers consolidés annuels vérifiés de la Société sont préparés, les ICI de SNC-Lavalin sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la valeur d'acquisition, à la valeur de consolidation, selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou selon la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce ou non une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle. Par conséquent, le bilan consolidé de la Société reflète l'incidence ligne par ligne de la consolidation intégrale et de la consolidation proportionnelle de certains de ses ICI.

Les ICI sont souvent à prédominance de capital, contrairement aux activités dans les catégories Services, Ensembles, et Opérations et maintenance. Cela s'explique par la propriété d'actifs d'infrastructure financés principalement au moyen d'emprunts de projet sans recours au crédit général de la Société. Par conséquent, lors de la consolidation intégrale ou de la consolidation proportionnelle des entités de concession d'investissement sous contrôle ou sous contrôle conjoint, la principale incidence sur le bilan de la Société se rapporte aux immobilisations corporelles et à la dette à long terme sans recours. Également, la majorité de l'amortissement et la plupart des frais d'intérêts proviennent de la consolidation intégrale ou de la consolidation proportionnelle de ces entités de concession d'investissement.

Afin de permettre au lecteur de mieux comprendre ses états financiers, la Société présente certaines informations financières distinctes portant précisément sur ses ICI tout au long de ses états financiers :

> dans le bilan consolidé, les immobilisations corporelles et la dette à long terme sans recours connexe provenant des ICI sont présentées sur des lignes distinctes ;

> à la note 4 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, la Société présente des informations supplémentaires sur l'incidence ligne par ligne, sur le bilan consolidé, des investissements comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle, ainsi que la valeur comptable nette de ses ICI en fonction de la méthode comptable applicable ; et

> des informations sur les ICI sont présentées séparément de celles des autres activités dans d'autres notes des états financiers consolidés annuels vérifiés. De plus, la Société présente son bénéfice net provenant des ICI, incluant la quote-part du bénéfice net de l'Autoroute 407 et le bénéfice net provenant des autres ICI, puisque cette information est utile pour évaluer la valeur des actions de la Société.

À certains endroits dans le présent rapport de gestion, les activités Services, Ensembles, et Opérations et maintenance sont désignées collectivement comme « provenant des autres activités » ou « excluant les ICI », afin de les distinguer des ICI.

3.2 RÉSULTATS PAR SECTEUR UTILISÉS À DES FINS DE RESPONSABILISATION

Les résultats de la Société sont analysés par secteur. Ces secteurs regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, de la façon dont est évaluée la performance de la direction.

Les activités des catégories Services et Ensembles se rapportent à l'ingénierie et à la construction, et sont présentées conformément à la façon dont est évaluée la performance de la direction en regroupant les projets exécutés en fonction du type d'industrie, comme suit :

> Infrastructures et environnement comprend une gamme de projets d'infrastructures incluant les aéroports, les ponts, les bâtiments, les ports de mer, les gares maritimes et les terminaux pour traversier, les systèmes de régularisation des crues, les établissements de soins de santé, les réseaux de transport en commun, les chemins de fer, les routes, et les infrastructures et les installations de traitement et d'adduction d'eau pour les secteurs public et privé, ainsi que des projets en environnement, incluant les évaluations et études d'impact environnemental, l'évaluation, la réhabilitation et la remise en état de sites, les évaluations du risque en matière d'écologie et de santé humaine, la gestion des déchets, de l'eau potable et des eaux usées, la gestion des milieux marins et des zones côtières, la qualité de l'air et l'acoustique, la gestion environnementale, les changements climatiques, le renforcement institutionnel et l'aménagement rural.

> Énergie comprend des projets liés à la production d'hydroélectricité et d'énergie nucléaire ou thermique, aux réseaux de transport et de distribution et aux systèmes de contrôle de l'énergie.

> **Produits chimiques et pétrole** comprend des projets liés au traitement du gaz naturel, à la production de pétrole lourd et classique, à des installations pétrolières et gazières à terre et en mer, au gaz naturel liquéfié (le « GNL »), à la conversion de charbon en gaz liquéfié, au captage, au transport et au stockage de CO_2, aux oléoducs et gazoducs, aux terminaux et aux stations de pompage, au raffinage et à l'enrichissement, à la production de bitume, aux biocarburants, et aux produits pétrochimiques et chimiques.

> **Mines et métallurgie** comprend une gamme complète de services pour toutes les étapes des procédés de récupération des minerais et des métaux, y compris la mise en exploitation de mines, le traitement des minerais, la fusion et l'affinage de métaux, la fermeture de mines et la restauration de sites miniers, et les engrais.

> **Autres secteurs** regroupe les projets de plusieurs domaines, à savoir l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, l'acide sulfurique ainsi que les projets liés à diverses installations industrielles qui ne sont pas inclus dans les autres secteurs ci-dessus.

La catégorie **Opérations et maintenance** regroupe des activités traitées à la section 2.1.2 ci-dessus.

La catégorie **Investissements — concessions d'infrastructure** regroupe les investissements de SNC-Lavalin dans des concessions d'infrastructure, traités aux sections 2.1.3 et 8.3 de ce rapport.

La **responsabilité** du rendement de la Société est assumée par les membres de la haute direction, dont une portion de la rémunération est fondée sur la rentabilité de leurs activités respectives, de même que sur leurs objectifs individuels et sur la performance financière globale de la Société.

3.3 COMMENT NOUS ÉTABLISSONS LE BUDGET ET NOS PRÉVISIONS À L'ÉGARD DES RÉSULTATS ET SUR QUOI NOUS FONDONS LES ÉNONCÉS FINANCIERS PROSPECTIFS QUE NOUS DONNONS

La Société prépare un budget annuel en bonne et due forme (« le budget annuel »), processus qui débute au niveau des projets et par lequel les informations budgétaires sont préparées pour chaque projet et/ou projet potentiel, ces informations constituant le fondement du budget annuel consolidé de la Société. Ces informations budgétaires sont alors compilées par chaque division et approuvées par la direction de la division concernée au sein de la Société. Les budgets des divisions sont ensuite revus par les membres de la haute direction de la Société et approuvés par le conseil d'administration. La Société se fonde ensuite sur ce budget annuel pour donner des perspectives financières. Le budget annuel est mis à jour au cours de l'exercice pour refléter l'information au moment où la Société prépare les prévisions de ses résultats annuels prévus des premier, deuxième et troisième trimestres (« prévisions trimestrielles »), lesquelles sont présentées au conseil d'administration. De plus, le rendement de chaque projet pris séparément (c'est-à-dire les revenus et les coûts d'achèvement estimatifs) est continuellement passé en revue par le directeur du projet et, selon l'envergure et le profil de risque du projet, par des cadres clés, y compris le responsable de la division, le vice-président directeur de la division, le chef des affaires financières et le chef de la direction.

L'établissement du budget annuel de la Société pour les catégories Services, Ensembles, et Opérations et maintenance repose sur les deux éléments clés suivants : 1) le **carnet de commandes** (mesure financière non définie par les PCGR, décrite à la section 6 du présent rapport) et la **liste de projets potentiels** et 2) l'**exécution** et le **rendement prévu**, élément qui reflète les estimations de revenus et de coûts de **chacun des projets**.

1. Le **carnet de commandes** de la Société est utilisé pour estimer une partie de ses revenus futurs, compte tenu de chaque projet. Le carnet de commandes est constamment mis à jour, de façon à refléter tout changement dans les projets auxquels participe la Société. De tels changements pourraient comprendre, notamment, l'ajout de projets en vertu de contrats récemment obtenus qui sont considérés comme fermes, les changements de l'étendue du travail à effectuer dans le cadre d'un projet précis et, le cas échéant, les annulations de projets.

   La **liste de projets potentiels** de la Société découle des contrats pour lesquels la Société prépare actuellement une offre de services et/ou des projets futurs pour lesquels elle a l'intention de se mettre activement sur les rangs. Pour les projets potentiels, la Société utilise un quotient appelé « pourcentage d'octroi-obtention », qui correspond au rapport entre la probabilité que le client octroie le contrat (« octroi ») et la probabilité que la Société obtienne ce contrat (« obtention »). Ce « pourcentage d'octroi-obtention » est appliqué à la valeur du contrat en tenant compte de la durée du projet, des revenus prévus et des coûts liés au projet (comme il est expliqué ci-après), ainsi que de la date prévue pour le début des travaux.

2. Les **revenus et coûts prévus** (ou l'exécution) sont déterminés **pour chaque projet** et tiennent compte des hypothèses sur les risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur l'évolution et/ou la rentabilité de ce projet, y compris, notamment, le rendement du personnel de la Société et de ses sous-traitants ou de ses fournisseurs d'équipement, ainsi que le prix et la disponibilité de la main-d'œuvre, des équipements et des matériaux. Le rendement prévu d'un projet est estimé tant pour le carnet de commandes que pour la liste de projets potentiels, en vue d'établir le budget et les prévisions de revenus et de marge brute consolidés de la Société.

Les frais de vente, généraux et administratifs, les frais d'intérêts et taxes sur le capital, et les charges d'impôts budgétés et prévus sont compilés à partir des analyses détaillées et influencés par le volume d'activité et la rentabilité anticipés.

En ce qui concerne le budget et les prévisions de ses investissements dans des concessions d'infrastructure, la Société utilise les résultats fondés sur des hypothèses portant sur l'investissement en question et met à jour les résultats chaque trimestre.

Un outil de gestion clé est l'évaluation et l'analyse mensuelles des résultats réels par rapport à ceux du budget annuel ou aux prévisions trimestrielles, afin d'analyser la variation des revenus, de la marge brute et de la rentabilité. Cela permet à la direction d'évaluer sa performance et de mettre en œuvre les mesures correctives, si nécessaire. Cette variation peut survenir principalement par les raisons suivantes :

> le volume d'activité, qui varie selon le nombre de projets récemment obtenus, en cours, achevés ou quasi achevés, et selon l'avancement réalisé sur chacun de ces projets pendant cette période ;

> tout changement apporté aux revenus et/ou aux coûts estimés de chaque projet, notamment en ce qui a trait aux coûts estimés pour l'achèvement des projets en vertu des contrats à prix forfaitaire, donnant lieu à une révision favorable ou défavorable des prévisions établies pour un projet. Les hausses ou les baisses de rentabilité pour tout projet à prix forfaitaire dépendent en grande partie de l'exécution ;

> tout changement apporté à la composition des revenus, entre les catégories Services, Ensembles, et Opérations et maintenance ; et

> tout changement apporté aux résultats ou aux dividendes et distributions provenant des ICI.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, le budget annuel et les prévisions trimestrielles sont établis en fonction de chaque projet, ce qui constitue la base des informations prospectives de la Société.

3.4 COMMENT LA VALEUR DE LA SOCIÉTÉ EST HABITUELLEMENT ESTIMÉE

La Société est habituellement évaluée selon la nature de ses affaires et, par conséquent, la plupart des investisseurs et des analystes financiers qui surveillent le rendement de la Société estiment que sa juste valeur correspond à la somme des trois éléments ci-dessous :

1. La **valeur des activités de la Société, excluant les ICI et les liquidités discrétionnaires**. La valeur de cet élément est calculée en fonction d'un ratio cours/bénéfice appliqué au bénéfice net consolidé excluant le bénéfice net de la Société provenant de ses ICI et le revenu d'intérêts après impôts provenant des liquidités discrétionnaires. À cette fin, la Société présente, à titre d'informations supplémentaires, son bénéfice net excluant les ICI, ainsi que le montant de ses liquidités discrétionnaires, sur lesquelles le taux effectif avant impôts a été de 0,55 % et de 2,82 % en 2009 et en 2008, respectivement.

2. La **valeur de SNC-Lavalin dans des ICI**, calculée en fonction d'une estimation de la juste valeur de chaque ICI. La juste valeur est calculée en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs prévus actualisés ou en utilisant le cours boursier acheteur pour les actions de tout investissement négocié sur un marché actif, ce qui est plus pertinent que la méthode prix/bénéfice. La Société estime que la valeur de ses ICI est considérablement plus élevée que la valeur comptable de 720,3 millions $ au 31 décembre 2009, présentée dans la note 4 de ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009.

3. La **valeur des liquidités discrétionnaires**, qui correspond à la tranche de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui n'est réservée ni aux activités de la Société ni aux investissements dans des concessions d'infrastructure, s'élevait à environ 800 millions $ au 31 décembre 2009, comparativement à environ 600 millions $ au 31 décembre 2008 (se reporter à la section 10.2 du présent rapport).

Il est à noter que cette méthode, bien qu'elle soit utilisée par la majorité des investisseurs et des analystes financiers qui surveillent le rendement de la Société, n'est pas la seule façon d'estimer la juste valeur de la Société. La description de cette méthode vise à permettre au lecteur de mieux comprendre la manière dont les intervenants du marché évaluent habituellement la juste valeur de la Société et des raisons pour lesquelles la direction présente certaines informations financières dans le présent rapport de gestion et dans ses états financiers consolidés annuels vérifiés.

3.5 MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Certains des indicateurs utilisés par la Société pour analyser et mesurer ses résultats constituent des mesures financières non définies par les PCGR. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR du Canada et se prêtent donc difficilement à une comparaison avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction estime que ces indicateurs fournissent néanmoins une information utile, car ils permettent d'évaluer la performance de la Société et de ses composantes à divers égards, comme la rentabilité et la situation financière passées, présentes et prévues. Ces mesures financières non définies par les PCGR comprennent les indicateurs suivants :

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR	DÉFINITION
Rendement	
Carnet de commandes	Indicateur prévisionnel des revenus anticipés, décrit en détail à la section 6 du présent rapport.
RAMA	Rendement des capitaux propres de la Société correspondant au bénéfice après impôts des 12 derniers mois divisé par l'avoir moyen des actionnaires sur 13 mois, excluant le « Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) », décrit en détail à la section 10.9 du présent rapport.
Bénéfice d'exploitation	Décrit à la section 8 du présent rapport.
Trésorerie	
Position de trésorerie nette	Trésorerie et équivalents de trésorerie moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI et la dette avec recours, décrite en détail à la section 10.2 du présent rapport.
Liquidités discrétionnaires	Trésorerie et équivalents de trésorerie non affectés aux activités de la Société ou à des investissements dans le secteur ICI, décrites en détail à la section 10.2 du présent rapport.

Une définition de toutes les mesures non définies par les PCGR est fournie ci-dessus et, au besoin, ailleurs dans le présent document afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction et, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non définies par les PCGR et de la mesure la plus directement comparable calculée conformément aux PCGR. Parmi les mesures décrites précédemment, la position de trésorerie nette de la Société se rapproche facilement des mesures conformes aux PCGR ; ainsi, un rapprochement de ces mesures est présenté à la section 10.2 du présent rapport.

4 Nos principaux indicateurs financiers de rendement

La Société s'efforce constamment de créer de la valeur pour ses actionnaires en évaluant régulièrement son rendement global à l'aide des indicateurs financiers clés suivants :

> le **bénéfice net**, qui est utilisé par la Société pour évaluer sa rentabilité et communiquer son objectif de croissance, car la Société accorde la priorité à la croissance du bénéfice net plutôt qu'à la croissance des revenus ;

> le **rendement de l'avoir moyen des actionnaires**, qui permet de mesurer le rendement des capitaux propres ;

> la **position de trésorerie nette excluant la position de trésorerie nette des ICI**, qui est un indicateur clé de la capacité financière de la Société.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux indicateurs financiers de rendement et compare les résultats obtenus aux 31 décembre 2009, 2008 et 2007, et pour les exercices terminés à ces dates, avec les objectifs financiers de la Société.

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

INDICATEUR FINANCIER	OBJECTIF FINANCIER	RÉSULTATS RÉELS		
		2009	2008	2007
Croissance du bénéfice net	Croissance annuelle d'entre 7 % et 12 %	☑ **15,0 %**	☑ 106,4 %	☒ (4,1 %)
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires (RAMA)	RAMA au moins égal au rendement des obligations à long terme du Canada plus 600 points de base (total de 9,9 % en 2009 et de 10,1 % en 2008)	☑ **27,3 %**	☑ 29,1 %	☑ 16,4 %
Position de trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI et la dette avec recours)	Maintien d'un bilan solide avec une position de trésorerie nette suffisante pour réaliser ses projets d'exploitation, de financement et d'investissement	☑ **722,9 M$**	☑ 854,6 M$	☑ 963,9 M$

☑ ÉGAL OU SUPÉRIEUR À L'OBJECTIF FINANCIER ☒ INFÉRIEUR À L'OBJECTIF FINANCIER

Le bénéfice net de 2009 a augmenté de 15,0 %, ou 46,9 millions $, pour s'établir à 359,4 millions $ (2,36 $ par action après dilution), par rapport à 312,5 millions $ (2,05 $ par action après dilution) en 2008, surpassant l'objectif à long terme de la Société d'atteindre une croissance annuelle d'entre 7 % et 12 %. L'augmentation significative du bénéfice net en 2009 est principalement attribuable à une hausse globale du ratio de marge brute de la Société, en raison essentiellement de l'amélioration de la rentabilité de ses activités dans la catégorie Ensembles, en partie contrebalancée par une diminution du ratio de marge brute de la catégorie Services et une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles. Le ratio de marge brute des activités de la catégorie Ensembles que la Société avait pour priorité en 2009 de ramener dans sa fourchette de moyenne historique d'entre 7 % et 10 %, s'est élevé à 16,2 %, excédant cette moyenne, principalement en raison de révisions favorables de la prévision des coûts pour certains projets d'envergure en voie d'achèvement ou achevés en 2009 et des avis de modification approuvés dont la Société avait déjà reflété les coûts. L'augmentation de 106,4 % du bénéfice net en 2008 a suivi une diminution de 4,1 % en 2007, car les résultats de 2007 comprenaient une perte importante dans le secteur Énergie.

Le RAMA, qui s'est établi à 27,3 % pour 2009, a surpassé l'objectif de 9,9 % qui avait été fixé pour l'exercice, ce qui reflète un solide rendement. La Société, a été en mesure d'atteindre ce rendement notable tout en ayant une position de trésorerie solide (trésorerie et équivalents de trésorerie de 1,2 milliard $ au 31 décembre 2009), laquelle a généré un rendement moyen de 0,55 % avant impôts en 2009, en raison des taux d'intérêt historiquement à leurs plus bas niveaux.

La position de trésorerie nette de 722,9 millions $ de la Société au 31 décembre 2009 reflète son solide bilan, qui permet à la Société de respecter ses plans d'exploitation, d'investissement et de financement.

La Société s'assure que les indicateurs de rendement clés sont communiqués à toutes ses divisions, car le bénéfice net et le RAMA sont tous deux des éléments clés des régimes de primes aux employés.

La Société utilise également d'autres indicateurs dans le présent rapport pour évaluer son rendement sous certains aspects ou dans certains domaines d'affaires, comme le bénéfice d'exploitation par secteur d'activité, la marge brute par projet et par catégorie d'activité, le taux de rendement interne, les dividendes et distributions des ICI, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, le fonds de roulement utilisé par projet et le fonds de roulement global, le ratio d'endettement avec recours sur capital, les dépenses en immobilisations par comparaison avec l'amortissement (excluant les ICI), le niveau des frais de vente, généraux et administratifs par comparaison avec la marge brute, le carnet de commandes et la marge brute relative au carnet de commandes.

5 Détail de l'état des résultats

RÉSULTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE BÉNÉFICE PAR ACTION)	2009		2008		2007	
Revenus par activité :						
Services	**2 221,4 $**		2 305,4 $		1 726,1 $	
Ensembles	**2 202,2**		3 229,5		3 635,7	
Opérations et maintenance	**1 297,9**		1 225,0		1 058,4	
ICI	**380,2**		347,0		309,4	
	6 101,7 $		7 106,9 $		6 729,6 $	
Marge brute par activité :						
Services	**562,7 $**	**25,3 %**	678,1 $	29,4 %	492,5 $	28,5 %
Ensembles	**357,4**	**16,2 %**	130,0	4,0 %	(121,4)	(3,3 %)
Opérations et maintenance	**50,1**	**3,9 %**	43,6	3,6 %	48,8	4,6 %
ICI	**180,9**	**47,6 %**	161,2	46,5 %	145,4	47,0 %
	1 151,1 $	**18,9 %**	1 012,9 $	14,3 %	565,3 $	8,4 %
Frais de vente, généraux et administratifs	**545,6**		515,2		392,8	
Intérêts (revenus) et taxes sur le capital :						
Provenant des ICI	**112,2**		108,2		104,6	
Provenant des autres activités	**16,0**		(13,7)		(32,1)	
	128,2		94,5		72,5	
Bénéfice provenant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	**477,3**		403,2		100,0	
Impôts sur les bénéfices	**108,2**		85,1		23,5	
Part des actionnaires sans contrôle	**9,7**		5,6		9,2	
Bénéfice net provenant des activités poursuivies	**359,4**		312,5		67,3	
Bénéfice net provenant des activités abandonnées	**–**		–		84,1	
Bénéfice net	**359,4 $**		312,5 $		151,4 $	
Bénéfice par action provenant des activités poursuivies ($)						
De base	**2,38 $**		2,07 $		0,45 $	
Dilué	**2,36 $**		2,05 $		0,44 $	
Bénéfice par action ($)						
De base	**2,38 $**		2,07 $		1,00 $	
Dilué	**2,36 $**		2,05 $		0,99 $	
Informations supplémentaires :						
Bénéfice net de SNC-Lavalin provenant des ICI						
Provenant de l'Autoroute 407	**9,8 $**		20,0 $		10,1 $	
Provenant des autres ICI	**27,1**		17,2		13,2	
Bénéfice net excluant les ICI						
Provenant des activités poursuivies	**322,5**		275,3		44,0	
Provenant des activités abandonnées	**–**		–		84,1	
Bénéfice net	**359,4 $**		312,5 $		151,4 $	

5.1 ANALYSE DU BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net a augmenté, s'établissant à 359,4 millions $ en 2009, comparativement à 312,5 millions $ en 2008 et à 151,4 millions $ en 2007. L'augmentation du bénéfice net en 2009 comparativement à celui de 2008 est principalement attribuable à la croissance du bénéfice net excluant les ICI. L'augmentation du bénéfice net de 2008 comparativement à celui de 2007 était attribuable à la croissance du bénéfice net excluant les ICI combinée à une contribution plus élevée des ICI.

Le bénéfice net excluant les ICI a augmenté, pour atteindre 322,5 millions $, comparativement à 275,3 millions $ en 2008, principalement attribuable à une hausse globale du ratio de marge brute de la Société, en raison essentiellement de l'amélioration de la rentabilité de ses activités dans la catégorie Ensembles, en partie contrebalancée par une diminution du ratio de marge brute de la catégorie Services et une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles. Le ratio de marge brute des activités de la catégorie Ensembles que la Société avait pour priorité de ramener dans sa fourchette de moyenne historique d'entre 7 % et 10 %, s'est élevé à 16,2 %, excédant cette moyenne, principalement en raison de révisions favorables de la prévision des coûts pour certains projets d'envergure en voie d'achèvement ou achevés en 2009, et des avis de modification approuvés dont la Société avait déjà reflété les coûts. L'augmentation du bénéfice net en 2008, comparativement à 2007, était principalement attribuable à une hausse du ratio de marge brute dans la catégorie Ensembles, conjuguée à un niveau d'activité plus élevé dans la catégorie Services. Le bénéfice net de 2007 incluait une perte importante dans le secteur Énergie, partiellement compensée par un bénéfice net résultant d'activités abandonnées.

Le bénéfice net provenant des ICI, qui s'est chiffré à 36,9 millions $ en 2009, est comparable à celui de l'exercice précédent, en raison d'une diminution du bénéfice net provenant de l'Autoroute 407 contrebalancée par une augmentation du bénéfice net provenant des autres ICI, principalement AltaLink. Le bénéfice net provenant des ICI avait augmenté en 2008 comparativement à l'exercice précédent, reflétant des contributions plus élevées d'AltaLink, provenant principalement d'une hausse des revenus, et de l'Autoroute 407, essentiellement en raison d'une baisse des frais d'intérêts, conjuguée à une économie d'impôts futurs.

5.2 ANALYSE DES REVENUS ET DE LA MARGE BRUTE

Les revenus ont diminué pour s'établir à 6 101,7 millions $ en 2009, comparativement à 7 106,9 millions $ en 2008, reflétant essentiellement une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles. L'augmentation de 2008 par rapport à 2007 reflétait une hausse des activités dans les catégories Services, Opérations et maintenance et ICI, en partie contrebalancée par une baisse des activités dans la catégorie Ensembles.

La marge brute a augmenté pour se chiffrer à 1 151,1 millions $ en 2009, contre 1 012,9 millions $ en 2008, reflétant principalement une augmentation du ratio de marge brute de la catégorie Ensembles, qui a été partiellement contrebalancée par une diminution du ratio de marge brute de la catégorie Services, et par une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles. L'augmentation de la marge brute en 2008 par rapport à 2007 reflète principalement l'apport de la catégorie Ensembles, qui avait généré une marge brute négative en 2007, principalement en raison de la perte sur le projet de centrale thermique à cycle combiné Goreway de 880 MW dans le secteur Énergie, combiné à l'accroissement des activités dans la catégorie Services.

La Société s'attend à un accroissement de ses revenus en 2010, avec une augmentation du volume d'activité dans les catégories Ensembles et ICI, alors qu'il est prévu que les revenus dans les catégories Services, et Opérations et maintenance se situeront à un niveau comparable à ceux de 2009. **La marge brute devrait également augmenter**, reflétant principalement une hausse prévue de la marge brute dans la catégorie Services, en raison d'un ratio de marge brute plus élevé, conjugué à une augmentation de la marge brute dans les catégories ICI et Opérations et maintenance.

5.2.1 REVENUS ET MARGE BRUTE DE LA CATÉGORIE SERVICES

Les revenus de la catégorie Services, qui devaient rester à un niveau comparable à ceux de l'exercice précédent, **ont diminué légèrement, totalisant 2 221,4 millions $**, comparativement à 2 305,4 millions $ en 2008, en raison principalement d'une baisse des activités principalement dans le secteur Produits chimiques et pétrole, qui a été en partie compensée principalement par le secteur Infrastructures et environnement.

Au cours des cinq derniers exercices, les activités de la catégorie Services ont plus que doublé, comme l'illustre le tableau suivant :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	2007	2006	2005
Revenus de la catégorie Services	**2 221,4 $**	2 305,4 $	1 726,1 $	1 180,2 $	958,5 $

La marge brute de la catégorie Services a diminué pour s'établir à 562,7 millions $ en 2009, comparativement à 678,1 millions $ en 2008, principalement en raison de la diminution du ratio de marge brute, reflétant une rentabilité moindre de certains projets d'envergure et une diminution du volume d'activité.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, le ratio de marge brute de la catégorie Services s'est situé approximativement entre 25 % et 29 % au cours des cinq derniers exercices.

	2009	2008	2007	2006	2005
Ratio de marge brute de la catégorie Services	**25,3 %**	29,4 %	28,5 %	27,7 %	26,1 %

La Société prévoit que les revenus de la catégorie Services en 2010 se situeront à un niveau comparable à ceux de 2009, alors que **la Société prévoit que la marge brute de la catégorie Services augmentera en 2010** par rapport à celle de 2009, reflétant une hausse prévue du ratio de marge brute.

5.2.2 REVENUS ET MARGE BRUTE DE LA CATÉGORIE ENSEMBLES

Tel que prévu, **les revenus de la catégorie Ensembles ont diminué en 2009, totalisant 2 202,2 millions $**, comparativement à 3 229,5 millions $ en 2008, reflétant des diminutions principalement dans les secteurs Produits chimiques et pétrole, et Énergie, essentiellement en raison de certains projets d'envergure quasi achevés ou en voie d'achèvement vers la fin de 2008.

Les activités de la catégorie Ensembles ont augmenté de façon notable de 2005 à 2007, comme l'illustre le tableau ci-dessous, alors que certains projets importants ont été achevés ou quasi achevés en 2008 et en 2009.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	2007	2006	2005
Revenus de la catégorie Ensembles	**2 202,2 $**	3 229,5 $	3 635,7 $	2 835,9 $	1 704,1 $

La marge brute de la catégorie Ensembles a augmenté pour s'établir à 357,4 millions $ en 2009, comparativement à 130,0 millions $ en 2008, en raison d'un ratio de marge brute plus élevé, principalement en raison de révisions favorables de la prévision des coûts pour certains projets d'envergure quasi achevés ou achevés en 2009, et des avis de modification approuvés dont la Société avait déjà reflété les coûts, qui a été en partie contrebalancé par une baisse du volume d'activité essentiellement attribuable à l'achèvement ou au quasi achèvement de certains projets d'envergure.

Le ratio de marge brute de la catégorie Ensembles se situait historiquement entre 7 % et 10 %. Toutefois, comme l'illustre le tableau ci-dessous, ce ratio a été inférieur à cette fourchette de 2005 à 2008. En 2009, la fourchette de moyenne historique a été dépassée en raison principalement de révisions favorables des coûts et des avis de modification approuvés tel que mentionné ci-haut.

	2009	2008	2007	2006	2005
Ratio de marge brute de la catégorie Ensembles	**16,2 %**	4,0 %	(3,3 %)	2,5 %	6,4 %

La Société prévoit que les revenus de la catégorie Ensembles connaîtront une hausse en 2010 comparativement à 2009, reflétant une augmentation des activités, principalement dans les secteurs Produits chimiques et pétrole, et Infrastructures et environnement, avec une augmentation du carnet de commandes au 31 décembre 2009 par rapport au 31 décembre 2008. **La marge brute de la catégorie Ensembles en 2010 devrait être à un niveau comparable** à celle de 2009, puisque la Société s'attend à une diminution du ratio de marge brute de la catégorie Ensembles comparativement à 2009, mais devant se situer près de la limite supérieure de sa fourchette de moyenne historique de 7 % à 10 %, ce qui devrait être compensé par une hausse du volume d'activités.

5.2.3 REVENUS ET MARGE BRUTE DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Comme prévu, **les revenus de la catégorie Opérations et maintenance ont augmenté pour totaliser 1 297,9 millions $ en 2009**, contre 1 225,0 millions $ en 2008, reflétant essentiellement un accroissement du volume de certains contrats en cours, principalement au Canada.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, les activités de la catégorie Opérations et maintenance ont augmenté chaque année au cours des 5 derniers exercices.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	2007	2006	2005
Revenus de la catégorie Opérations et maintenance	**1 297,9 $**	1 225,0 $	1 058,4 $	920,9 $	695,9 $

La marge brute de la catégorie Opérations et maintenance a augmenté à 50,1 millions $ en 2009, contre 43,6 millions $ en 2008, reflétant principalement un ratio de marge brute plus élevé sur certains contrats en cours, conjugué à une hausse du volume.

Le ratio de marge brute de la catégorie Opérations et maintenance s'est situé approximativement entre 3 % et 5 % au cours des cinq derniers exercices, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

	2009	2008	2007	2006	2005
Ratio de marge brute de la catégorie Opérations et maintenance	**3,9 %**	3,6 %	4,6 %	3,9 %	5,4 %

La Société prévoit que les revenus de la catégorie Opérations et maintenance en 2010 seront comparables à ceux de 2009. **En 2010, la marge brute devrait augmenter** par rapport à 2009, en raison d'une hausse du ratio de marge brute.

5.2.4 REVENUS ET MARGE BRUTE DE LA CATÉGORIE ICI

La relation entre les revenus et la marge brute pour les activités de la catégorie ICI peut ne pas être pertinente, puisqu'une partie importante des investissements est comptabilisée à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers de ces ICI.

Comme prévu, **les revenus de la catégorie ICI ont augmenté, s'établissant à 380,2 millions $ en 2009**, contre 347,0 millions $ en 2008, reflétant principalement une hausse des revenus provenant d'AltaLink et de l'Okanagan Lake Concession, pour lesquels les revenus sont consolidés intégralement. **La marge brute a augmenté pour se chiffrer à 180,9 millions $ en 2009**, comparativement à 161,2 millions $ en 2008, ce qui reflète principalement l'augmentation des revenus.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, la marge brute de la catégorie ICI a augmenté de façon notable au cours des cinq derniers exercices, reflétant principalement l'accroissement des activités d'AltaLink et de l'Autoroute 407, conjugué au début de l'exploitation de l'Okanagan Lake Concession en 2008.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	2007	2006	2005
Marge brute de la catégorie ICI	**180,9 $**	161,2 $	145,4 $	102,0 $	60,9 $

La Société prévoit que les revenus de la catégorie ICI s'accroîtront en 2010, principalement grâce à AltaLink et à Shariket Kahraba Hadjret En Nouss S.p.A. (« SKH »), puisque cette dernière sera en exploitation pendant toute l'année 2010, et l'Autoroute 407. **La marge brute devrait s'accroître en 2010**, en raison essentiellement d'une augmentation prévue des activités d'AltaLink, de SKH et de l'Autoroute 407.

5.3 ANALYSE DES FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais de vente, généraux et administratifs, qui, d'après nos prévisions, devaient rester à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent, **ont augmenté, totalisant 545,6 millions $ en 2009**, comparativement à 515,2 millions $ en 2008, reflétant essentiellement une augmentation des frais de vente, tandis que les frais généraux et administratifs sont demeurés comparables à ceux de l'exercice précédent. Les frais de vente incluent principalement les coûts engagés dans le cadre des offres de services et des activités liées au développement des affaires. Les frais généraux et administratifs comprennent essentiellement les charges de location qui découlent principalement des loyers, et les coûts liés à des services de soutien tels que la comptabilité, les ressources humaines et la gestion générale. Le tableau ci-dessous présente les frais de vente ainsi que les frais généraux et administratifs de la Société.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	VARIATION (%)
Frais de vente	**163,0 $**	135,8 $	20,1 %
Frais généraux et administratifs	**382,6**	379,4	0,8 %
Frais de vente, généraux et administratifs	**545,6 $**	515,2 $	5,9 %

La Société prévoit que les frais de vente, généraux et administratifs en 2010 s'établiront à un niveau comparable à celui de 2009. La Société continue à conserver un équilibre approprié entre la marge brute et les frais de vente, généraux et administratifs, tout en maintenant les investissements nécessaires dans les activités de vente afin d'atteindre son objectif de croissance. En 2009, les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage de la marge brute se sont établis à environ 47 %, soit un taux inférieur aux taux des 5 derniers exercices, principalement en raison d'une hausse considérable de la marge brute de la catégorie Ensembles en 2009.

	2009	2008	2007	2006	2005
Frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage de la marge brute	**47,4 %**	50,9 %	69,5 %	53,1 %	56,2 %

5.4 ANALYSE DES INTÉRÊTS (REVENUS) ET TAXES SUR LE CAPITAL

Comme prévu, **les intérêts et taxes sur le capital ont augmenté en 2009, totalisant 128,2 millions $**, comparativement à 94,5 millions $ en 2008. Les intérêts et taxes sur le capital sont analysés séparément des montants provenant des ICI et des autres activités.

Les intérêts et taxes sur le capital provenant des ICI ont augmenté en 2009 pour atteindre 112,2 millions $, comparativement à 108,2 millions $ en 2008, principalement en raison i) d'une augmentation des frais d'intérêts de 20,3 millions $ résultant de la composante liée à l'inflation provenant de la quote-part de la Société de la dette liée à l'inflation de l'Autoroute 407, **qui a été partiellement compensée** principalement par ii) une baisse des taxes sur le capital et autres, découlant principalement de la quote-part de la Société d'un ajustement favorable de 3,0 millions $ de la juste valeur relatif à des billets à long terme non commandités par des banques détenus par l'Autoroute 407 (ces billets étant essentiellement des papiers commerciaux adossés à des créances convertis en billets en 2009), par rapport à la quote-part de la Société de l'ajustement défavorable de 6,7 millions $ de la juste valeur de ces billets enregistré en 2008, et iii) des revenus d'intérêts de 10,0 millions $ provenant du financement temporaire consenti à Astoria II.

Les frais d'intérêts et taxes sur le capital provenant des autres activités ont augmenté en 2009, totalisant 16,0 millions $, comparativement à des revenus d'intérêts, déduction faite des taxes sur le capital, de 13,7 millions $ en 2008. L'augmentation est principalement attribuable à i) une diminution des revenus d'intérêts due à la baisse prévue des taux effectifs, partiellement compensée par un solde moyen de trésorerie plus élevé en 2009, et ii) une hausse des frais d'intérêts essentiellement sur la dette avec recours pour les débentures non garanties sur 10 ans totalisant 350 millions $, portant intérêt à un taux de 6,19 % par année, émises par la Société le 3 juillet 2009.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**			2008		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Revenus d'intérêts	**(11,6) $**	**(5,0) $**	**(16,6) $**	(3,7) $	(26,0) $	(29,7) $
Intérêts sur la dette à long terme :						
Avec recours	**–**	**19,0**	**19,0**	–	8,3	8,3
Sans recours						
AltaLink	**55,1**	**–**	**55,1**	59,7	–	59,7
Autoroute 407	**62,7**	**–**	**62,7**	39,4	–	39,4
Autres	**9,5**	**–**	**9,5**	6,1	0,4	6,5
Taxes sur le capital et autres	**(3,5)**	**2,0**	**(1,5)**	6,7	3,6	10,3
Intérêts (revenus) et taxes sur le capital	**112,2 $**	**16,0 $**	**128,2 $**	108,2 $	(13,7) $	94,5 $

La Société prévoit une augmentation des frais d'intérêts et taxes sur le capital en 2010 découlant principalement d'une augmentation des frais d'intérêts provenant des ICI et des autres activités.

Une hausse des frais d'intérêts provenant des ICI est prévue en 2010, principalement en raison d'une hausse des frais d'intérêts liés à AltaLink, en raison essentiellement de la dette supplémentaire devant être émise pour financer ses dépenses en immobilisations anticipées pour 2010.

Les frais d'intérêts provenant des autres activités devraient augmenter en 2010, principalement en raison des frais qui seront comptabilisés pour l'exercice complet au titre des débentures totalisant 350 millions $ émises en juillet 2009, en partie compensés par une hausse prévue des revenus d'intérêts.

5.5 ANALYSE DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif, qui, selon nos prévisions, devait être supérieur à celui de l'exercice précédent, **a augmenté, passant à 22,7 % en 2009**, contre 21,1 % en 2008. L'augmentation du taux d'imposition effectif est principalement attribuable au fait que la quote-part de SNC-Lavalin dans la constatation d'un actif d'impôts futurs qui n'avait pas été antérieurement comptabilisé relativement à l'Autoroute 407 a été plus élevée en 2008 qu'en 2009.

Le tableau suivant présente un sommaire du taux d'imposition effectif de la Société en distinguant les ICI des autres activités.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**			2008		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	**54,0 $**	**423,3 $**	**477,3 $**	37,7 $	365,5 $	403,2 $
Impôts sur les bénéfices	**8,4 $**	**99,8 $**	**108,2 $**	0,5 $	84,6 $	85,1 $
Taux d'imposition effectif (%)	**15,5 %**	**23,6 %**	**22,7 %**	1,4 %	23,1 %	21,1 %

La Société prévoit que son taux d'imposition effectif global en 2010 demeurera à un niveau comparable à celui de 2009.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, le taux d'imposition effectif est inférieur, depuis 2006, au taux d'imposition canadien prévu par la loi, principalement en raison de la répartition géographique des activités de la Société et de la constatation, en 2008 et 2009, d'économies d'impôts de l'Autoroute 407 décrites ci-dessus.

	2009	2008	2007	2006	2005
Taux d'imposition prévu par la loi	**30,6 %**	30,9 %	32,7 %	32,5 %	32,3 %
Taux d'imposition effectif	**22,7 %**	21,1 %	23,5 %	27,7 %	32,5 %

6 Carnet de commandes

La Société divulgue son carnet de commandes, qui est une mesure financière non définie par les PCGR, pour ses **catégories d'activité**, soit : i) **Services**, ii) **Ensembles**, iii) **Opérations et maintenance**, et iv) **ICI**. Le carnet de commandes est un **indicateur prévisionnel des revenus anticipés** qui seront comptabilisés par la Société. Il est établi en fonction des **contrats octroyés** considérés comme des commandes **fermes** ainsi que sur une **période continue de 5 ans** dans le cas des revenus récurrents des **ICI** comptabilisés selon la méthode de la **consolidation intégrale** ou **proportionnelle** lorsque la Société exerce le contrôle ou le contrôle conjoint, respectivement. En ce qui a trait aux activités de la catégorie **Opérations et maintenance**, la Société **limite** le carnet de commandes à **la période dont l'échéance est la plus rapprochée** entre i) la **durée du contrat octroyé** et ii) les **5 prochains exercices**.

La Société divulgue le carnet de commandes des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle, puisque les revenus futurs de ces concessions représentent l'une des catégories de revenus de la Société et que ce carnet de commandes fournit au lecteur de l'information utile sur les revenus que la Société prévoit tirer de ces concessions, lesquelles comprennent principalement AltaLink et l'Autoroute 407. Les revenus futurs des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition ne sont pas inclus dans le carnet de commandes, puisqu'ils représentent les prévisions de la Société quant à sa quote-part des résultats nets ou des dividendes et distributions, lesquels ont une incidence moins importante sur l'ensemble des revenus de la Société.

La Société veille à ce que l'information présentée dans le carnet de commandes soit à la fois utile et à jour. Par conséquent, la Société revoit régulièrement son carnet de commandes afin de s'assurer que toutes les modifications y sont reflétées, notamment les nouveaux contrats octroyés, les modifications aux contrats en cours et les annulations de projets, le cas échéant.

CARNET DE COMMANDES PAR SECTEUR, AINSI QU'AU CANADA ET À L'EXTÉRIEUR DU CANADA, PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ

Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes par secteur, ainsi qu'au Canada et à l'extérieur du Canada, par catégorie d'activité.

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009				
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	ICI	TOTAL
Services et Ensembles					
Infrastructures et environnement	**677,9 $**	**2 034,6 $**	**– $**	**– $**	**2 712,5 $**
Énergie	**253,5**	**436,1**	**–**	**–**	**689,6**
Produits chimiques et pétrole	**170,5**	**1 553,5**	**–**	**–**	**1 724,0**
Mines et métallurgie	**297,9**	**–**	**–**	**–**	**297,9**
Autres secteurs	**65,1**	**173,3**	**–**	**–**	**238,4**
Opérations et maintenance	**–**	**–**	**2 596,1**	**–**	**2 596,1**
ICI	**–**	**–**	**–**	**2 578,7**	**2 578,7**
Total	**1 464,9 $**	**4 197,5 $**	**2 596,1 $**	**2 578,7 $**	**10 837,2 $**
AU CANADA ET À L'EXTÉRIEUR DU CANADA					
Au Canada	**364,7 $**	**1 225,4 $**	**2 234,5 $**	**2 578,7 $**	**6 403,3 $**
À l'extérieur du Canada	**1 100,2**	**2 972,1**	**361,6**	**–**	**4 433,9**
Total	**1 464,9 $**	**4 197,5 $**	**2 596,1 $**	**2 578,7 $**	**10 837,2 $**

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2008				
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	ICI	TOTAL
Services et Ensembles					
Infrastructures et environnement	676,8 $	2 174,4 $	– $	– $	2 851,2 $
Énergie	194,7	546,0	–	–	740,7
Produits chimiques et pétrole	179,5	647,9	–	–	827,4
Mines et métallurgie	392,0	–	–	–	392,0
Autres secteurs	102,3	139,7	–	–	242,0
Opérations et maintenance	–	–	2 196,2	–	2 196,2
ICI	–	–	–	2 342,7	2 342,7
Total	1 545,3 $	3 508,0 $	2 196,2 $	2 342,7 $	9 592,2 $
AU CANADA ET À L'EXTÉRIEUR DU CANADA					
Au Canada	305,6 $	778,7 $	1 878,1 $	2 342,7 $	5 305,1 $
À l'extérieur du Canada	1 239,7	2 729,3	318,1	–	4 287,1
Total	1 545,3 $	3 508,0 $	2 196,2 $	2 342,7 $	9 592,2 $

Le carnet de commandes de la Société pour ses quatre catégories de revenus, soit : Services, Ensembles, Opérations et maintenance, et ICI, **a augmenté pour s'établir à 10,8 milliards $ au 31 décembre 2009**, comparativement à 9,6 milliards $ à la fin de 2008, reflétant une augmentation dans les catégories Ensembles, Opérations et maintenance, et ICI, qui a été en partie contrebalancée par une diminution dans la catégorie Services.

Le carnet de commandes au Canada a enregistré une hausse pour s'établir à 6 403,3 millions $ à la fin de 2009, contre 5 305,1 millions $ à la fin de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une augmentation dans la catégorie Ensembles, principalement dans le secteur Infrastructures et environnement, ainsi que dans les catégories Opérations et maintenance, et ICI.

Le carnet de commandes à l'extérieur du Canada, s'élevait à 4 433,9 millions $ à la fin de 2009, comparativement à 4 287,1 millions $ à la fin de l'exercice précédent, essentiellement attribuable à une augmentation dans la catégorie Ensembles, principalement dans le secteur Produits chimiques et pétrole, partiellement contrebalancée par une diminution dans la catégorie Services, principalement dans le secteur Mines et métallurgie.

6.1 CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE SERVICES

Le carnet de commandes de la catégorie Services se chiffrait à 1 464,9 millions $ à la fin de 2009, comparativement à 1 545,3 millions $ à la fin de l'exercice précédent, reflétant l'avancement réalisé sur les projets, principalement dans les secteurs Mines et métallurgie, et Autres secteurs, partiellement contrebalancé par une hausse dans le secteur Énergie.

RAPPROCHEMENT DU CARNET DE COMMANDES — SERVICES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		**2009**	2008
Carnet de commandes — au début		**1 545,3 $**	1 556,5 $
Ajouter :	Contrats octroyés pendant l'exercice	**2 060,6**	2 281,1
	Carnet de commandes provenant d'acquisitions d'entreprises d'ingénierie	**80,4**	13,1
Déduire :	Revenus enregistrés pendant l'exercice	**2 221,4**	2 305,4
Carnet de commandes — à la fin		**1 464,9 $**	1 545,3 $

Les contrats octroyés dans la catégorie Services se sont chiffrés à 2 060,6 millions $ en 2009, comparativement à 2 281,1 millions $ en 2008, et comprenaient des ajouts d'envergure en 2009, dont :

- **Astoria Project Partner II LLC** (Énergie/États-Unis) : contrat d'IAGC pour une centrale au gaz naturel à cycle combiné de 550 MW à New York, aux États-Unis ;
- **Projet du barrage de Dahla** (Infrastructures et environnement/Asie) : projet à prix coûtant majoré, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui comprend la fourniture de services-conseils et professionnels pour les réparations d'urgence d'un barrage et d'un système d'alimentation en eau d'irrigation, une étude de faisabilité portant sur l'augmentation de la capacité de rétention d'eau du barrage, et l'instauration de règlements gouvernementaux pour mieux gérer les ressources en eau et fournir la formation pour améliorer le rendement des récoltes en Afghanistan ;
- **Ferro Carajás** (Mines et métallurgie/Amérique latine et Caraïbes) : contrat de services spécialisés de gestion et d'ingénierie pour la réalisation et la consolidation de l'ingénierie de base, ainsi que l'élaboration des travaux préliminaires pour une nouvelle mine de 90 millions t/an, une usine de traitement du minerai de fer, et une installation de chargement de train au Brésil ;
- **Gaby, phase II** (Mines et métallurgie/Amérique latine et Caraïbes) : contrat d'IAGC à prix coûtant majoré visant l'augmentation de la capacité des installations dans les zones sèches de 31 millions t/an à 47,5 millions t/an de lixiviation en tas et de manutention du minerai de fer, et des installations dans les zones humides de 150 000 t/j, à 170 000 t/j de cuivre fin à Antofagasta, au Chili ;
- **Usine d'enrichissement Guelb II** (Mines et métallurgie/Afrique) : contrat à prix coûtant majoré d'IAGC pour la construction d'une usine d'enrichissement du minerai de fer, d'une capacité de 4 millions t/an en Mauritanie ;
- **Projet de soutien du secteur agricole du Mali** (Infrastructures et environnement/Afrique) : projet en coentreprise, à prix coûtant majoré financé par l'ACDI, pour réduire la pauvreté dans les sous-secteurs de la production d'échalote, d'oignon, d'ail et de beurre de karité au Mali, en améliorant quantitativement et qualitativement la production, en réduisant les pertes, en augmentant les ventes et en renforçant les organisations et les réseaux de distribution pour atteindre une répartition équitable des profits ;
- **Centrale hydroélectrique La Romaine II** (Infrastructures et environnement/Canada) : contrat à prix coûtant majoré pour Hydro-Québec, octroyé en consortium, portant sur la fourniture de services professionnels en génie des matériaux, et pour les essais géologiques et géotechniques, et le contrôle de la qualité des matériaux pour l'implantation d'une centrale hydroélectrique au Québec ;
- **Services de supervision de la fabrication pour Sino Iron Offshore** (Mines et métallurgie/Asie) : contrat à prix coûtant majoré portant sur la fourniture de services de gestion pour la construction d'une usine de désalinisation et sur la fourniture de services de gestion de projet d'ingénierie pour la fabrication de matériel de broyage minier in situ pour une mine de magnétite en Australie-Occidentale ; et
- **Programme de développement gazier Wasit** (Produits chimiques et pétrole/Moyen-Orient) : contrat de services d'ingénierie d'avant-projet et de gestion de projet pour le programme de développement gazier Wasit, qui permettra de produire et de traiter jusqu'à 2,5 milliards pi^3/j std de gaz en Arabie saoudite.

6.2 CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE ENSEMBLES

Le carnet de commandes de la catégorie Ensembles a augmenté pour s'établir à 4 197,5 millions $ à la fin de 2009, comparativement à 3 508,0 millions $ à la fin de 2008, découlant principalement de l'attribution de nouveaux contrats dans le secteur Produits chimiques et pétrole, partiellement contrebalancée par les secteurs Infrastructures et environnement, et Énergie.

RAPPROCHEMENT DU CARNET DE COMMANDES — ENSEMBLES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008
Carnet de commandes — au début	**3 508,0 $**	4 457,0 $
Ajouter : Contrats octroyés pendant l'exercice	**2 891,7**	2 280,5
Déduire : Revenus enregistrés pendant l'exercice	**2 202,2**	3 229,5
Carnet de commandes — à la fin	**4 197,5 $**	3 508,0 $

Les contrats octroyés dans la catégorie Ensembles en 2009 ont totalisé 2 891,7 millions $, contre 2 280,5 millions $ au cours de l'exercice précédent. Les contrats octroyés en 2009 comprenaient des ajouts d'envergure, dont :

- **Prolongement ouest du réseau de transport léger sur rail (RTLR) de Calgary** (Infrastructures et environnement/Canada) : contrat visant la conception, la construction et la gestion de l'approvisionnement pour le prolongement de 8 km du RTLR comprenant essentiellement 6 gares, 9 sous-stations d'énergie de traction, un grand échangeur routier et 2 stationnements incitatifs à Calgary ;
- **Concentra** (Autres secteurs/Europe) : contrat d'IAC à prix fixe portant sur la conception et la construction pour le remplacement de l'une des installations d'évapo-cristallisation par une nouvelle unité de recompression mécanique de la vapeur (« RMV ») pour la saline située sur la commune de Varangéville, en France, dont la capacité de production est ainsi portée à 560 000 t/an de sodium sec ;
- **Région d'Edmonton 240 kV** (Énergie/Canada) : contrat visant la mise en service et la mise à l'essai d'une nouvelle ligne de 12 km, de 50 km de lignes reconstruites, et le déroulage d'une ligne supplémentaire d'environ 12 km afin d'éliminer les contraintes actuelles du système et d'accroître la capacité de certaines lignes de 240 kV à Edmonton ;
- **Orchestre symphonique de Montréal (OSM)** (Infrastructures et environnement/Canada) : la portion IAC d'une entente signée avec le gouvernement du Québec pour la conception et la construction d'une nouvelle salle de concert de 2 100 sièges pour l'OSM, au centre-ville de Montréal ;
- **Nouveau centre de recherche et de développement** (Autres secteurs/Canada) : contrat d'IAC visant la prestation de services d'architecture, d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction pour le nouveau bâtiment de recherche et développement certifié LEED, d'une superficie de 88 230 pi^2, de GeneOhm Sciences Canada Inc. au Québec ;
- **Rhourde Nouss** (Produits chimiques et pétrole/Afrique) : contrat d'IAC pour la conception et la construction d'un complexe gazier et d'une installation de traitement du gaz naturel en Algérie, pouvant produire et traiter 3,5 milliards m^3/an de gaz naturel ;
- **SaskPower Yellowhead** (Énergie/Canada) : contrat visant l'installation de trois ensembles de turbines à gaz aérodérivées et l'achèvement d'une centrale thermique au gaz naturel de 140 MW, en Saskatchewan ;
- **Remplacement des générateurs de vapeur de la tranche 2** (Énergie/États-Unis) : projet d'IAC multi-phases portant sur le remplacement de deux générateurs de vapeur dans la centrale nucléaire Prairie Island au Minnesota ; et
- **Pavillon pour l'Exposition universelle** (Infrastructures et environnement/Asie) : contrat visant la conception et la construction du Pavillon du Canada de 6 000 m^2 pour l'Exposition universelle de 2010 à Shanghai, en Chine, qui aura plusieurs attributs écologiques.

6.3 CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Le carnet de commandes de la catégorie Opérations et maintenance se chiffrait à 2 596,1 millions $ à la fin de 2009, comparativement à 2 196,2 millions $ à la fin de 2008, principalement en raison du renouvellement de certains contrats clés au Canada, en partie contrebalancé par les contrats qui sont arrivés à échéance et par la fluctuation normale des échéances des contrats à long terme, principalement au Canada.

RAPPROCHEMENT DU CARNET DE COMMANDES — OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008
Carnet de commandes — au début	**2 196,2 $**	2 513,9 $
Ajouter : Contrats octroyés pendant l'exercice	**1 697,8**	907,3
Déduire : Revenus enregistrés pendant l'exercice	**1 297,9**	1 225,0
Carnet de commandes — à la fin	**2 596,1 $**	2 196,2 $

Parmi les nouveaux contrats d'envergure octroyés en 2009 figurent :

> le prolongement de 2 ans de la durée du contrat conclu avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour des services de gestion immobilière et de livraison de projets ;

> le prolongement de 5 ans de la durée du contrat conclu avec la Société canadienne des postes pour la prestation de services d'ingénierie, d'installation, de déneigement et d'entretien pour son programme de boîtes postales communautaires ; et

> l'entente visant l'exploitation et l'entretien d'une salle de concert de 2 100 sièges pour l'OSM, au centre-ville de Montréal, au Canada.

Un grand nombre de contrats dans la catégorie Opérations et maintenance ont été conclus pour une durée beaucoup plus longue que la période de 5 ans du carnet de commandes de cette catégorie. Le tableau suivant présente le carnet de commandes de la catégorie Opérations et maintenance pour chacun des exercices compris dans la période de 5 ans du carnet de commandes, conformément à la politique de la Société en matière de commandes, ainsi que les revenus prévus découlant de ses contrats fermes, qui ne figurent pas au carnet de commandes.

	INCLUS DANS LE CARNET DE COMMANDES						NON INCLUS DANS LE CARNET DE COMMANDES
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL	PAR LA SUITE
Carnet de commandes de la catégorie Opérations et maintenance	679,5 $	668,7 $	661,9 $	372,6 $	213,4 $	2 596,1 $	1 976,2 $

6.4 CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE ICI

Le tableau ci-dessous présente la répartition du carnet de commandes de la catégorie ICI aux 31 décembre 2009 et 2008 :

CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE ICI

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008
AltaLink	**1 877,4 $**	1 685,2 $
Autoroute 407	**600,7**	558,4
Autres	**100,6**	99,1
Total du carnet de commandes	**2 578,7 $**	2 342,7 $

Le carnet de commandes de la catégorie ICI a augmenté, pour atteindre 2 578,7 millions $ à la fin de 2009, contre 2 342,7 millions $ à la fin de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des revenus prévus d'AltaLink.

Le carnet de commandes présenté pour AltaLink aux 31 décembre 2009 et 2008 représente 100 % de ses revenus estimatifs récurrents pour les 5 prochains exercices, puisque cet investissement est consolidé intégralement, alors que dans le cas de l'Autoroute 407, qui est consolidé proportionnellement, il représente la quote-part de 16,77 % de SNC-Lavalin des revenus récurrents estimatifs des 5 prochains exercices.

7 Répartition géographique des revenus par catégorie d'activité

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009					
	SERVICES	ENSEMBLES	OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	ICI	TOTAL	
Canada	**694,3 $**	**948,1 $**	**1 196,0 $**	**380,3 $**	**3 218,7 $**	**53 %**
À l'extérieur du Canada						
Afrique	**235,0**	**597,0**	**56,7**	**(1,2)**	**887,5**	**15 %**
Moyen-Orient	**361,4**	**229,1**	**0,8**	**–**	**591,3**	**10 %**
Europe	**342,7**	**204,8**	**17,9**	**2,1**	**567,5**	**9 %**
Amérique latine et Caraïbes	**164,9**	**124,3**	**–**	**–**	**289,2**	**5 %**
États-Unis	**217,0**	**56,0**	**–**	**(1,0)**	**272,0**	**4 %**
Asie	**178,4**	**12,9**	**21,0**	**–**	**212,3**	**3 %**
Autres régions	**27,7**	**30,0**	**5,5**	**–**	**63,2**	**1 %**
	1 527,1	**1 254,1**	**101,9**	**(0,1)**	**2 883,0**	**47 %**
Total	**2 221,4 $**	**2 202,2 $**	**1 297,9 $**	**380,2 $**	**6 101,7 $**	**100 %**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2008					
	SERVICES	ENSEMBLES	OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	ICI	TOTAL	
Canada	740,9 $	1 368,9 $	1 154,5 $	346,1 $	3 610,4 $	51 %
À l'extérieur du Canada						
Afrique	280,5	586,8	44,7	(1,4)	910,6	13 %
Moyen-Orient	305,6	874,7	1,2	–	1 181,5	17 %
Europe	369,0	183,9	–	2,3	555,2	8 %
Amérique latine et Caraïbes	199,0	148,0	–	–	347,0	5 %
États-Unis	203,3	31,8	–	–	235,1	3 %
Asie	135,1	2,1	18,0	–	155,2	2 %
Autres régions	72,0	33,3	6,6	–	111,9	1 %
	1 564,5	1 860,6	70,5	0,9	3 496,5	49 %
Total	2 305,4 $	3 229,5 $	1 225,0 $	347,0 $	7 106,9 $	100 %

7.1 REVENUS PROVENANT DU CANADA

Les **revenus provenant du Canada**, tel que prévu, **ont diminué en 2009 pour totaliser 3 218,7 millions $**, contre 3 610,4 millions $ en 2008, principalement en raison d'une baisse du volume d'activité de la catégorie Ensembles.

Les **activités de la catégorie Services au Canada ont diminué pour s'établir à 694,3 millions $ en 2009**, comparativement à 740,9 millions $ en 2008, reflétant essentiellement une baisse des activités dans le secteur Produits chimiques et pétrole, qui a été partiellement compensée par une augmentation des activités dans le secteur Infrastructures et environnement.

Les **activités de la catégorie Ensembles au Canada ont diminué pour s'établir à 948,1 millions $ en 2009**, comparativement à 1 368,9 millions $ pour l'exercice précédent, reflétant principalement une baisse du volume d'activité dans les secteurs Infrastructures et environnement, Énergie, et Produits chimiques et pétrole, essentiellement attribuable à certains projets d'envergure en voie d'achèvement ou achevés.

Les activités de la catégorie Opérations et maintenance au Canada ont augmenté de 41,5 millions $ en 2009 pour se chiffrer à 1 196,0 millions $, principalement en raison d'une hausse du volume des contrats en cours.

L'augmentation de 34,2 millions $ dans la catégorie ICI au Canada en 2009 par rapport à 2008 est essentiellement attribuable à une hausse des revenus provenant d'AltaLink et de l'Okanagan Lake Concession.

En 2010, les revenus provenant du Canada devraient augmenter par rapport à 2009, essentiellement en raison d'une augmentation des activités de la catégorie Services, principalement dans les secteurs Mines et métallurgie et Énergie, ainsi que d'une augmentation des activités de la catégorie ICI, principalement en raison d'AltaLink et de l'Autoroute 407, ce qui devrait être en partie contrebalancé par une diminution des activités de la catégorie Ensembles, essentiellement dans le secteur Énergie.

7.2 REVENUS PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Comme prévu, **les revenus provenant de l'extérieur du Canada ont diminué en 2009, totalisant 2 883,0 millions $,** contre 3 496,5 millions $ en 2008, avec une diminution des activités principalement dans la catégorie Ensembles.

- **Les revenus provenant de l'Afrique se sont chiffrés à 887,5 millions $ en 2009**, comparativement à 910,6 millions $ en 2008, en raison de la diminution des activités de la catégorie Services, principalement dans les secteurs Mines et métallurgie, et Énergie, en partie compensée principalement par le secteur Infrastructures et environnement.
- **Les revenus provenant du Moyen-Orient ont diminué, totalisant 591,3 millions $ en 2009**, comparativement à 1 181,5 millions $ en 2008, reflétant essentiellement une baisse des activités de la catégorie Ensembles dans le secteur Produits chimiques et pétrole, attribuable au fait que certains projets d'envergure sont en voie d'achèvement ou achevés, ainsi que dans les secteurs Infrastructures et environnement, et Mines et métallurgie.
- **Les revenus provenant de l'Europe se sont élevés à 567,5 millions $ en 2009**, comparativement à 555,2 millions $ en 2008, essentiellement en raison d'une augmentation des activités de la catégorie Ensembles, principalement dans le secteur Produits chimiques et pétrole, partiellement contrebalancée par une baisse des activités de la catégorie Services, principalement dans le secteur Mines et métallurgie.
- **Les revenus provenant de l'Amérique latine et des Caraïbes se sont chiffrés à 289,2 millions $ en 2009**, comparativement à 347,0 millions $ en 2008, reflétant essentiellement une diminution des activités de la catégorie Services dans le secteur Mines et métallurgie, conjuguée à une baisse des activités de la catégorie Ensembles dans les Autres secteurs.
- **Les revenus provenant des États-Unis ont augmenté pour se chiffrer à 272,0 millions $ en 2009**, comparativement à 235,1 millions $ en 2008, en raison principalement d'une augmentation des activités de la catégorie Ensembles, essentiellement dans le secteur Produits chimiques et pétrole.
- **En Asie, les revenus ont augmenté pour s'établir à 212,3 millions $ en 2009**, comparativement à 155,2 millions $ pour l'exercice précédent, reflétant essentiellement une hausse des activités de la catégorie Services, principalement dans le secteur Mines et métallurgie.
- **Les revenus provenant des Autres régions ont totalisé 63,2 millions $ en 2009**, comparativement à 111,9 millions $ en 2008, principalement en raison d'une diminution des activités de la catégorie Services dans le secteur Produits chimiques et pétrole.

La Société prévoit qu'en 2010, les revenus provenant de l'extérieur du Canada seront supérieurs à ceux de 2009, principalement en raison d'une hausse globale du volume d'activité dans la catégorie Ensembles, principalement attribuable aux secteurs Produits chimiques et pétrole, et Infrastructures et environnement.

8 Résultats d'exploitation par secteur

Comme il a été mentionné précédemment, la Société analyse ses résultats par secteur d'activité. Ces secteurs regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, de la façon dont est évaluée la performance de la direction : i) les secteurs d'exploitation des catégories **Services et Ensembles**, qui se rapportent à son savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction, pour lesquelles la Société présente l'information de la façon dont est évaluée la performance de la direction en regroupant ses projets exécutés en fonction du type d'industrie, soit **Infrastructures et environnement**, **Énergie**, **Produits chimiques et pétrole**, **Mines et métallurgie** et **Autres secteurs** ; ii) **Opérations et maintenance** ; et iii) **ICI**.

Les commentaires ci-dessous passent en revue les revenus et les bénéfices d'exploitation par secteur de la Société. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 pour plus d'information sur la manière dont la Société établit son bénéfice d'exploitation.

Le tableau ci-dessous résume l'apport par secteur d'activité en 2009 et en 2008.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**			2008		
	REVENUS	BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	RATIO DU BÉNÉFICE D'EXPLOITATION SUR LES REVENUS	REVENUS	BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	RATIO DU BÉNÉFICE (DE LA PERTE) D'EXPLOITATION SUR LES REVENUS
Services et Ensembles						
Infrastructures et environnement	**1 602,6 $**	**212,9 $**	**13,3 %**	1 700,4 $	113,0 $	6,6 %
Énergie	**921,9**	**88,0**	**9,5 %**	1 176,2	(24,4)	(2,1 %)
Produits chimiques et pétrole	**829,4**	**21,0**	**2,5 %**	1 416,8	104,4	7,4 %
Mines et métallurgie	**764,7**	**72,2**	**9,4 %**	859,0	117,0	13,6 %
Autres secteurs	**305,0**	**40,6**	**13,3 %**	382,5	46,8	12,2 %
Opérations et maintenance	**1 297,9**	**32,5**	**2,5 %**	1 225,0	25,4	2,1 %
ICI	**380,2**	**36,9**	**9,7 %**	347,0	37,2	10,7 %
Total	**6 101,7 $**	**504,1 $**	**8,3 %**	7 106,9 $	419,4 $	5,9 %

Le tableau sommaire ci-dessous compare l'apport réel de chaque secteur d'activité en 2009 aux prévisions initiales énoncées dans le rapport de gestion annuel de 2008 et présente les prévisions de la Société pour 2010.

SOMMAIRE DU BÉNÉFICE D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

	2009			2010
	PRÉVISIONS	RÉEL	RÉEL VS. PRÉVISIONS	PRÉVISIONS
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	↑	↑	☑	↓
Énergie	↑	↑	☑	↓
Produits chimiques et pétrole	↓	↓	☑	↑
Mines et métallurgie	↓	↓	☑	–
Autres secteurs	–	↓	☒	–
Opérations et maintenance	↑	↑	☑	↑
ICI	↑	–	☒	↑
Bénéfice d'exploitation total	↑	↑	☑	↑

↑ AUGMENTATION PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT ; ↓ DIMINUTION PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT ; – NIVEAU COMPARABLE À CELUI DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ; ☑ ÉGAL OU SUPÉRIEUR AUX PRÉVISIONS ; ☒ INFÉRIEUR AUX PRÉVISIONS

En 2009, le bénéfice d'exploitation par secteur de la Société a soit égalé, soit dépassé les attentes, exception faite des Autres secteurs et des ICI.

8.1 ACTIVITÉS DES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction provient des employés de la Société pour les activités des catégories Services et Ensembles. Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition des revenus entre Services et Ensembles (soit les contrats de la catégorie Services typiquement à prix coûtant majoré et les contrats de la catégories Ensembles typiquement à prix forfaitaire), ainsi que le ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus. La variation du ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus est essentiellement attribuable à i) la composition des revenus, étant donné que les activités des catégories Services et Ensembles génèrent des ratios de marge brute différents, et à ii) l'exécution des contrats de la catégorie Ensembles à prix forfaitaire.

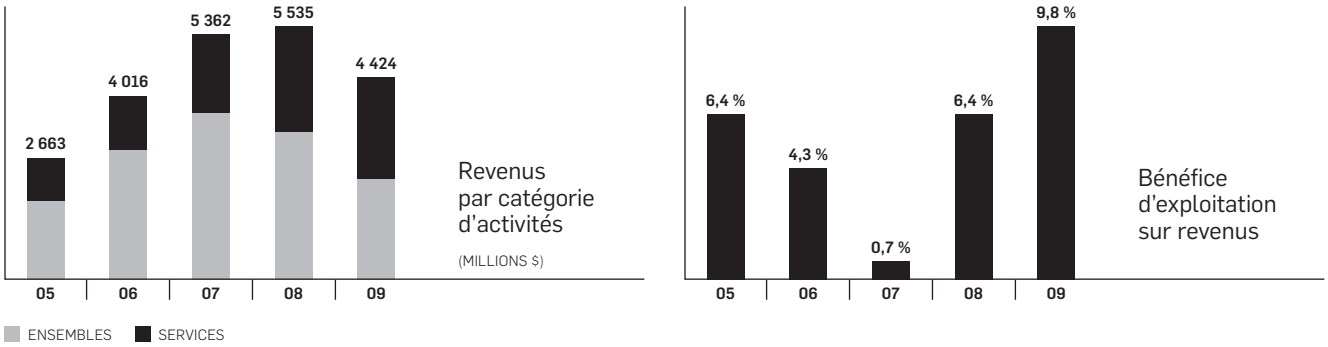

8.1.1 INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant du secteur Infrastructures et environnement			
Services	**634,3 $**	534,5 $	18,7 %
Ensembles	**968,3**	1 165,9	(17,0 %)
Total	**1 602,6 $**	1 700,4 $	(5,8 %)
Bénéfice d'exploitation provenant du secteur Infrastructures et environnement	**212,9 $**	113,0 $	88,3 %
Ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus provenant du secteur Infrastructures et environnement (%)	**13,3 %**	6,6 %	s.o.

Les revenus provenant du secteur Infrastructures et environnement se sont établis à 1 602,6 millions $ en 2009, comparativement à 1 700,4 millions $ en 2008, ce qui reflète une baisse du volume d'activité dans la catégorie Ensembles, compensée en partie par une augmentation du volume d'activité dans la catégorie Services.

Les projets d'envergure suivants ont contribué aux revenus en 2009 :

> **Aéroport de Benina** (Ensembles/Afrique) : ce contrat en cours, qui a été attribué en 2008, pour l'approvisionnement et la construction d'une nouvelle aérogare internationale, d'une piste et d'une aire de trafic pour un nouvel aéroport à Benghazi, en Libye, a progressé en 2009 ;

> **Réseau de transport Canada Line** (Ensembles/Canada) : contrat d'IAC avec InTransit BC portant sur la conception et la construction de la liaison rapide de transport en commun reliant les villes de Vancouver et de Richmond à l'aéroport international de Vancouver, liaison qui a été mise en service en août 2009, plus de trois mois avant l'échéance ;

> **Pont Coast Meridian** (Ensembles/Canada) : contrat visant la conception et la construction d'un pont haubané de 580 m de long en Colombie-Britannique, qui a débuté en 2008 et devrait être achevé au cours du premier semestre de 2010 ;

> **Autoroute Est-Ouest** (Services/Afrique) : contrat d'ingénierie, attribué en 2008, pour la supervision des travaux de construction du tronçon central de 169 km de longueur d'une autoroute à 6 voies en Algérie ;

> **Koudiat Acerdoune** (Ensembles/Afrique) : l'avancement des travaux de construction s'est poursuivi en 2009 pour ce contrat d'IAC portant sur une usine de traitement de l'eau, des réservoirs, des stations de pompage et un système d'adduction d'eau en Algérie ;

- **Sarir, phase II** (Ensembles/Afrique) : la deuxième phase de ce contrat d'IAC portant sur la fabrication de 45 000 conduites en béton précontraint doublées pour la Great Man-Made River Authority en Lybie, commencée en 2008, s'est poursuivie ;
- **Taksebt** (Ensembles/Afrique) : ce contrat d'IAC pour la conception et la construction d'une usine de traitement de l'eau, des stations de pompage et d'un système d'adduction d'eau en Algérie, octroyé en 2004, a été mis en service en 2009 ; et
- **Tiznados, phase II** (Ensembles/Amérique latine et Caraïbes) : ce contrat d'IAC portant sur la conception et la construction d'un système d'irrigation intégré, dans l'État de Guarico, au Venezuela, a été octroyé en 2008 dans le cadre d'un projet à phases multiples succédant au projet de remise en état d'une partie existante d'un canal d'irrigation de la vallée de la rivière Tiznados, achevé par la Société au début de 2008 pour le même client.

Comme prévu, **le bénéfice d'exploitation a augmenté en 2009, totalisant 212,9 millions $**, comparativement à 113,0 millions $ en 2008. Cette augmentation reflète principalement une marge brute plus élevée dans la catégorie Ensembles et une augmentation du volume d'activité de la catégorie Services par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation dans la catégorie Ensembles est principalement attribuable à un ratio de marge brute plus élevé, principalement en raison des révisions favorables de la prévision des coûts pour certains projets d'envergure en voie d'achèvement ou achevés en 2009, et des avis de modification dont la Société avait déjà reflété les coûts, qui a entraîné un apport plus élevé que prévu et a plus que compensé la diminution du volume d'activité.

La Société prévoit que l'apport du secteur Infrastructures et environnement diminuera en 2010, puisque le ratio de marge brute du secteur devrait diminuer en 2010, après avoir bénéficié, en 2009, de révisions favorables et des avis de modification approuvés mentionnés ci-dessus, partiellement compensé par une augmentation prévue du volume d'activité en 2010, comparativement à 2009.

8.1.2 ÉNERGIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant du secteur Énergie			
Services	**291,9 $**	258,5 $	12,9 %
Ensembles	**630,0**	917,7	(31,3 %)
Total	**921,9 $**	1 176,2 $	(21,6 %)
Bénéfice (perte) d'exploitation provenant du secteur Énergie	**88,0 $**	(24,4) $	s.o.
Ratio du bénéfice (de la perte) d'exploitation sur les revenus provenant du secteur Énergie (%)	**9,5 %**	(2,1 %)	s.o.

Les revenus de la catégorie Énergie se sont élevés à 921,9 millions $ en 2009, comparativement à 1 176,2 millions $ en 2008, reflétant principalement une diminution du volume d'activité pour certains projets d'envergure de la catégorie Ensembles en voie d'achèvement ou achevés, principalement au Canada, partiellement compensée par une augmentation des activités de la catégorie Services, principalement à l'extérieur du Canada.

Les projets d'envergure suivants ont contribué aux revenus en 2009 :

- **Astoria Project Partners II LLC** (Services/États-Unis) : ce contrat d'IAGC pour la centrale au gaz naturel à cycle combiné de 550 MW Astoria II à New York, s'est poursuivi en 2009 ;
- **Bruce Power A.L.P.** (Ensembles/Canada) : ce contrat d'IAC, octroyé en 2005 pour la réalisation de travaux liés aux installations classiques de production d'énergie d'une centrale nucléaire en Ontario, s'est poursuivi en 2009 et devrait se terminer en 2010 ;
- **Complexe d'électrolyse d'Emirates Aluminium** (Services/Moyen-Orient) : ce contrat de services d'IAGC a été octroyé en 2007 pour la conception et la construction d'une nouvelle usine d'aluminium à Abu Dhabi, qui aura une capacité totale de 0,7 million de t/an. Le contrat inclut également une centrale thermique à cycle combiné de 2 000 MW. Les activités de la catégorie Services pour la construction de la centrale thermique se sont poursuivis en 2009. Les activités liées à l'usine d'électrolyse sont présentées dans le secteur Mines et métallurgie ;
- **Centrale Ermine de SaskPower** (Ensembles/Canada) : le contrat d'IAC pour la nouvelle centrale thermique au gaz naturel de 80 MW en Saskatchewan, qui est entrée en exploitation commerciale en 2009 ;
- **Centrale Queen Elizabeth de SaskPower** (Ensembles/Canada) : le contrat clés en main et à prix coûtant majoré pour les travaux de génie civil à la centrale thermique existante, portant sur l'ajout de 3 turbogénérateurs à gaz d'une capacité totale de production de 96 MW, en Saskatchewan, dont la mise en exploitation commerciale a eu lieu en décembre 2009, avant l'échéance prévue ;

- **Shariket Kahraba Hadjret En Nouss S.p.A.** (Ensembles/Afrique) : ce contrat d'IAC relatif à une centrale au gaz de 1 227 MW en Algérie a été octroyé en 2006 et a été terminé en 2009 ;
- **Sithe Global Power Goreway ULC (« Goreway »)** (Ensembles/Canada) : ce contrat d'IAC porte sur la conception et la construction d'une centrale thermique à cycle combiné de 880 MW en Ontario, qui est entrée en exploitation commerciale au cours du deuxième trimestre de 2009 ;
- **Développement dans le sud-est** (Ensembles/Canada) : ce projet d'IAC comprend diverses améliorations apportées au réseau de transport et de distribution d'électricité dans trois régions différentes du sud-est de l'Alberta, comprenant notamment des postes électriques nouveaux et améliorés, des améliorations thermiques et 12 km de nouvelles lignes ; et
- **Développement dans le sud-ouest** (Ensembles/Canada) : ce contrat d'IAC visant à renforcer le réseau de transport dans le sud-ouest de l'Alberta, afin de favoriser le développement de projets de parcs éoliens actuels et futurs, comprenant des postes électriques nouveaux, améliorés et étendus, une ligne de transport double à 240 kV sur 90 km et une ligne de transport supplémentaire à 138 kV sur 25 km, devrait être achevé en 2010.

Comme prévu, le secteur **Énergie a fourni un apport positif aux résultats consolidés de la Société en 2009, ayant généré un bénéfice d'exploitation de 88,0 millions $**, comparativement à une perte d'exploitation de 24,4 millions $ à l'exercice précédent. La perte d'exploitation enregistrée en 2008 était essentiellement attribuable à la perte comptabilisée à l'égard de la centrale Goreway de 880 MW, décrite précédemment, reflétant une révision à la hausse des coûts estimatifs pour achever le projet.

En 2010, la Société s'attend à une diminution de l'apport du secteur Énergie, en raison essentiellement d'une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles du fait que certains projets d'envergure seront achevés ou en voie d'achèvement, principalement au Canada, ainsi que dans la catégorie Services, en raison essentiellement du quasi achèvement ou de l'achèvement de certains projets, principalement à l'extérieur du Canada.

8.1.3 PRODUITS CHIMIQUES ET PÉTROLE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant du secteur Produits chimiques et pétrole			
Services	**363,5 $**	543,4 $	(33,1 %)
Ensembles	**465,9**	873,4	(46,7 %)
Total	**829,4 $**	1 416,8 $	(41,5 %)
Bénéfice d'exploitation provenant du secteur Produits chimiques et pétrole	**21,0 $**	104,4 $	(79,9 %)
Ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus provenant du secteur Produits chimiques et pétrole (%)	**2,5 %**	7,4 %	s.o.

Les revenus du secteur Produits chimiques et pétrole ont diminué pour s'établir à 829,4 millions $ en 2009, comparativement à 1 416,8 millions $ à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement une baisse générale du volume d'activité dans les catégories Ensembles et Services, attribuable en partie au fait que certains projets d'envergure sont achevés ou en voie d'achèvement.

Les projets d'envergure suivants ont contribué aux revenus en 2009 :

- **Société en commandite Canaport LNG** (Ensembles/Canada) : octroyé en 2006, ce contrat d'IAC visant la conception et la construction d'un terminal de réception et de regazéification de gaz naturel liquéfié, au Nouveau-Brunswick, a franchi une étape importante en 2009 et devrait être achevé au cours du deuxième trimestre de 2010 ;
- **Raffinerie et usine de produits chimiques d'ExxonMobil** (Services/États-Unis) : le contrat en cours de services d'ingénierie d'avant-projet, de gestion de projet, d'ingénierie détaillée et d'approvisionnement pour un complexe de raffinerie et d'usine de produits chimiques à Baytown, au Texas ;
- **Projet de sables bitumineux Sunrise d'Husky** (Services/Canada) : les travaux d'ingénierie d'avant-projet et de conception à prix coûtant majoré, pour la récupération de 200 000 barils/j de bitume au moyen de la technologie de drainage par gravité et injection de vapeur, portant sur une unité centrale de traitement, des plateformes de forage et un réseau collecteur en Alberta, ont été terminés en 2009 ;
- **Usine de concentration d'acide nitrique et sulfurique** (Ensembles/États-Unis) : le contrat à prix forfaitaire visant la modernisation de l'usine de concentration de 130 t/j d'acide nitrique et de 80 t/j d'acide sulfurique pour Alliant Techsystems, Inc. en Virginie, est prévu se terminer en 2010 ;

- **Oscar II** (Ensembles/Europe) : le contrat clés en main pour GRT Gaz, filiale de Gaz de France, portant sur la construction de deux nouvelles stations de compression de gaz naturel et d'interconnexion dans les communes de Fontenay-Mauvoisin et de Saint-Avit, en France, se poursuit ;
- **Rhourde Nouss** (Ensembles/Afrique) : le contrat d'IAC pour la conception et la construction d'un complexe gazier et d'une installation de traitement du gaz naturel en Algérie, pouvant produire et traiter 3,5 milliards m^3/an de gaz naturel, a été attribué en 2009 et se poursuit ; et
- **Programme d'agrandissement de Shaybah, phase II** (Ensembles/Moyen-Orient) : octroyé en 2007, ce contrat clés en main à prix forfaitaire visant la conception et la construction des installations centrales de traitement de Shaybah est entré en exploitation commerciale en 2009.

Comme prévu, **le bénéfice d'exploitation a diminué en 2009, totalisant 21,0 millions $**, comparativement à 104,4 millions $ en 2008, en raison principalement d'un volume d'activité moins élevé dans les catégories Ensembles et Services, conjugué à des révisions défavorables de la prévision des coûts pour un projet d'envergure de la catégorie Ensembles en 2009.

La Société prévoit que l'apport du secteur Produits chimiques et pétrole en 2010 augmentera par rapport à celui de 2009, reflétant essentiellement un ratio de marge brute plus élevé, principalement en raison des révisions défavorables de la prévision des coûts comptabilisées en 2009, conjugué à une hausse anticipée du volume d'activité pour la catégorie Ensembles ainsi que pour la catégorie Services.

8.1.4 MINES ET MÉTALLURGIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant du secteur Mines et métallurgie			
Services	**762,8 $**	764,4 $	(0,2 %)
Ensembles	**1,9**	94,6	(98,0 %)
Total	**764,7 $**	859,0 $	(11,0 %)
Bénéfice d'exploitation provenant du secteur Mines et métallurgie	**72,2 $**	117,0 $	(38,3 %)
Ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus provenant du secteur Mines et métallurgie (%)	**9,4 %**	13,6 %	s.o.

Les revenus du secteur Mines et métallurgie ont diminué pour s'établir à 764,7 millions $ en 2009, comparativement à 859,0 millions $ en 2008, reflétant une baisse de volume d'activité de la catégorie Ensembles en 2009 par rapport à 2008. Les revenus de la catégorie Services sont demeurés à un niveau comparable à celui de 2008.

Les projets d'envergure suivants ont contribué aux revenus en 2009 :

- **Projet de nickel Ambatovy** (Services/Afrique) : les travaux de construction se sont poursuivis relativement à ce contrat d'IAGC octroyé en 2006 pour la construction d'une mine à ciel ouvert et d'une usine de traitement hydrométallurgique devant produire principalement du nickel et du cobalt, à Madagascar. SNC-Lavalin a un investissement en capitaux propres de 5 % dans ce projet, qui est comptabilisé à la valeur d'acquisition ;
- **Projet de ferronickel Barro Alto** (Services/Amérique latine et Caraïbes) : ce contrat d'IAGC en cours a été octroyé en 2007 pour les services de gestion de projet et les services techniques connexes en vue des travaux d'agrandissement d'une usine de ferronickel au Brésil ;
- **Usine d'électrolyse d'aluminium de Boyne** (Services/Asie) : contrat d'IAGC en coentreprise pour les projets de remplacement du four et du pont roulant de l'usine d'électrolyse d'aluminium de 550 000 t/an de Rio Tinto Alcan au Queensland, en Australie, en cours ;
- **Cortez Hills** (Services/États-Unis) : ce contrat d'IAGC, attribué en 2006, visant la mise en service et la construction d'une usine au Nevada pouvant traiter 10 000 tonnes courtes par jour de minerai pour produire de l'or au moyen de la lixiviation en tas, devrait être achevé en 2010 ;
- **Complexe d'électrolyse d'Emirates Aluminium** (Services/Moyen-Orient) : ce contrat d'IAGC a été octroyé en 2007 pour la conception et la construction d'une nouvelle usine d'aluminium à Abu Dhabi, qui aura une capacité totale de 0,7 million t/an, s'est poursuivi en 2009 ;
- **Qatar Petroleum et Hydro Aluminium A.S.** (Services/Moyen-Orient) : ce contrat d'IAGC pour le secteur des services et le bâtiment des salles de cuves d'une nouvelle usine d'aluminium, au Qatar, s'est poursuivi en 2009 ; et

> **Mine Reko Diq** (Services/Asie) : ce contrat pour des études de préfaisabilité et de faisabilité relativement aux phases initiales de mise en valeur et d'agrandissement d'une mine, d'une capacité de 110 000 t/j et de 220 000 t/j de minerai, respectivement, pour la production de concentré de cuivre au Pakistan, devrait se terminer au cours du premier trimestre de 2010.

Comme prévu, **le bénéfice d'exploitation a diminué en 2009**, essentiellement en raison d'un volume global d'activité moins élevé, conjugué à une diminution du ratio de marge brute pour les activités de la catégorie Services en 2009, par rapport à 2008.

La Société prévoit que l'apport du secteur Mines et métallurgie en 2010 se maintiendra à un niveau comparable à celui de 2009, reflétant principalement un ratio de marge brute plus élevé en 2010, contrebalancé par une baisse prévue du volume d'activité de certains projets d'envergure en cours de la catégorie Services.

8.1.5 AUTRES SECTEURS

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant des Autres secteurs			
Services	**168,9 $**	204,7 $	(17,5 %)
Ensembles	**136,1**	177,8	(23,5 %)
Total	**305,0 $**	382,5 $	(20,3 %)
Bénéfice d'exploitation provenant des Autres secteurs	**40,6 $**	46,8 $	(13,1 %)
Ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus provenant des Autres secteurs (%)	**13,3 %**	12,2 %	s.o.

Les Autres secteurs regroupent les activités de plusieurs domaines, à savoir les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, l'agroalimentaire, l'acide sulfurique ainsi que les diverses installations industrielles, qui ne sont pas incluses dans les autres secteurs ci-dessus.

Les revenus des Autres secteurs se sont établis à 305,0 millions $ en 2009, comparativement à 382,5 millions $ en 2008, ce qui reflète principalement une diminution des activités dans la catégorie Ensembles à l'extérieur du Canada. **Le bénéfice d'exploitation, qui devait demeurer à un niveau comparable à celui de 2008, a diminué, totalisant 40,6 millions $**, comparativement à 46,8 millions $ en 2008. Cette diminution du bénéfice d'exploitation est essentiellement attribuable à une baisse du volume d'activité pour les projets de la catégorie Ensembles.

La Société prévoit que l'apport des Autres secteurs en 2010 demeurera à un niveau comparable à celui de 2009.

8.2 OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant du secteur Opérations et maintenance			
Gestion d'installations	**1 038,4 $**	1 030,7 $	0,8 %
Installations industrielles	**108,0**	100,1	7,9 %
Transport	**76,9**	29,3	162,5 %
Défense et logistique pour camps éloignés	**74,6**	64,9	14,9 %
Total	**1 297,9 $**	1 225,0 $	6,0 %
Bénéfice d'exploitation provenant du secteur Opérations et maintenance	**32,5 $**	25,4 $	27,7 %
Ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus provenant du secteur Opérations et maintenance (%)	**2,5 %**	2,1 %	s.o.

Les revenus de la catégorie Opérations et maintenance ont augmenté pour totaliser 1 297,9 millions $ en 2009, contre 1 225,0 millions $ en 2008, reflétant essentiellement un accroissement du volume de certains contrats en cours, principalement au Canada.

En plus de conclure des contrats d'exploitation et d'entretien indépendants, le secteur Opérations et maintenance fournit à SNC-Lavalin l'occasion d'élargir ses activités dans les secteurs Services, Ensembles et ICI en lui permettant d'offrir à ses clients un savoir-faire complémentaire en ingénierie et construction, ainsi que des services de soutien pour l'exploitation continue d'une installation en particulier.

La Société gère actuellement plus de 7 500 installations dont des immeubles, le seul lien air-rail au Canada, la Canada Line, des ponts, des centrales, des navires et des autoroutes, ainsi que 9,5 millions m^2 de biens immobiliers et 250 000 sites d'infrastructure, ce qui fait de SNC-Lavalin un des plus importants fournisseurs de services d'exploitation et de gestion d'installations au Canada.

Comme prévu, **le bénéfice d'exploitation a augmenté en 2009, totalisant 32,5 millions $**, comparativement à 25,4 millions $ en 2008, reflétant principalement une rentabilité plus élevée sur certains contrats en cours, conjuguée à un accroissement du volume d'activité.

La Société prévoit que l'apport du secteur Opérations et maintenance en 2010 va augmenter comparativement à celui de 2009, principalement en raison d'une augmentation anticipée du ratio de marge brute et d'un volume d'activité prévu comparable à celui de 2009.

8.3 INVESTISSEMENTS — CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE

Comme il est indiqué précédemment, SNC-Lavalin fait des investissements en capitaux propres dans des concessions d'infrastructure dans certains secteurs d'activité tels que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau.

8.3.1 VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

Compte tenu de l'effet important des ICI dans le bilan consolidé de la Société, celle-ci fournit, dans la note 4 de ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, des informations supplémentaires sur la valeur comptable nette de ses ICI, selon la méthode de comptabilisation utilisée dans le bilan consolidé de SNC-Lavalin. La valeur comptable nette des ICI de la Société s'établissait à 720,3 millions $ au 31 décembre 2009, contre 547,6 millions $ au 31 décembre 2008. La Société estime que la juste valeur des ICI est nettement supérieure à leur valeur comptable nette pour les deux exercices, du fait que l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407 a la juste valeur estimée la plus élevée de tout son portefeuille d'ICI.

La valeur comptable nette des ICI inclut l'investissement dans l'Autoroute 407, qui est comptabilisé selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Conformément aux PCGR du Canada, la méthode de la consolidation proportionnelle exige que le coentrepreneur constate sa quote-part des pertes cumulatives de la coentreprise indépendamment de la valeur comptable de son investissement dans une telle coentreprise. Par conséquent, la valeur comptable nette de l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407 a donné lieu à un solde négatif de 60,1 millions $ au 31 décembre 2009, comparativement à un solde négatif de 37,9 millions $ au 31 décembre 2008, lequel ne représente ni un passif ni quelque obligation future que ce soit pour SNC-Lavalin envers l'Autoroute 407 ou toute autre entité. Ce solde négatif résulte de la comptabilisation de la quote-part de SNC-Lavalin des pertes et des bénéfices comptables de l'Autoroute 407, et des dividendes reçus. L'Autoroute 407 a enregistré un bénéfice net depuis 2006, tandis que des pertes comptables nettes avaient été enregistrées depuis ses débuts en 1999. La Société a reçu des dividendes de l'Autoroute 407 totalisant 31,9 millions $ en 2009, comparativement à 22,6 millions $ en 2008.

VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008
Investissements comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle	**250,9 $**	204,2 $
Investissements comptabilisés à la valeur de consolidation	**194,6**	110,4
Investissements comptabilisés à la valeur d'acquisition	**274,8**	233,0
Valeur comptable nette des investissements dans des concessions d'infrastructure	**720,3 $**	547,6 $

Le secteur ICI inclut la participation en capitaux propres de SNC-Lavalin dans les investissements suivants au 31 décembre 2009 (se reporter à la note 4B des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 pour plus d'information sur l'incidence de ces investissements sur le bilan) :

INVESTISSEMENTS COMPTABILISÉS SELON LA MÉTHODE DE LA CONSOLIDATION INTÉGRALE OU PROPORTIONNELLE

NOM	PARTICIPATION EN CAPITAUX PROPRES	DÉTENUE DEPUIS	ÉCHÉANCE DE L'ACCORD DE CONCESSION	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS
Groupe Immobilier Ovation	100 %	2009	2038	Après la construction, qui devrait se terminer en 2011, assurera l'exploitation et l'entretien d'une salle de concert de 2 100 sièges pour l'Orchestre symphonique de Montréal, au centre-ville de Montréal, au Canada, en vertu d'un accord de concession d'une durée de 29 ans.
TC Dome S.A.S. (« TC Dome »)	51 %	2008	2043	Exploitera un train électrique à crémaillère de 5,3 km en France, lorsque la construction sera achevée, ce qui est prévu pour 2012. En 2009, SNC-Lavalin a diminué sa participation, passant de 100 % à 51 %.
Okanagan Lake Concession L.P. (« Okanagan Lake Concession »)	100 %	2005	2035	Gère et assure l'exploitation et l'entretien du nouveau pont à 5 voies William-R.-Bennett de 1,1 km, à Kelowna, en Colombie-Britannique, en vertu d'un accord de concession d'une durée de 30 ans.
AltaLink L.P. (« AltaLink »)	76,92 %	2002	s.o.	Détient et exploite environ 11 800 km de lignes de transport d'électricité et plus de 270 postes électriques en Alberta dont l'exploitation est assujettie à des tarifs réglementés.
407 International Inc. (« Autoroute 407 »)	16,77 %	1999	2098	Exploite, entretient et gère l'autoroute 407, une autoroute à péage de 108 km entièrement électronique dans la région du Grand Toronto, en vertu d'un accord de concession d'une durée de 99 ans.
Société en commandite Gazmont	50 %	1996	s.o.	Détient et exploite une centrale thermique au biogaz de 25 MW, au Québec.

s.o. : Sans objet

INVESTISSEMENTS COMPTABILISÉS À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

NOM	PARTICIPATION EN CAPITAUX PROPRES	DÉTENUE DEPUIS	ÉCHÉANCE DE L'ACCORD DE CONCESSION	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS
Astoria Project Partners II LLC (« Astoria II »)	18,5 %	2008	s.o.	Après la construction, qui devrait se terminer en 2011, Astoria II détiendra et exploitera une centrale de 550 MW au gaz naturel à cycle combiné, dans le Queens, à New York. Astoria II a signé un accord ferme d'achat d'énergie de 20 ans avec la New York Power Authority (« NYPA »).
Myah Tipaza S.p.A. (« Myah Tipaza »)	25,5 %	2008	s.o.	Après la construction, qui devrait se terminer en 2010, Myah Tipaza détiendra, exploitera et entretiendra une usine de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 120 000 m^3/j en Algérie en vue de vendre la production totale d'eau traitée à Sonatrach et à l'Algérienne des eaux (« ADE ») en vertu d'un contrat d'achat ferme d'une durée de 25 ans.
Shariket Kahraba Hadjret En Nouss S.p.A. (« SKH »)	26 %	2006	s.o.	SKH détient, exploite et entretient une centrale thermique au gaz de 1 227 MW en Algérie pour vendre la production totale à Sonelgaz S.p.A. en électricité en vertu d'un contrat d'achat ferme d'une durée de 20 ans.
InTransit BC L.P. (« InTransit BC »)	33,3 %	2005	2040	InTransit BC assure l'exploitation et l'entretien de la Canada Line, une liaison rapide de transport en commun de 19 km reliant les villes de Vancouver et de Richmond à l'aéroport international de Vancouver, en Colombie-Britannique, en vertu d'un accord de concession d'une durée de 35 ans.
Astoria Project Partners LLC (« Astoria »)	21,0 %	2004	s.o.	Détient et exploite une centrale au gaz naturel à cycle combiné de 500 MW dans le Queens à New York.
Malta International Airport p.l.c.	15,5 %	2002	2067	Détient les droits de propriété et de gestion de l'aéroport international de Malte en vertu d'un accord de concession d'une durée de 65 ans.
Société d'Exploitation de Vatry Europort (« SEVE »)	51,1 %	1999	2020	Assure la gestion et l'exploitation d'un aéroport pour avions cargo en vertu d'un accord de concession d'une durée de 20 ans venant à échéance en 2020. En 2008, SNC-Lavalin a augmenté sa participation, passant de 33,4 % à 51,1 %.
West End Dam Associates	21 %	1985	2016	Centrale hydroélectrique de 4,5 MW dans l'État de New York.

s.o. : Sans objet

INVESTISSEMENTS COMPTABILISÉS À LA VALEUR D'ACQUISITION

NOM	PARTICIPATION EN CAPITAUX PROPRES	DÉTENUE DEPUIS	ÉCHÉANCE DE L'ACCORD DE CONCESSION	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS
Projet de nickel Ambatovy (« Ambatovy »)	5 %	2007	s.o.	Mine à ciel ouvert et usine de traitement hydrométallurgique à Madagascar devant produire principalement du nickel et du cobalt, une fois la construction terminée.
Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro »)	2,42 %	2006	s.o.	Société ouverte exerçant principalement ses activités dans le domaine de la distribution du gaz naturel au Canada et aux États-Unis. SNC-Lavalin détient également une participation indirecte dans Gaz Métro par l'entremise de son investissement dans la Société en commandite Trencap indiqué ci-dessous.
Société en commandite Trencap	11,1 %	2004	s.o.	Détient une participation indirecte dans Gaz Métro correspondant à 3,97 %.

s.o. : Sans objet

8.3.2 REVENUS ET BÉNÉFICE D'EXPLOITATION PROVENANT DU SECTEUR ICI

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant des ICI	**380,2 $**	347,0 $	9,6 %
Bénéfice d'exploitation provenant des ICI	**36,9 $**	37,2 $	(0,8 %)

Les investissements de la Société sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition, à la valeur de consolidation, selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou selon la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce, ou non, une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle. La relation entre les revenus et le bénéfice d'exploitation peut ne pas être pertinente pour l'évaluation de la performance de ce secteur, puisqu'une partie importante des investissements est comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition ou à la valeur de consolidation, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers.

Les revenus provenant des ICI sont présentés ci-dessous selon leur traitement comptable :

MÉTHODE COMPTABLE DES ICI	REVENUS QUI FIGURENT A L'ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE LA SOCIÉTÉ
Consolidation intégrale	**Les revenus** constatés et présentés par l'ICI
Consolidation proportionnelle	La **quote-part** de SNC-Lavalin **des revenus** générés et présentés par l'ICI
À la valeur de consolidation	La **quote-part** de SNC-Lavalin **du résultat net** de l'ICI
À la valeur d'acquisition	**Les dividendes et les distributions** provenant de ces ICI

Le bénéfice d'exploitation provenant du secteur ICI, qui devait augmenter en 2009 selon nos prévisions, **s'est maintenu à un niveau comparable à 2008, totalisant 36,9 millions $**, principalement attribuable à un apport moindre de l'Autoroute 407.

Au cours de l'exercice, les événements importants suivants se sont produit en ce qui concerne le portefeuille d'ICI de la Société :

> Astoria II, dans laquelle la Société détient une participation de 18,5 %, a obtenu un financement de plus d'un milliard $ US qui est sans recours envers SNC-Lavalin, pour la construction, actuellement en cours, d'une centrale au gaz naturel à cycle combiné de 550 MW, dans le Queens, à New York ; et

> Groupe immobilier Ovation, détenu à 100 % par la Société, s'est vu attribuer par le gouvernement du Québec un contrat visant la conception, la construction et le financement d'une nouvelle salle de concert pour l'OSM, qui sera par la suite exploitée et entretenue en vertu d'un accord de concession d'une durée de 29 ans, venant à échéance en 2038.

La Société prévoit que le bénéfice d'exploitation du secteur ICI augmentera en 2010 comparativement à 2009, en raison principalement d'une hausse prévue des revenus provenant d'AltaLink et de SKH, alors que cette dernière bénéficiera d'une année entière d'exploitation de la centrale thermique au gaz en 2010, comparativement à 6 mois en 2009, et de l'Autoroute 407.

La Société présente aussi dans le tableau ci-dessous, à titre d'informations supplémentaires, sa quote-part de 16,77 % du bénéfice net de l'Autoroute 407 et son bénéfice net provenant des autres ICI, de même que d'autres indicateurs financiers liés au secteur ICI, car ces informations sont utiles pour évaluer la valeur de l'action de la Société.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	2007	2006	2005
Bénéfice net (perte nette) provenant des ICI :					
Provenant de l'Autoroute 407	**9,8 $**	20,0 $	10,1 $	8,1 $	(4,7) $
Provenant des autres ICI	**27,1**	17,2	13,2	6,8	6,1
Total	**36,9 $**	37,2 $	23,3 $	14,9 $	1,4 $
Dividendes et distributions reçus par SNC-Lavalin :					
Provenant de l'Autoroute 407	**31,9 $**	22,6 $	20,1 $	24,3 $	14,3 $
Provenant des autres ICI	**41,4**	12,8	10,4	12,4	10,5
Total	**73,3 $**	35,4 $	30,5 $	36,7 $	24,8 $
Valeur comptable nette dans le bilan de SNC-Lavalin au 31 décembre :					
Provenant de l'Autoroute 407	**(60,1) $**	(37,9) $	(35,1) $	(28,2) $	(12,1) $
Provenant des autres ICI	**780,4**	585,5	561,1	499,9	376,7
Total	**720,3 $**	547,6 $	526,0 $	471,7 $	364,6 $

8.3.3 TRANSACTIONS DES CATÉGORIES SERVICES, ENSEMBLES, ET OPÉRATIONS ET MAINTENANCE AVEC DES ICI

Grâce à son savoir-faire relatif à la conception, à la construction, à l'acquisition, à l'exploitation et à l'entretien des installations et des systèmes liés aux infrastructures, et à sa capacité de structurer ses opérations sur capitaux propres, la Société fait de façon sélective des investissements en capitaux propres sous forme d'ICI. La philosophie qui sous-tend ces investissements consiste à s'efforcer, dans la mesure du possible, d'investir dans des concessions qui pourront représenter des occasions de contrats complémentaires d'ingénierie et de construction, et/ou d'exploitation et entretien, tout en générant un rendement acceptable. Se reporter à la note 25 aux états financiers consolidés annuels vérifiés pour de l'information additionnelle sur les opérations entre apparentés.

9 Perspectives de la Société pour 2010

9.1 TENDANCES DE L'ÉCONOMIE ET DES MARCHÉS

Les perspectives de la Société pour 2010 tiennent compte des tendances de l'économie et des marchés, de son carnet de commandes, ainsi que de ses opportunités.

Des incitatifs budgétaires et monétaires internationaux sans précédent ont fait que le produit intérieur brut (PIB) mondial s'est graduellement remis, vers la fin de 2009, de la chute qu'il a connue pendant la première moitié de l'année, le résultat final se soldant par une diminution du PIB de 2,2 % en 2009. Selon un rapport publié par la Banque mondiale en janvier 2010, le PIB mondial devrait augmenter de 2,7 % en 2010, suite au ralentissement économique de 2009, et de 3,2 % en 2011. Cependant, le rythme graduel du redressement en cours demeure fragile et est soumis à des facteurs de risque tels que le niveau d'endettement privé et public élevé, et la diminution attendue des incitatifs fiscaux.

L'économie canadienne, qui n'a pas été épargnée par les effets de la récession, a été moins affectée que celles d'autres pays développés d'importance avec une diminution du PIB de 2,6 % en 2009, et devrait connaître une croissance en 2010 et 2011 de 2,9 % et 3,5 %, respectivement, selon les prévisions de la Banque du Canada dans sa publication du 19 janvier 2010.

En 2009, surtout au début de l'année, les taux de change des devises étrangères ont été très volatiles alors que les marchés mondiaux étaient affectés par le ralentissement général de l'économie. Cependant, selon les prévisions, les taux de change seront plus stables en 2010. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à d'autres devises n'a par ailleurs pas d'incidence importante sur les activités de SNC-Lavalin, car cette dernière se procure le matériel et l'équipement pour ses projets partout dans le monde en fonction de critères de qualité-prix et met à profit son effectif mondial pour utiliser le meilleur savoir-faire disponible de façon économiquement efficace. De plus, la Société utilise des contrats de change à terme pour se protéger du risque de fluctuations provenant des taux de change à l'octroi du contrat, tel que le décrit la section 10.6.2 du présent rapport.

Les différents secteurs industriels suivants pour lesquels la Société réalise des projets peuvent subir l'influence de divers facteurs économiques :

> Les secteurs Infrastructures et environnement, et Énergie sont typiquement soumis aux besoins d'un pays particulier et à l'activité industrielle qui, quoique demeurée plus faible qu'en 2008, a commencé à reprendre en 2009, selon le rapport de la Banque mondiale.

> Le secteur Produits chimiques et pétrole est influencé par le prix du pétrole qui, selon les prévisions, devrait augmenter en 2010, soit en moyenne 76 $ US/baril selon le rapport de la Banque mondiale, comparativement à un prix moyen de 62 $ US/baril en 2009.

> Le secteur Mines et métallurgie est influencé par le prix des produits de base, qui devrait augmenter légèrement d'environ 3 % en 2010 et en 2011, selon le rapport publié par la Banque mondiale.

> Les occasions d'investissement dans des concessions d'infrastructure devraient augmenter en 2010, grâce à plus de soumissions pour des contrats de partenariat public-privé, au Canada surtout, où les gouvernements fédéral et provincial renouvellent leurs infrastructures vieillissantes et élaborent de nouvelles infrastructures.

9.2 PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR 2010

Avec un solide carnet de commandes et diverses occasions d'affaires au Canada et à l'extérieur du Canada, la Société prévoit que son bénéfice net de 2010 sera au moins aussi élevé, sinon plus, que celui de 2009.

10 Liquidités et ressources financières

Tel qu'il est mentionné à la section 4 du présent rapport de gestion, la réalisation d'un RAMA au moins égal au rendement des obligations à long terme du Canada plus 600 points de base, ainsi que le maintien d'un bilan solide avec une position de trésorerie nette suffisante pour réaliser ses plans en matière d'exploitation, d'investissement et de financement, sont deux objectifs financiers clés de la Société.

La présente section Liquidités et ressources financières a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des principaux éléments de ces objectifs financiers et a été structurée de la façon suivante :

> L'analyse du **bilan**, qui a été préparée avec l'objectif de donner des informations supplémentaires sur les principaux changements dans le bilan consolidé de la Société en 2009 et en 2008 ;

> L'examen de la **position de trésorerie nette** et des **liquidités discrétionnaires** de la Société ;

> L'**analyse des flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et utilisé la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;

> Une présentation du **fonds de roulement**, des **facilités de crédit renouvelables avec recours**, des **cotes de crédit** et de la **dette avec recours sur le capital total**, qui sont tous des indicateurs de la solidité financière de la Société ;

> L'examen des **obligations contractuelles** et des **instruments financiers dérivés** de la Société, qui fournit un complément d'information permettant de mieux comprendre la situation financière de la Société ; et enfin

> La présentation des **dividendes déclarés** et du **RAMA** de la Société, pour les cinq derniers exercices, de même que des **indices boursiers** desquels les actions de la Société font partie.

Ces éléments, tels que traités dans les sections respectives ci-dessous, démontrent que la Société dispose d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie, ainsi que de facilités de crédit et de sources de fonds suffisants pour réaliser ses plans en matière d'exploitation, d'investissement et de financement, y compris le financement d'acquisitions d'entreprises et d'investissements dans des concessions d'infrastructure, le programme de rachat d'actions et la croissance de ses affaires, ainsi que pour répondre à ses obligations contractuelles. En ce qui a trait à la suffisance des capitaux propres des actionnaires, la Société cherche à maintenir un équilibre adéquat entre la suffisance des capitaux propres pour financer la position nette d'actifs engagés, le maintien de marges de crédit bancaires suffisantes et la capacité d'absorber les risques nets conservés liés aux projets, tout en maximisant le rendement de l'avoir moyen des actionnaires.

10.1 ANALYSE DU BILAN

Tel qu'il est mentionné à la section 3.1.4, le bilan consolidé de la Société tient compte de l'incidence ligne par ligne de la consolidation et de la consolidation proportionnelle de certains ICI, qui sont souvent à prédominance de capital car ils ont trait à la propriété d'actifs d'infrastructure financés principalement au moyen d'emprunts de projets précis, emprunts qui sont sans recours au crédit général de la Société. Par conséquent, lors de la consolidation ou de la consolidation proportionnelle de ces investissements, la principale incidence sur le bilan de la Société se rapporte aux immobilisations corporelles et à la dette à long terme sans recours.

Comme dans la note 4 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, où la Société présente des informations supplémentaires sur l'incidence ligne par ligne de la comptabilisation des investissements ainsi que sur la valeur comptable nette de ses ICI, l'analyse du bilan consolidé ci-après présente une distinction entre les actifs et les passifs de la catégorie ICI et ceux des autres activités.

10.1.1 TOTAL DE L'ACTIF

VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF DE 2009

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Total de l'actif au début de l'exercice	**2 828,9 $**	**3 942,6 $**	**6 771,5 $**
Variation de l'actif au cours de l'exercice :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**13,5**	**216,5**	**230,0**
Actif à court terme, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**45,2**	**(434,6)**	**(389,4)**
Immobilisations corporelles	**466,4**	**(9,4)**	**457,0**
Écart d'acquisition	**–**	**24,7**	**24,7**
Investissements comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition	**126,0**	**–**	**126,0**
Autres actifs à long terme et actif d'impôts futurs à long terme	**6,5**	**(20,0)**	**(13,5)**
Variation totale de l'actif au cours de l'exercice	**657,6**	**(222,8)**	**434,8**
Total de l'actif à la fin de l'exercice	**3 486,5 $**	**3 719,8 $**	**7 206,3 $**

Le total de l'actif a augmenté pour s'établir à 7 206,3 millions $ au 31 décembre 2009, comparativement à 6 771,5 millions $ au 31 décembre 2008, ce qui correspond à une augmentation de 434,8 millions $ comme il est expliqué ci-dessous.

Une augmentation de 657,6 millions $ de l'actif **des ICI**, reflétant principalement :

> Une hausse de 466,4 millions $ des immobilisations corporelles principalement attribuable à AltaLink.

> Une augmentation de 126,0 millions $ des investissements comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition, découlant principalement de l'engagement de la Société à investir dans Astoria II et de l'augmentation de l'engagement à investir dans Ambatovy.

Une diminution de 222,8 millions $ de l'actif **des autres activités** incluant principalement :

> Une diminution de 434,6 millions $ de l'actif à court terme, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, essentiellement attribuable à une diminution de 207,1 millions $ dans les comptes clients et autres débiteurs et à une diminution de 228,4 millions $ dans les contrats en cours.

> Une augmentation de 216,5 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlant essentiellement des liquidités générées par les activités de financement, surtout par l'émission de débentures pour un montant de 350 millions $ en 2009, combinée aux liquidités générées par les activités d'exploitation, partiellement compensées par les liquidités utilisées pour les activités d'investissement (se reporter à la section 10.3 du présent rapport pour plus de détails sur la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie).

VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF DE 2008

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2008		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Total de l'actif au début de l'exercice	2 742,5 $	3 737,0 $	6 479,5 $
Variation de l'actif au cours de l'exercice :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,9	(109,3)	(100,4)
Actif à court terme, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(68,2)	300,0	231,8
Immobilisations corporelles	110,0	11,4	121,4
Écart d'acquisition	–	14,6	14,6
Investissements comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition	(20,7)	–	(20,7)
Autres actifs à long terme et actif d'impôts futurs à long terme	56,4	(11,1)	45,3
Variation totale de l'actif au cours de l'exercice	86,4	205,6	292,0
Total de l'actif à la fin de l'exercice	2 828,9 $	3 942,6 $	6 771,5 $

Le total de l'actif a augmenté pour se situer à 6 771,5 millions $ au 31 décembre 2008, comparativement à 6 479,5 millions $ au 31 décembre 2007, ce qui correspond à une augmentation de 292,0 millions $ comme il est expliqué ci-dessous.

Une augmentation de 86,4 millions $ de l'actif **des ICI**, reflétant principalement :

> Une hausse de 110,0 millions $ des immobilisations corporelles, principalement attribuable à AltaLink, ainsi qu'à l'achèvement du pont William-R.-Bennett par Okanagan Lake Concession qui a été ouvert à la circulation en 2008.

> Une augmentation de 56,4 millions $ des autres actifs à long terme et de l'actif d'impôts futurs à long terme, principalement attribuable à AltaLink.

> Une diminution de 68,2 millions $ de l'actif à court terme, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, attribuable à une baisse de 47,3 millions $ de l'encaisse affectée et de 20,9 millions $ des comptes clients et autres débiteurs.

Une augmentation de 205,6 millions $ de l'actif **des autres activités** incluant principalement :

> Une augmentation de 300,0 millions $ de l'actif à court terme, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui provient principalement d'une hausse de 176,9 millions $ des comptes clients et autres débiteurs et d'une hausse de 66,4 millions $ au titre des contrats en cours.

> Une augmentation de 14,6 millions $ de l'écart d'acquisition, principalement attribuable aux acquisitions d'entreprises d'ingénierie conclues en 2008.

> Une diminution de 109,3 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, découlant essentiellement des liquidités utilisées pour les activités d'investissement et de financement, en partie compensée par les liquidités générées par des activités d'exploitation (se reporter à la section 10.3 du présent rapport pour plus de détails sur la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie).

10.1.2 TOTAL DU PASSIF À COURT TERME

Le total du passif à court terme consolidé s'est établi à 2,8 milliards $, à 3,3 milliards $ et à 3,2 milliards $ aux 31 décembre 2009, 2008 et 2007, respectivement. La diminution du total du passif à court terme en 2009 par rapport à 2008, était principalement attribuable aux variations suivantes : i) une diminution des comptes fournisseurs et autres créditeurs provenant des autres activités, et ii) une diminution des acomptes reçus sur contrats, ce qui a été contrebalancé en partie par iii) une augmentation de la tranche exigible à moins d'un an de la dette à long terme sans recours provenant d'ICI, et iv) une augmentation de la tranche exigible à moins d'un an de la dette à long terme avec recours provenant des autres activités en raison de la reclassification au passif à court terme des débentures non garanties de 105 millions $ échéant en septembre 2010.

La légère augmentation constatée en 2008 par rapport à 2007 résulte principalement i) d'une augmentation des acomptes reçus sur contrats, et ii) d'une augmentation des comptes fournisseurs et autres créditeurs, contrebalancées en partie par iii) une baisse des revenus reportés.

10.1.3 TOTAL DU PASSIF À LONG TERME

VARIATION DU PASSIF À LONG TERME DE 2009

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Total du passif à long terme au début de l'exercice	**2 136,3 $**	**202,3 $**	**2 338,6 $**
Variation du passif à long terme au cours de l'exercice :			
Dette à long terme			
Avec recours	**–**	**243,3**	**243,3**
Sans recours	**2,2**	**–**	**2,2**
Autres passifs à long terme	**245,5**	**13,0**	**258,5**
Variation totale du passif à long terme au cours de l'exercice	**247,7**	**256,3**	**504,0**
Total du passif à long terme à la fin de l'exercice	**2 384,0 $**	**458,6 $**	**2 842,6 $**

Le total du passif à long terme a augmenté pour s'établir à 2 842,6 millions $ au 31 décembre 2009, comparativement à 2 338,6 millions $ à la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète l'émission de débentures pour un montant de 350 millions $ en 2009 ainsi que le reclassement, dans le passif à court terme, de débentures non garanties d'un montant de 105 millions $ venant à échéance en septembre 2010, conjugués à la hausse de 245,5 millions $ des autres passifs à long terme provenant des ICI, principalement attribuable à AltaLink, en raison i) d'une hausse de 145,4 millions $ enregistrée le 1er janvier 2009 à la suite d'une modification aux normes comptables pour les entités assujetties à une réglementation des tarifs (se reporter à la section « Modifications comptables » du présent rapport), et ii) d'une augmentation de 86,6 millions $ enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2009 à la suite d'une modification aux estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009).

VARIATION DU PASSIF À LONG TERME DE 2008

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2008		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Total du passif à long terme au début de l'exercice	2 050,1 $	284,9 $	2 335,0 $
Variation du passif à long terme au cours de l'exercice :			
Dette à long terme			
Avec recours	–	0,1	0,1
Sans recours	32,3	–	32,3
Autres passifs à long terme	53,9	(82,7)	(28,8)
Variation totale du passif à long terme au cours de l'exercice	86,2	(82,6)	3,6
Total du passif à long terme à la fin de l'exercice	2 136,3 $	202,3 $	2 338,6 $

Le total du passif à long terme de 2 338,6 millions $ au 31 décembre 2008 était comparable à celui de l'exercice précédent, reflétant un accroissement de la dette à long terme sans recours d'AltaLink et de l'Autoroute 407, contrebalancé par une diminution des autres passifs à long terme. Les autres passifs à long terme des ICI ont augmenté, principalement en raison d'AltaLink, ce qui a été plus que contrebalancé par une diminution des autres activités, principalement en raison des engagements de la Société à investir dans les ICI qui sont présentés à titre de passif à court terme en 2008.

10.1.4 TOTAL DU PASSIF FINANCIER

Le passif financier total de la Société, tel que présenté à la note 20A des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, **s'élevait à 4,6 milliards $ au 31 décembre 2009**, comparativement à 4,7 milliards $ au 31 décembre 2008 et à 4,5 milliards $ au 31 décembre 2007.

10.1.5 PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle se chiffrait à 80,0 millions $ au 31 décembre 2009, par rapport à 67,7 millions $ à la fin de l'exercice précédent, principalement en raison d'AltaLink.

10.1.6 AVOIR DES ACTIONNAIRES

AVOIR DES ACTIONNAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	2007	2006	2005
Solde au début de l'exercice	**1 089,2 $**	922,4 $	847,8* $	786,2 $	716,7 $
Bénéfice net	**359,4**	312,5	151,4	157,8	127,5
Autres éléments du résultat étendu :					
Écart de conversion de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes	**(20,0)**	27,7	(19,8)	12,0	(11,2)
Gain (perte) net(te) non réalisé(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	**11,7**	(10,7)	0,7	–	–
Gain (perte) net(te) non réalisé(e) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**86,4**	(69,4)	22,2	–	–
Dividendes payés aux actionnaires de la Société	**(90,6)**	(72,5)	(54,5)	(42,3)	(32,3)
Rémunération provenant des options sur actions	**11,8**	9,6	7,8	7,6	3,7
Actions émises en vertu de régimes d'options sur actions	**10,9**	16,8	15,0	7,7	7,8
Actions rachetées et annulées	**(24,1)**	(47,2)	(48,2)	(27,1)	(26,0)
Solde à la fin de l'exercice	**1 434,7 $**	1 089,2 $	922,4 $	901,9 $	786,2 $

(*) Le solde de l'avoir des actionnaires au début de l'exercice 2007 ne correspond pas au solde de fermeture à la fin de l'exercice 2006, la différence de 54,1 millions $ représentant l'ajustement comptable transitoire suite à l'adoption de nouvelles normes comptables par l'ICCA, avec prise d'effet le 1er janvier 2007, concernant la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures.

L'avoir des actionnaires se chiffrait à 1 434,7 millions $ au 31 décembre 2009, comparativement à 1 089,2 millions $ au 31 décembre 2008 et à 922,4 millions $ au 31 décembre 2007. L'augmentation de 2008 à 2009 est principalement attribuable à la hausse du bénéfice net de l'exercice conjuguée à l'incidence des autres éléments du résultat étendu, principalement les couvertures de flux de trésorerie, ce qui a été partiellement contrebalancé par : i) des dividendes payés aux actionnaires de la Société, et ii) le rachat, par la Société, d'actions ordinaires dans le cours normal des activités de son programme de rachat d'actions.

L'augmentation de 2007 à 2008 est principalement attribuable à la hausse du bénéfice net de l'exercice, partiellement contrebalancée par : i) l'incidence des autres éléments du résultat étendu, principalement les couvertures de flux de trésorerie, ii) des dividendes payés aux actionnaires de la Société, et iii) le rachat, par la Société, d'actions ordinaires dans le cours normal des activités de son programme de rachat d'actions.

10.2 POSITION DE TRÉSORERIE NETTE ET LIQUIDITÉS DISCRÉTIONNAIRES

La position de trésorerie nette de la Société, qui est une mesure financière non définie par les PCGR obtenue en excluant de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI et sa dette avec recours, se présentait comme suit :

POSITION DE TRÉSORERIE NETTE

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	2007	2006	2005
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**1 218,2 $**	988,2 $	1 088,6 $	1 106,3 $	1 153,5 $
Moins :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle	**42,4**	28,9	20,1	21,9	17,0
Dette avec recours	**452,9**	104,7	104,6	104,5	104,4
Position de trésorerie nette	**722,9 $**	854,6 $	963,9 $	979,9 $	1 032,1 $

Au 31 décembre 2009, la position de trésorerie nette s'élevait à 722,9 millions $, comparativement à 854,6 millions $ au 31 décembre 2008, principalement en raison des liquidités utilisées pour les activités d'investissement, principalement des paiements pour des ICI, diminution partiellement contrebalancée par les liquidités générées par les activités d'exploitation. Le montant plus élevé en 2009 de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et de la dette avec recours, reflète l'émission le 3 juillet 2009 par la Société de débentures non garanties de 10 ans pour un montant de 350 millions $.

En plus de déterminer sa position de trésorerie nette, la Société estime ses **liquidités discrétionnaires**, qui sont une mesure financière non définie par les PCGR correspondant au montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non affecté à des activités ni aux investissements dans des ICI. Par conséquent, les liquidités discrétionnaires sont calculées au moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie provenant d'ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle à la fin de la période, ajustés en fonction des besoins de trésorerie estimatifs pour terminer les projets existants et des encaissements nets prévus à l'achèvement des projets d'envergure en cours, et déduction faite des engagements restants à investir dans des ICI et de la balance des paiements dus pour les acquisitions d'entreprises d'ingénierie effectuées au cours de l'année. Les liquidités discrétionnaires **se sont établies à environ 800 millions $ au 31 décembre 2009**, comparativement à environ 600 millions $ au 31 décembre 2008, principalement en raison des débentures non garanties échéant dans 10 ans pour un montant de 350 millions $ émises par la Société le 3 juillet 2009, ce qui a ajouté environ 245 millions $ à ses liquidités discrétionnaires, une fois déduite ses débentures non garanties d'une valeur nominale de 105 millions $ échéant en septembre 2010, ajout en partie compensé par des engagements supplémentaires à investir dans des ICI en 2010. Conformément à sa stratégie d'affaires globale, la Société affecte ses liquidités discrétionnaires à des acquisitions d'entreprises d'ingénierie et à des investissements sélectifs dans des concessions d'infrastructure.

10.3 ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) :		
Activités d'exploitation	**398,5 $**	313,3 $
Activités d'investissement	**(512,5)**	(310,9)
Activités de financement	**356,2**	(118,1)
Augmentation (diminution) des écarts de conversion de devises sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans des établissements étrangers autonomes	**(12,2)**	15,3
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**230,0**	(100,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**988,2**	1 088,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**1 218,2 $**	988,2 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont établis à 1 218,2 millions $ au 31 décembre 2009, comparativement à 988,2 millions $ au 31 décembre 2008.

Le graphique ci-après illustre les principaux éléments des flux de trésorerie ayant eu une incidence sur la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Ces éléments sont analysés en détail dans les prochaines sections.

VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN 2009

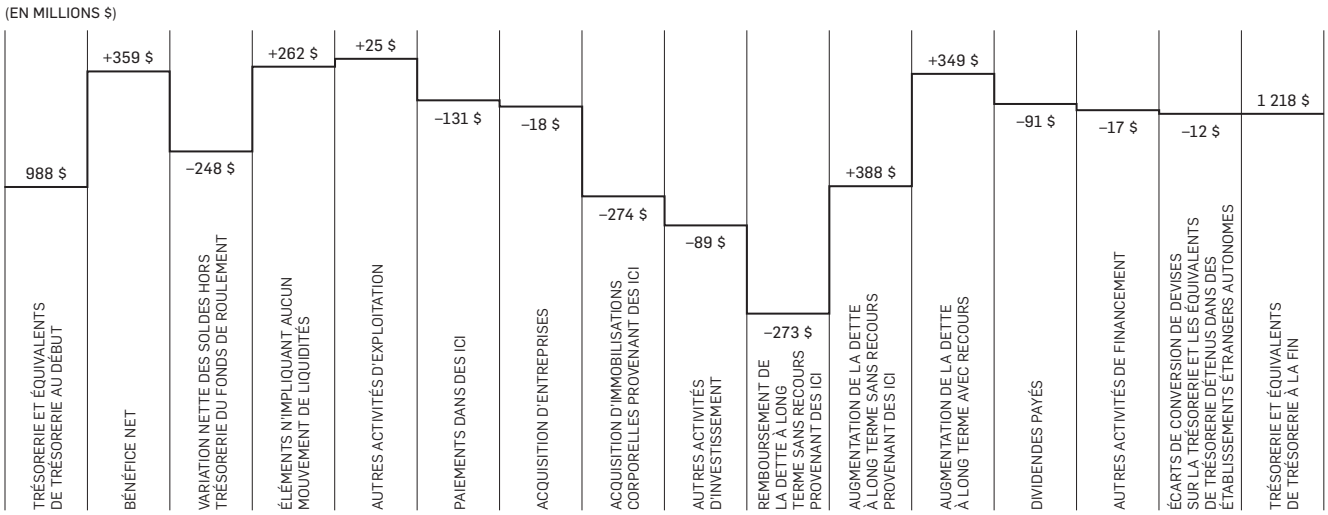

10.3.1 LIQUIDITÉS GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les liquidités générées par les activités d'exploitation ont totalisé 398,5 millions $ en 2009, comparativement à des liquidités générées de 313,3 millions $ en 2008, principalement en raison des éléments suivants :

> Les liquidités générées par les activités d'exploitation avant la variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement de 646,0 millions $, comparativement à 456,3 millions $ pour la période correspondante de 2008, sont principalement attribuables à : i) une augmentation des éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités, tels que les impôts futurs, et les intérêts courus et ajustement à la juste valeur de la dette à long terme sans recours provenant des ICI, ainsi qu'à ii) une augmentation du bénéfice net.

> La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement reflétait des liquidités utilisées de 247,6 millions $ en 2009, comparativement à des liquidités utilisées de 143,0 millions $ en 2008, ce qui reflète essentiellement les besoins en fonds de roulement, principalement sur certains projets de la catégorie Ensembles.

10.3.2 LIQUIDITÉS UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les liquidités utilisées pour les activités d'investissement se sont élevées à 512,5 millions $ en 2009, comparativement à 310,9 millions $ en 2008.

Les principales activités d'investissement de 2009 ont porté sur les éléments suivants :

> L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale et proportionnelle, pour un décaissement total d'environ 274,1 millions $, principalement attribuable à AltaLink, en raison surtout d'une hausse des dépenses en immobilisations dans des projets de transport d'électricité. À noter également que le bilan d'AltaLink pour l'exercice reflétait une augmentation des immobilisations corporelles, assortie d'une hausse correspondante de 145,4 millions $ des autres passifs à long terme sans incidence sur les flux de trésorerie, liée à une modification des normes comptables pour les entités assujetties à une réglementation des tarifs (se reporter à la section « Modifications comptables » du présent rapport), combinée à une augmentation de 86,6 millions $ attribuable au changement d'estimation relié à l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 de la Société).

> L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des autres activités, pour un décaissement total d'environ 32,4 millions $, par rapport à l'amortissement d'immobilisations corporelles et autres actifs à long terme d'un montant de 43,5 millions $ dans ces activités. Environ 64 % des acquisitions d'immobilisations corporelles liées à ces autres activités en 2009 avaient trait aux technologies de l'information, comparativement à 58 % en 2008.

> L'acquisition d'entreprises pour un décaissement total de 18,4 millions $.

> Le décaissement de 130,9 millions $ reflète des paiements dans des ICI, comme il est décrit à la note 4C des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, reflétant essentiellement les paiements faits au titre i) d'Ambatovy, et ii) d'InTransit BC L.P.

> Le montant prêté à l'Exploitant du projet Ambatovy a totalisé 39,6 millions $ en 2009, comparativement à 6,6 millions $ en 2008.

Les principales activités d'investissement de 2008 ont porté sur les éléments suivants :

> L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des ICI consolidés intégralement et proportionnellement, principalement AltaLink et Okanagan Lake Concession, pour un décaissement total d'environ 193,5 millions $.

> L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des autres activités, pour un décaissement total d'environ 46,3 millions $, par rapport à l'amortissement d'immobilisations corporelles et autres actifs à long terme d'un montant de 41,9 millions $ dans ces activités. Environ 58 % des acquisitions d'immobilisations corporelles liées à ces autres activités avaient trait aux technologies de l'information en 2008, niveau comparable à celui de 2007.

> L'acquisition d'entreprises pour un décaissement total de 38,6 millions $.

> Les paiements dans des ICI, pour un décaissement total de 25,9 millions $, principalement dans Ambatovy.

10.3.3 LIQUIDITÉS GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les liquidités générées par les activités de financement se sont élevées à 356,2 millions $ en 2009, comparativement à des liquidités utilisées totalisant 118,1 millions $ en 2008. Les principales activités de financement ont été les suivantes :

> L'augmentation de la dette à long terme avec recours provenant des autres activités, pour un total de 348,6 millions $, reflétant les 350 millions $ de débentures non garanties échéant dans 10 ans émises par la Société le 3 juillet 2009, déduction faite de la rémunération des placeurs pour compte.

> L'augmentation de la dette à long terme sans recours provenant des ICI totalisant 388,1 millions $ en 2009, comparativement à 215,2 millions $ en 2008, alors que le remboursement de la dette à long terme sans recours provenant des ICI s'élevait à 272,5 millions $ en 2009, comparativement à 187,5 millions $ en 2008. De plus, la Société a remboursé en 2008 le solde résiduel de 25,8 millions $ de l'hypothèque sur le bâtiment de son siège social situé au centre-ville de Montréal.

> En vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, la Société a racheté des actions pour un total de 24,1 millions $ en 2009 (538 800 actions au prix moyen de rachat de 44,74 $), comparativement à 47,2 millions $ en 2008 (933 100 actions au prix moyen de rachat de 50,58 $). La Société entend être aussi active dans le rachat de ses actions en 2010. De manière générale, dans le cadre de la gestion de son capital, la Société rachète ses actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités principalement pour compenser l'effet dilutif de l'émission d'actions en vertu de ses régimes d'options sur actions.

> Les dividendes payés aux actionnaires de la Société se sont élevés à 90,6 millions $ en 2009, comparativement à 72,5 millions $ en 2008, reflétant une augmentation des dividendes par action, qui se sont chiffrés à 0,60 $ par action en 2009, comparativement à 0,48 $ par action en 2008.

> L'émission d'actions suivant la levée d'options sur actions octroyées a généré des liquidités totales de 10,9 millions $ en 2009 (538 393 options sur actions à un prix moyen de 20,28 $), comparativement à 16,8 millions $ en 2008 (927 920 options sur actions à un prix moyen de 18,07 $). Au 24 février 2010, 5 047 204 options sur actions étaient en cours, à des prix de levée variant de 16,66 $ à 55,10 $ par action ordinaire. À la même date, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation était de 150 960 902.

10.4 FONDS DE ROULEMENT

FONDS DE ROULEMENT

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RATIO DU FONDS DE ROULEMENT)	**2009**	2008
Actif à court terme	**3 393,0 $**	3 552,4 $
Passif à court terme	**2 848,9**	3 276,0
Fonds de roulement	**544,1 $**	276,4 $
Ratio du fonds de roulement	**1,19**	1,08

Le fonds de roulement s'établissait à 544,1 millions $, avec un ratio du fonds de roulement de 1,19 au 31 décembre 2009, reflétant une amélioration comparativement à un fonds de roulement de 276,4 millions $, et à un ratio de 1,08 au 31 décembre 2008 principalement en raison de i) les liquidités générées par le bénéfice net, ii) le montant net de 245 millions $ provenant de l'émission par la Société en 2009 de débentures non garanties échéant dans 10 ans pour un montant de 350 millions $, net de ses débentures non garanties d'une valeur nominale de 105 millions $ échéant en septembre 2010 maintenant incluses dans le passif à court terme,

partiellement contrebalancés par iii) les liquidités utilisées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des ICI pour 274,1 millions $, partiellement contrebalancé par l'augmentation de 115,6 millions $ de la dette à long terme sans recours provenant des ICI, nette des repaiements, et iv) les liquidités utilisées pour le paiement de dividendes aux actionnaires de la Société.

10.5 ENDETTEMENT AVEC RECOURS ET ENDETTEMENT SANS RECOURS

10.5.1 FACILITÉS DE CRÉDIT, AVEC RECOURS, RENOUVELABLES

La Société dispose de marges de crédit renouvelables consenties à long terme par différentes banques, totalisant 452,5 millions $, sur lesquelles elle peut soit émettre des lettres de crédit, soit emprunter à des taux variables ne dépassant pas le taux préférentiel majoré de 1 %. Au 31 décembre 2009, 280,6 millions $ des marges de crédit de la Société demeuraient inutilisés, alors que la différence de 171,9 millions $ a servi exclusivement à l'émission de lettres de crédit. De plus, la Société possède d'autres marges de crédit destinées spécifiquement à des lettres de crédit. Toutes les marges de crédit mentionnées ci-dessus sont non garanties et assujetties à des clauses de sûreté négative.

10.5.2 DÉBENTURES AVEC RECOURS — COTES DE CRÉDIT

Le 16 juillet 2009, et à nouveau le 25 janvier 2010, Standard & Poor's a reconfirmé la cote de crédit du Groupe SNC-Lavalin de BBB+ avec une perspective stable. Également le 26 juin 2009, DBRS a reconfirmé sa cote sur la débenture de la Société de BBB (élevée) avec une perspective stable.

10.5.3 RATIO D'ENDETTEMENT AVEC RECOURS SUR CAPITAL

Ce ratio compare le solde de la dette avec recours à la somme de la dette avec recours et de l'avoir des actionnaires excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, et constitue une mesure des capacités financières de la Société. Aux 31 décembre 2009 et 2008, le ratio de l' « endettement avec recours sur capital » de la Société était de 24:76 et 8:92, respectivement, en deçà de l'objectif de la Société, qui est de ne pas dépasser un ratio de 30:70. Le ratio au 31 décembre 2009 comprend, dans la dette avec recours, les débentures non garanties échéant dans 10 ans pour un montant de 350 millions $ émises par la Société le 3 juillet 2009 ainsi que les débentures non garanties pour un montant de 105 millions $ échéant en septembre 2010. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 de la Société pour de l'information additionnelle.

10.5.4 ENDETTEMENT SANS RECOURS

SNC-Lavalin ne tient pas compte de la dette sans recours lorsqu'elle effectue le suivi de son capital, car une telle dette découle de la consolidation intégrale ou proportionnelle de certains ICI détenus par la Société. En conséquence, les bailleurs de fonds d'une telle dette n'ont pas recours au crédit général de la Société, mais plutôt à des actifs précis des ICI qu'ils financent. L'investissement de la Société dans les capitaux propres des ICI pourrait, par contre, présenter un risque si ces investissements n'étaient pas en mesure de rembourser leur dette à long terme sans recours.

10.6 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

10.6.1 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cours normal de ses activités, SNC-Lavalin assume diverses obligations contractuelles. Le tableau suivant présente un sommaire des engagements contractuels futurs de SNC-Lavalin portant précisément sur les remboursements de la dette à long terme, les engagements à investir dans des ICI et les obligations en vertu de contrats de location :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2010	2011-2012	2013-2014	PAR LA SUITE	TOTAL
Versements sur la dette à long terme :					
Avec recours	105,0 $	– $	– $	350,0 $	455,0 $
Sans recours provenant des ICI	139,6	406,4	377,5	1 235,0	2 158,5
Engagements à investir dans des ICI	101,5	–	–	–	101,5
Obligations en vertu de contrats de location à long terme	74,8	104,0	59,2	67,0	305,0
Total	420,9 $	510,4 $	436,7 $	1 652,0 $	3 020,0 $

Des détails supplémentaires sur les versements futurs sur la dette à long terme avec recours et sans recours de la Société sont fournis à la note 13D des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 de la Société. Les engagements à investir dans des ICI proviennent du fait que SNC-Lavalin peut ne pas être tenue de verser immédiatement son apport en capitaux propres lorsqu'elle effectue des investissements, mais peut plutôt s'engager à injecter sa part de fonds à une date ultérieure, tel que décrit à la note 4C

de ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009. Les engagements à investir dans des ICI sont liés à Ambatovy et Astoria II. De l'information relative aux paiements de location minimaux de la Société pour des loyers annuels de base en vertu de contrats de location-exploitation à long terme est fournie à la note 23 de ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009.

10.6.2 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société présente l'information sur le classement et la juste valeur de ses instruments financiers, de même que sur la nature, l'ampleur et la gestion des risques découlant des instruments financiers à la note 20 de ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009.

SNC-Lavalin utilise des instruments financiers dérivés, soit : i) contrats de change à terme pour se protéger du risque de fluctuation provenant des taux de change sur des projets, et ii) des swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme de gré à gré sur obligations pour couvrir la variabilité des taux d'intérêt liés aux arrangements de financement. De plus, la Société a un arrangement financier avec une institution financière de première catégorie lié à son régime d'unités de participation en actions afin de réduire le risque de variabilité découlant de la fluctuation du prix de ses actions et a l'intention d'étendre cet arrangement à l'émission future d'unités au titre du régime d'unités d'actions différées pour les employés clés (se reporter à la note 15C afférente aux états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009). Ces instruments financiers sont conclus avec des institutions financières saines, dont SNC-Lavalin prévoit qu'elles respecteront de façon satisfaisante leurs obligations selon les contrats.

La Société ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives, mais seulement à des fins de couverture. Les instruments financiers dérivés sont assujettis aux modalités de crédit, contrôles financiers et procédures de gestion et de surveillance des risques habituels.

10.7 DIVIDENDES DÉCLARÉS

Compte tenu des perspectives favorables et du solide carnet de commandes de la Société, le conseil d'administration a décidé d'**augmenter le dividende trimestriel en espèces versé aux actionnaires pour le porter de 0,15 $ par action à 0,17 $ par action au quatrième trimestre de 2009, pour des dividendes déclarés totalisant 0,62 $ par action pour l'exercice 2009**. Les dividendes déclarés pour les 5 derniers exercices sont présentés dans le tableau ci-dessous :

DIVIDENDES DÉCLARÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN DOLLARS CANADIENS)	**2009**	2008	2007	2006	2005
Dividendes déclarés aux actionnaires de la Société, par action	**0,62 $**	0,51 $	0,39 $	0,30 $	0,23 $
Accroissement du dividende en %	**22 %**	31 %	30 %	30 %	28 %

Le total des dividendes en espèces payés en 2009 s'élevait à 90,6 millions $ comparativement à 72,5 millions $ en 2008. La Société a versé des dividendes trimestriels sans interruption depuis 20 ans et a augmenté son dividende annuel par action pour chacun des 9 derniers exercices.

10.8 INDICES BOURSIERS

SNC-Lavalin est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto et fait partie de l'indice composé S&P/TSX, qui constitue le principal indice de référence étendu du marché pour les marchés boursiers au Canada. De plus, le titre fait également partie des deux indices S&P/TSX suivants :

> L'**indice S&P/TSX 60**, qui est constitué de 60 grandes sociétés canadiennes cotées en Bourse dont la répartition par secteur est très proche de celle de l'indice composé S&P/TSX.

> L'**indice composé S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats**, un indice conçu pour mesurer le rendement des composantes de l'indice S&P Canada Broad Market qui ont accru régulièrement leur dividende chaque année depuis au moins 5 ans. L'indice est composé de 70 titres et présente les sociétés canadiennes qui augmentent le plus régulièrement leur dividende. Les dividendes stables et à la hausse de la Société témoignent de la confiance de la direction à l'égard de la solidité et de la croissance de la Société.

10.9 RENDEMENT DE L'AVOIR MOYEN DES ACTIONNAIRES (RAMA)

Le RAMA, qui est une mesure financière non définie par les PCGR, est un indicateur clé utilisé pour mesurer le rendement des capitaux propres de la Société. Le RAMA, tel qu'il est calculé par la Société, correspond au bénéfice après impôts des 12 derniers mois divisé par l'avoir moyen des actionnaires sur 13 mois, excluant le « Cumul des autres éléments du résultat étendu ».

La Société exclut le cumul des autres éléments du résultat étendu puisque celui-ci, découlant principalement du traitement comptable des couvertures de flux de trésorerie, ne reflète pas la méthode utilisée par la Société pour évaluer la gestion de son risque de change et ne reflète pas la situation financière de la Société.

Le RAMA a été de 27,3 % en 2009, comparativement à 29,1 % en 2008, ces deux niveaux étant tous deux considérablement plus élevés que l'objectif de la Société, qui est de 600 points de base de plus que le rendement des obligations à long terme du Canada (c'est-à-dire un total de 9,9 % en 2009 et de 10,1 % en 2008). Le graphique ci-dessous montre que la Société a généré un RAMA de 16,4 % ou plus par année au cours des cinq derniers exercices, dépassant d'au moins 600 points de base son objectif de 600 points de base de plus que le rendement des obligations à long terme du Canada pour chaque exercice. La Société cherche à se placer en position de générer de façon constante un RAMA élevé tout en maintenant un bilan solide, ce qu'elle a réussi au cours des dernières années.

RAMA

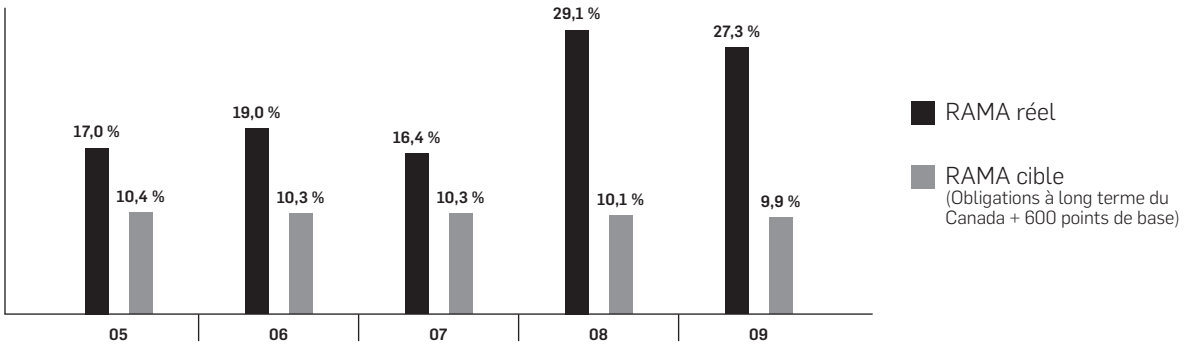

11 Actionnaires et actionnariat des employés

Les actions de la Société sont détenues par différents types d'actionnaires, notamment des actionnaires qui sont également des employés de la Société. La majorité des actions de la Société sont détenues par des investisseurs institutionnels. Selon les dernières informations disponibles au 5 mars 2010, le seul investisseur qui détient ou exerce un contrôle ou a la haute main sur des actions conférant plus de 10 % des droits de vote rattachés à toutes les actions de la Société est Jarislowsky, Fraser Limited, un gestionnaire de fonds qui représente 16,9 % des actions ordinaires de la Société en circulation.

La Société encourage son personnel à investir dans ses actions en lui offrant deux programmes : le Programme d'actionnariat à l'intention des dirigeants (« PAD »), offert aux employés clés de la Société, sur invitation, en fonction de leurs responsabilités et de leur rendement, et le Régime d'actionnariat à l'intention des employés (« RAE »), régime offert à la majorité des employés du Canada ainsi qu'aux employés d'un certain nombre d'autres pays, par retenue sur salaire. Au 31 décembre 2009, l'ensemble des actions détenues au titre des deux régimes, jumelé à l'ensemble des actions détenues à titre privé par les membres du comité de direction considérés comme des initiés, lesquels doivent, conformément aux règlements des autorités régissant les valeurs mobilières au Canada, déclarer le nombre d'actions qu'ils détiennent et que la Société consigne dans ses registres, totalisait 3,6 % du nombre total d'actions en circulation de la Société.

12 Estimations comptables critiques et jugement exercé

La préparation des états financiers consolidés de la Société, conformément aux PCGR du Canada, nécessite de la part de la direction qu'elle exerce son jugement pour établir des estimations qui influent sur les montants de l'actif et du passif à la date des états financiers, sur les montants des revenus et des dépenses au cours de l'exercice, ainsi que sur les informations à fournir dans les notes afférentes aux états financiers. Les estimations et hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience acquise et sur d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La Société présente ci-dessous ses estimations comptables les plus critiques, celles qui exigent de la direction qu'elle pose les jugements les plus exigeants, subjectifs et complexes, et selon lesquelles elle doit apprécier l'incidence de facteurs qui sont intrinsèquement incertains et peuvent changer au cours de périodes subséquentes.

CONSTATATION DES REVENUS

Les revenus proviennent des activités dans les catégories **Services**, **Ensembles**, **Opérations et maintenance**, et **ICI**. Les revenus de la catégorie Services proviennent principalement de contrats à prix coûtant majoré. Les revenus de la catégorie Ensembles proviennent principalement de contrats à prix forfaitaire. Les revenus tirés des activités de la catégorie Opérations et maintenance proviennent principalement de contrats à prix coûtant avec honoraires fixes et de contrats à prix forfaitaire.

ACTIVITÉS DES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Les revenus des **contrats à prix coûtant majoré** sont constatés lorsque les coûts sont engagés et comprennent les honoraires gagnés pour la prestation des services. La constatation des revenus sur les contrats à prix coûtant majoré n'engage habituellement pas d'estimations importantes.

Les revenus des **contrats à prix forfaitaire** sont constatés selon l'avancement des travaux sur la durée du contrat, ce qui consiste à comptabiliser les revenus d'un contrat donné proportionnellement au pourcentage d'avancement des travaux à un moment donné. Le pourcentage d'avancement des travaux est obtenu en divisant les coûts cumulatifs engagés à la date du bilan par la somme des coûts engagés et des coûts prévus pour achever le contrat.

i) Le calcul des **coûts prévus** pour achever le contrat est fondé sur des estimations qui peuvent être influencées par un ensemble de facteurs tels que les variations possibles des échéanciers et des coûts des matériaux, de même que la disponibilité et les coûts du personnel qualifié et des sous-traitants, ainsi que la productivité.

ii) Le calcul des **revenus prévus** comprend les revenus convenus figurant au contrat et peut également inclure des estimations de revenus futurs provenant de réclamations et d'avis de modification non approuvés dans la mesure où ces revenus supplémentaires peuvent être mesurés avec fiabilité et que leur recouvrement est réputé probable. Un avis de modification découle d'une modification de l'étendue du travail à effectuer par rapport au contrat initial signé. Un exemple d'une telle modification de contrat pourrait être une modification des caractéristiques ou de la conception du projet, et les coûts liés à une telle modification peuvent être engagés avant la signature de la version révisée officielle du contrat par le client. Une réclamation représente un montant dont on prévoit qu'il sera recouvré d'un client ou d'une tierce partie en remboursement des coûts engagés non prévus au contrat initial. Dans les deux cas, la direction doit faire appel à son jugement pour établir la probabilité que des revenus supplémentaires seront récupérés relativement à ces modifications et pour évaluer le montant qui sera récupéré.

Les estimations utilisées pour calculer les revenus et les coûts des contrats à prix forfaitaire supposent des incertitudes qui dépendent ultimement de l'issue d'événements ultérieurs et sont périodiquement revues au fil de l'avancement des projets. L'effet cumulatif des modifications des revenus prévus et des coûts prévus pour achever un contrat est constaté dans la période au cours de laquelle les modifications sont identifiées. Si les coûts prévus excèdent les revenus prévus pour un contrat, la perte est entièrement constatée dans la période au cours de laquelle elle devient connue.

Les estimations sont établies en fonction des pratiques commerciales de SNC-Lavalin ainsi que de son expérience au fil des ans. De plus, la direction passe régulièrement en revue les estimations sous-jacentes de la rentabilité des projets.

ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Pour les **contrats à prix coûtant avec honoraires fixes** provenant des activités de la catégorie **Opérations et maintenance**, les revenus d'honoraires fixes sont constatés de façon linéaire sur la durée du contrat alors que les revenus de la tranche à prix coûtant sont constatés lorsque les coûts sont engagés. Les revenus tirés des **contrats à prix forfaitaire** sont constatés en fonction du degré d'avancement des activités prévues au contrat, qui consiste à diviser les coûts engagés à la date du bilan par le total des coûts estimatifs pour l'activité. Cette évaluation de l'avancement est alors appliquée aux revenus connexes anticipés, ce qui donne lieu à la comptabilisation des revenus proportionnellement au stade d'avancement à un moment donné.

DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition doit être soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année selon lequel on évalue la juste valeur au niveau de l'unité d'exploitation. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'écart d'acquisition de chaque unité d'exploitation excède sa juste valeur estimative. La juste valeur des unités d'exploitation est établie à partir de modèles d'évaluation pouvant tenir compte de divers facteurs comme les bénéfices futurs normalisés et estimatifs, le ratio cours-bénéfice, les valeurs finales et les taux d'actualisation. Tous les facteurs utilisés dans les modèles d'évaluation se fondent sur les estimations de la

direction et comportent des incertitudes et des jugements. Tout changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des unités d'exploitation et, par conséquent, sur la valeur de l'écart d'acquisition présentée. La Société effectue l'examen annuel de l'écart d'acquisition en date du 31 octobre de chaque année et, compte tenu du résultat du test de dépréciation effectué en date du 31 octobre 2009 et du 31 octobre 2008, la Société a conclu qu'il n'était pas nécessaire de comptabiliser une perte de valeur à l'égard de l'écart d'acquisition.

ACTIFS À LONG TERME NON MONÉTAIRES

SNC-Lavalin soumet ses actifs à long terme non monétaires à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. Afin de déterminer si une dépréciation existe, la direction compare les flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs qui devraient être générés par ces actifs à leur valeur comptable respective. Si les flux de trésorerie futurs non actualisés et la juste valeur sont inférieurs à la valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée. Les flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs reflètent les estimations de la direction et tout changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs à long terme non monétaires. La Société a conclu qu'il n'était pas nécessaire de comptabiliser une perte de valeur à l'égard de ses actifs à long terme non monétaires pour 2009 et 2008.

Par ailleurs, la direction est tenue d'estimer la durée de vie utile, la valeur résiduelle et la méthode d'amortissement connexe pour chacune des principales catégories d'actifs amortissables. Ces estimations ont une incidence sur la valeur comptable nette de ces actifs et, par conséquent, sur le bilan consolidé et l'état consolidé des résultats de la Société.

RÉMUNÉRATION PROVENANT DES OPTIONS SUR ACTIONS

La Société offre un régime d'options sur actions à certaines personnes au sein de l'entreprise. À chaque date d'évaluation, la direction est tenue d'estimer la juste valeur des options attribuées. À cette fin, la direction utilise le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui exige la formulation d'hypothèses sur le taux d'intérêt sans risque (selon une durée correspondant à la durée prévue des options), la volatilité prévue du cours de l'action, la durée prévue des options et le taux de dividendes prévus des actions de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société évalue certains de ses instruments financiers à la juste valeur, laquelle est déterminée en fonction des données les plus accessibles sur le marché. Lorsqu'aucune donnée n'est facilement accessible sur le marché, la direction doit estimer la juste valeur de l'instrument au moyen de diverses données qui sont soit, directement observables, indirectement observables, ou non observables sur le marché. Se reporter aux notes 2D et 20 afférentes aux états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 pour plus de détails.

RÉGIMES DE RETRAITE

Les obligations et les charges de SNC-Lavalin relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées sont établies au moyen d'évaluations actuarielles et sont tributaires d'hypothèses moyennes pondérées importantes, comme le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes et le taux de croissance de la rémunération, tel qu'il a été déterminé par la direction. Même si la direction est d'avis que ces hypothèses sont raisonnables, toute différence dans les résultats réels ou toute modification des hypothèses pourrait avoir une incidence sur les obligations et les charges comptabilisées par la Société. Se reporter aux notes 2Q et 22 afférentes aux états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 pour plus de détails.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode du passif fiscal. Conformément à cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs découlent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite dans les états financiers. Les actifs d'impôts futurs reflètent aussi l'avantage lié aux pertes fiscales inutilisées pouvant être reportées prospectivement afin de réduire les impôts sur les bénéfices des prochains exercices. Cette méthode exige la formulation de jugements importants sur la possibilité, ou non, qu'il soit « plus probable qu'improbable » que les actifs d'impôts futurs de la Société soient recouvrés à partir des bénéfices imposables futurs et, par conséquent, qu'ils puissent être constatés dans les états financiers consolidés de la Société. Elle exige également la formulation de jugements sur le moment prévu de la réalisation des actifs d'impôts et du règlement des passifs d'impôts et sur la détermination des taux d'imposition qui seront alors en vigueur ou pratiquement en vigueur.

13 Modifications comptables

13.1 ADOPTION INITIALE EN 2009 ET EN 2008

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Le 1er janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »), intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui établit des normes en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Ce nouveau chapitre, qui exige la comptabilisation en résultat net des frais de pré-exploitation qui pouvaient être capitalisés aux termes des anciennes normes, devait s'appliquer de façon rétroactive avec retraitement des chiffres correspondants.

L'adoption de ce nouveau chapitre a donné lieu à un ajustement de transition ayant entraîné une réduction de 5,9 millions $ des bénéfices non répartis de la Société au 1er janvier 2008, ce qui représente l'effet cumulatif à cette date de l'application de ces nouvelles normes sur le bénéfice net. Cet ajustement de transition a également donné lieu aux modifications suivantes du bilan consolidé de la Société à cette même date : i) diminution de 6,7 millions $ des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation ; ii) diminution de 0,7 million $ des autres actifs à long terme ; et iii) augmentation de 1,5 million $ de l'actif d'impôts futurs à long terme. Ces modifications correspondent principalement à des frais de pré-exploitation qui ont été engagés et capitalisés par les ICI et qui ne sont plus capitalisés aux termes des nouvelles normes comptables. L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net consolidé de 2008 de la Société ; par conséquent, les ajustements de transition se limitent à ceux qui sont décrits ci-dessus.

ACTIVITÉS À TARIFS RÉGLEMENTÉS

Le 1er janvier 2009, le retrait de l'exemption temporaire accordée aux entités assujetties à une réglementation des tarifs en ce qui concerne l'application du chapitre 1100 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Principes comptables généralement reconnus », est entré en vigueur. La Société détient une participation en capitaux propres de 76,92 % dans AltaLink L.P. (« AltaLink »), une filiale assujettie à une réglementation des tarifs qui détient et exploite des lignes de transport d'électricité et des postes électriques. L'exemption temporaire permettait aux entités assujetties à une réglementation des tarifs d'appliquer les pratiques sectorielles comme source première des PCGR du Canada. Par conséquent, selon les pratiques sectorielles, AltaLink portait les sommes reçues pour les frais futurs de retrait d'immobilisations et de restauration des lieux en déduction de la valeur des immobilisations corporelles. Le retrait de l'exemption temporaire du chapitre 1100 exige qu'AltaLink présente désormais ces sommes reçues à titre de passif, un tel changement devant être appliqué prospectivement. Ainsi, le retrait de l'exemption temporaire a donné lieu à une augmentation de 145,4 millions $ du montant des immobilisations corporelles et à une augmentation correspondante des autres passifs à long terme au 1er janvier 2009.

RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le 1er janvier 2009, la Société a adopté l'abrégé no 173 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », en vertu duquel la Société doit tenir compte du risque de crédit dans la détermination de la juste valeur des instruments dérivés. Ces recommandations, qui exigent une application rétrospective sans retraitement des périodes antérieures, n'ont eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

ACCORDS DE PRESTATIONS MULTIPLES GÉNÉRATEURS DE PRODUITS

En décembre 2009, la Société a adopté de manière anticipée le CPN-175 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Accords de prestations multiples générateurs de produits », qui comporte un certain nombre de modifications par rapport au CPN-142, notamment en ce qui concerne le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation en elle-même nécessaire pour séparer les prestations, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve objective auprès d'un fournisseur précis ou une preuve de tiers concernant le prix de vente. L'utilisation de la meilleure estimation du prix de vente est alors autorisée. Le CPN-175, qui a été appliqué prospectivement aux accords générateurs de produits conclus ou modifiés depuis le 1er janvier 2009, n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

13.2 MODIFICATIONS FUTURES AUX NORMES COMPTABLES CANADIENNES

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE
En 2009, l'ICCA a publié ces nouveaux chapitres du Manuel :

> le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises » ;

> le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés » ; et

> le chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ».

Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, exige l'application de la méthode de l'acquisition pour comptabiliser tout regroupement d'entreprises. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs pris en charge sont évalués à leur juste valeur totale à la date d'acquisition, à moins qu'une autre norme ne stipule d'autres exigences à cet égard. Le chapitre 1582 permet de comptabiliser toute participation ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation sans contrôle dans l'actif net identifiable acquis. Les coûts d'acquisition liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Le chapitre 1601 reprend les normes d'établissement des états financiers consolidés du chapitre 1600 et le chapitre 1602 exige de comptabiliser les participations ne donnant pas le contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Les nouvelles normes exigent que le résultat net consolidé soit réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations ne donnant pas le contrôle.

Ces trois nouveaux chapitres doivent être mis en place concurremment et appliqués prospectivement à tout regroupement d'entreprises dont la date d'acquisition est le 1er janvier 2011 ou après cette date, et leur adoption anticipée est permise. La Société a l'intention d'adopter ces nouvelles recommandations au moment de la transition aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

13.3 ADOPTION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE AU CANADA

En octobre 2009, le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a reconfirmé le 1er janvier 2011 comme date de transition pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes, qui devra alors correspondre aux IFRS, dans leur version publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). En conséquence, la Société publiera en 2010 ses derniers états financiers dressés conformément aux PCGR du Canada. À compter du premier trimestre de 2011, les états financiers de la Société seront dressés conformément aux IFRS en vigueur en 2011 et présenteront les chiffres comparatifs de 2010 et le bilan d'ouverture au 1er janvier 2010 (la « date de basculement ») retraités pour être conformes à ces IFRS, ainsi que des rapprochements entre les PCGR du Canada et les IFRS aux fins de conformité aux directives de l'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »).

En vue de la transition aux IFRS, la Société a terminé la phase initiale de son plan de mise en œuvre, qui consistait à créer un comité de direction composé de membres de la haute direction et à désigner des ressources internes pour mettre en œuvre le plan. La réalisation des trois phases restantes du plan de mise en œuvre de la Société, décrites ci-après, progresse bien.

ÉTAPE	DESCRIPTION	SECTION CORRESPONDANTE DU RAPPORT DE GESTION	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2009	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
1	Analyse approfondie des différences comptables prévues entre les PCGR du Canada et les IFRS et évaluation de l'incidence prévue des différences comptables sur les états financiers consolidés, y compris l'examen des options possibles au moment de l'adoption initiale des IFRS	13.3.1	Presque terminé	Deuxième trimestre de 2010
2	Séances de formation offertes aux membres clés du personnel financier et aux cadres, et préparation de séances de formation additionnelles qui seront dispensées tout au long du processus de mise en œuvre	13.3.2	En cours	Troisième trimestre de 2010
3	Examen de l'incidence potentielle sur : i) les activités d'affaires de la Société ; ii) ses contrôles quant à l'information à fournir et ses contrôles internes à l'égard de l'information financière ; et iii) ses systèmes d'information financière	13.3.3	En cours	Troisième trimestre de 2010

13.3.1 DIFFÉRENCES COMPTABLES PRÉVUES ENTRE LES PCGR DU CANADA ET LES IFRS ET LEUR INCIDENCE PRÉVUE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 décembre 2009, la Société avait presque terminé le processus de détermination des principales différences comptables entre les PCGR du Canada et les IFRS ayant une incidence importante sur ses états financiers consolidés, ainsi que l'examen des options possibles au moment de l'adoption initiale des IFRS. L'étape finale de la phase qui consiste à évaluer l'incidence prévue des différences comptables décelées sur les états financiers consolidés de la Société progresse bien. La Société prévoit terminer la quantification de l'incidence au cours du deuxième trimestre de 2010 et publier un sommaire des résultats prévus au troisième trimestre de 2010.

En se fondant sur son analyse actuelle des différences comptables prévues qui peut faire l'objet de changements par suite de la finalisation de cette phase ou des modifications qui seront éventuellement apportées aux IFRS par l'IASB, la Société a préparé une description sommaire de l'incidence possible sur ses états financiers consolidés. Cette description sommaire, présentée ci-après, décrit certaines différences entre les IFRS actuellement en vigueur et les PCGR du Canada qui auront ou qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société, avec tous les montants présentés avant les impôts sur les bénéfices :

13.3.1.1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

OBJET	DIFFÉRENCES DÉCELÉES ENTRE LES IFRS ET LES PCGR DU CANADA	INCIDENCE POSSIBLE SUR SNC-LAVALIN
Constatation des revenus	Les IFRS donnent des directives sur la constatation des revenus qui sont, de façon générale, semblables aux PCGR du Canada appliqués aux activités de la Société.	Aucune incidence importante prévue sur sa convention comptable en ce qui a trait à la constatation des revenus, telle que décrite à la note 2C dans ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, sauf en ce qui a trait à l'application de l'IFRIC 12 dont il est question ci-après.
Transactions en monnaie étrangère	Les PCGR du Canada exigent de comptabiliser les établissements étrangers autonomes selon la méthode du cours de clôture et de comptabiliser les établissements étrangers intégrés selon la même méthode que celle utilisée pour les opérations liées aux activités canadiennes conclues à l'étranger. Les IFRS ne font aucune distinction entre les établissements étrangers autonomes et les établissements étrangers intégrés. Elles exigent plutôt que toutes les entités, y compris les activités à l'étranger, déterminent leur monnaie fonctionnelle et convertissent leurs résultats et leur situation financière dans cette monnaie. Ensuite, les états financiers des activités à l'étranger, le cas échéant, doivent être convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité consolidante qui présente des états financiers au moyen d'une méthode équivalant à la méthode du cours de clôture. Tout écart qui résulte de cette conversion doit être comptabilisé dans les capitaux propres consolidés, et par conséquent, n'a pas d'incidence sur le bénéfice net. L'IFRS 1 prévoit une exemption facultative permettant de transférer dans les bénéfices non répartis le solde des écarts de conversion de devises comptabilisés en vertu des PCGR du Canada, à la date de basculement.	À la date de basculement aux IFRS, la Société prévoit transférer dans les bénéfices non répartis le solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, sous la rubrique « écarts de conversion de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes » (perte cumulative de 9,3 millions $ au 31 décembre 2009), tel que permis par l'exemption facultative de l'IFRS 1. Par conséquent, la Société appliquera les directives quant aux monnaies étrangères sur une base prospective, sans aucune incidence importante prévue sur son bénéfice net.

OBJET	DIFFÉRENCES DÉCELÉES ENTRE LES IFRS ET LES PCGR DU CANADA	INCIDENCE POSSIBLE SUR SNC-LAVALIN
Accords de concession de services (IFRIC 12)	L'IFRIC 12 donne des directives sur la comptabilisation de certains accords de partenariat public-privé admissibles où le concédant (habituellement une entité du secteur publique) i) contrôle ou réglemente les services que le concessionnaire (habituellement une entité du secteur privé) doit fournir avec l'infrastructure, à qui il doit les fournir et à quel tarif, et ii) conserve, en sa qualité de propriétaire, tout intérêt résiduel significatif dans l'infrastructure à l'échéance de l'accord. Aux termes de ces accords, le concessionnaire comptabilise les infrastructures en appliquant soit le modèle de l'immobilisation incorporelle, soit le modèle de l'actif financier, ou une combinaison des deux, selon que le concessionnaire assume les risques de marché liés à l'utilisation des infrastructures, qu'il n'assume aucun risque ou qu'il assume une partie de ces risques, respectivement. Selon le **modèle de l'immobilisation incorporelle**, l'immobilisation incorporelle est amortie sur la durée de l'accord de concession. Selon le **modèle de l'actif financier**, les infrastructures donnent lieu à un débiteur, duquel sont déduits des paiements reçus pour les services fournis, peu importe le niveau d'utilisation des infrastructures. Selon les deux modèles, le concessionnaire constate les revenus découlant des activités de construction ou d'amélioration dès le début de l'accord (i.e., lorsque l'actif est en construction) et subséquemment des revenus découlant de l'exploitation des infrastructures. En revanche, les PCGR du Canada n'ont pas des directives spécifiques quant aux accords de partenariat public-privé et, par conséquent, le traitement comptable découlera des normes comptables pertinentes, selon les faits et circonstances propres au projet.	Alors que la rentabilité globale et les flux de trésorerie générés pendant la durée des accords visés par l'IFRIC 12 demeureront inchangés, des différences par rapport aux PCGR du Canada sont toutefois prévues en ce qui a trait au moment de la comptabilisation du bénéfice net, ainsi qu'à l'évaluation et à la présentation des revenus, des actifs et des passifs. Ainsi, si le concessionnaire construit une infrastructure qui est comptabilisée à titre d'immobilisation corporelle d'un ICI détenu par SNC-Lavalin à 100 %, il n'aurait pas de revenu constaté jusqu'au début de la phase d'exploitation de l'infrastructure selon les PCGR du Canada. Dès le début de la phase d'exploitation, l'ICI constaterait des revenus générés par l'immobilisation corporelle qui serait amortie avec le temps. Si la même infrastructure était comptabilisée selon les directives de l'IFRIC 12, les revenus et profits tirés des activités de construction seraient comptabilisés au cours de la période de construction. À l'achèvement de la construction, l'ICI constaterait des revenus générés par l'usage de l'infrastructure selon le modèle de l'immobilisation incorporelle ou par le financement du concédant et par l'exploitation de l'infrastructure selon le modèle de l'actif financier. Des différences supplémentaires peuvent surgir entre les PCGR du Canada et les IFRS découlant du traitement comptable des coûts d'emprunt pendant la construction et de l'obligation de rétablir l'infrastructure à un état spécifié avant de la restituer au concédant, entre autres, dépendamment du traitement comptable de l'infrastructure. La Société a établi que l'IFRIC 12 aura une incidence sur les ICI suivants et évalue présentement l'incidence de son application : > Groupe Immobilier Ovation > InTransit BC > Malta International Airport > Okanagan Lake Concession > TC Dome

OBJET	DIFFÉRENCES DÉCELÉES ENTRE LES IFRS ET LES PCGR DU CANADA	INCIDENCE POSSIBLE SUR SNC-LAVALIN
Participations dans des coentreprises	Les IFRS permettent actuellement de comptabiliser les entités contrôlées conjointement en appliquant soit la méthode de la mise en équivalence (i.e., à la valeur de consolidation), soit la méthode de la consolidation proportionnelle, tandis que les PCGR du Canada ne permettent que l'utilisation de la méthode de la consolidation proportionnelle. Par ailleurs, les IFRS stipulent que l'investisseur doit continuer à constater sa quote-part des pertes d'une entreprise détenue comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence lorsque la constatation de telles pertes donne lieu à un solde négatif pour son investissement, seulement dans la mesure où l'investisseur a engagé une obligation juridique ou implicite ou a effectué des paiements au nom de cette entreprise détenue. Selon les PCGR du Canada, la méthode de la consolidation proportionnelle exige que le coentrepreneur comptabilise sa quote-part des pertes de la coentreprise quelle que soit la valeur comptable de son investissement dans cette coentreprise.	Les entités contrôlées conjointement par la Société ayant une incidence significative sur ses états financiers consolidés sont ses ICI, principalement l'Autoroute 407. Ces ICI sont souvent à prédominance de capital et résultent en la consolidation proportionnelle de l'infrastructure et de la dette à long terme sans recours correspondante. Ainsi, la Société a l'intention de comptabiliser les entités contrôlées conjointement selon la méthode de la mise en équivalence en vertu des IFRS afin de refléter la façon dont la Société perçoit la nature de son investissement, ce qui donnera au lecteur une meilleure compréhension des actifs sous-jacents, des bénéfices et des ressources financières de la Société. Plus précisément, la comptabilisation de l'Autoroute 407 selon la méthode de la mise en équivalence résulterait en la décomptabilisation d'environ 780 millions $ d'actifs et 840 millions $ de passifs du bilan consolidé de la Société au 31 décembre 2009. Puisque SNC-Lavalin n'a engagé aucune obligation juridique ni implicite, ni effectué aucun paiement au nom de l'Autoroute 407, la valeur comptable de l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407, qui, en vertu des PCGR du Canada, s'établissait à un montant négatif d'environ 60 millions $ au 31 décembre 2009, se chiffrerait plutôt à zéro en vertu des IFRS, résultant en une augmentation des bénéfices non répartis d'environ 60 millions $ à la date de basculement.
Immobilisations corporelles	L'IAS 16 resserre les exigences des PCGR du Canada portant sur la dépréciation de chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément, et donne des directives plus précises sur le coût de chaque partie et sur la comptabilisation de son coût de remplacement. De plus, l'IAS 16 permet d'évaluer les actifs en utilisant soit le modèle du coût, soit le modèle de la réévaluation. Selon le modèle de la réévaluation, non permis par les PCGR du Canada, un élément d'immobilisations corporelles est mesuré au montant réévalué qui est la juste valeur à la date de réévaluation.	La seule incidence importante prévue sur le bilan consolidé de la Société relative à ses immobilisations corporelles, autre que celle provenant de l'incidence de l'IFRIC 12 et des participations dans des coentreprises mentionnés ci-dessus, provient de la consolidation intégrale d'AltaLink qui prévoit certaines reclassifications résultant de l'application des IFRS, sans incidence prévue sur sa situation financière et ses résultats d'opération. La Société prévoit continuer de comptabiliser ses immobilisations corporelles selon le modèle du coût.
Instruments financiers : comptabilisation et évaluation	Les PCGR du Canada sont essentiellement conformes aux IFRS en ce qui a trait à la comptabilisation des instruments financiers, y compris les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Cependant, il existe une différence entre les IFRS et les PCGR du Canada concernant l'évaluation des titres non cotés, lesquels sont évalués au coût selon les PCGR du Canada, alors que les IFRS exigent que tous les actifs financiers disponibles à la vente soient évalués à la juste valeur, à moins que celle-ci ne puisse être établie de façon fiable.	SNC-Lavalin détenait 231,0 millions $ d'actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés au coût (se reporter à la note 20 dans les états financiers consolidés annuels vérifiés) au 31 décembre 2009 qui auraient été comptabilisés à la juste valeur selon les IFRS, si celle-ci avait pu être établie de façon fiable. En se basant sur l'estimé de la juste valeur préparé par la Société, l'incidence potentielle de la transition aux IFRS serait la constatation d'un gain non réalisé d'environ 15 millions $ dans le cumul des autres éléments du résultat étendu à la date de basculement.

OBJET	DIFFÉRENCES DÉCELÉES ENTRE LES IFRS ET LES PCGR DU CANADA	INCIDENCE POSSIBLE SUR SNC-LAVALIN
Avantages du personnel	En vertu des PCGR du Canada, la Société ne constate pas la totalité des écarts actuariels découlant de l'évaluation des obligations au titre des régimes à prestations déterminées, dans l'état des résultats à mesure qu'ils surviennent (« méthode du corridor »), ce qui est conforme aux IFRS. Cependant, comme solution de remplacement à la méthode décrite ci-dessus, les IFRS permettent de constater la totalité des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat étendu (« méthode des autres éléments du résultat étendu ») et de comptabiliser une hausse ou une baisse correspondante de l'obligation ou de l'actif au titre des prestations de retraite dans l'état de la situation financière, de façon à refléter le déficit ou surplus total au titre des régimes de retraite à la date du bilan.	Selon les IFRS, la Société constatera dans son bilan consolidé les pertes actuarielles qui sont reportées en vertu des PCGR du Canada (15,6 millions $ au 31 décembre 2009 pour ses régimes à prestations déterminées, tel qu'il est indiqué à la note 22 dans ses états financiers consolidés annuels vérifiés). À la date de basculement, la Société prévoit appliquer l'exemption facultative permise en vertu de l'IFRS 1, qui permet de constater l'incidence décrite ci-dessus dans les bénéfices non répartis. En conséquence, la comptabilité pour les régimes à prestations déterminées sous les IFRS sera appliquée prospectivement à compter du 1er janvier 2010. En outre, la Société prévoit adopter la méthode des autres éléments du résultat étendu pour constater les écarts actuariels survenant à compter du 1er janvier 2010, qui résultera en l'absence d'amortissement de tels écarts selon les IFRS. Selon les PCGR du Canada, l'amortissement des pertes actuarielles reportées liées à ses régimes à prestations déterminées a donné lieu à une charge de 8,8 millions $ en 2009 et de 6,2 millions $ en 2008 pour la Société.
Activités assujetties à la réglementation des tarifs	Les PCGR du Canada donnent des directives pour les entités assujetties à la réglementation des tarifs quant à la constatation de leurs actifs réglementaires et leurs passifs réglementaires. De plus, les PCGR du Canada prescrivent des informations spécifiques à fournir pour les entités assujetties à la réglementation des tarifs et donnent des directives spécifiques exigeant que la Société constate les profits intersociétés provenant de la construction des installations pour AltaLink, étant donné que les transactions sont considérées comme réalisées par AltaLink avec une tierce partie par le biais d'approbation des tarifs. Sous les IFRS, il n'existe pas actuellement des directives spécifiques par rapport aux entités assujetties à la réglementation des tarifs, bien que l'IASB ait émis un exposé-sondage portant sur ce sujet en juillet 2009.	AltaLink, détenue par la Société à 76,92 %, est une entité assujettie à la réglementation des tarifs. La Société applique les directives existantes des PCGR du Canada à la consolidation d'AltaLink. L'incidence éventuelle de la transition aux IFRS sur les états financiers consolidés de la Société a été évaluée de façon partielle seulement et est assujettie à l'incertitude due au résultat inconnu de l'exposé sondage relatif aux activités assujetties à la réglementation des tarifs émis par l'IASB en juillet 2009.

13.3.1.2 DISCUSSION SUR LES EXEMPTIONS EN VERTU DE L'IFRS 1

Pour ce qui est de choisir entre l'application rétrospective et l'application prospective des modifications aux conventions comptables, l'IFRS 1 exige en général une application rétrospective, sous réserve de certaines exceptions obligatoires et exemptions facultatives permises par l'IFRS 1 par rapport à l'application rétrospective complète. La Société prévoit appliquer certaines exemptions facultatives au moment de la transition aux IFRS, en plus de celles décrites dans le tableau précédent, incluant la suivante :

> Regroupements d'entreprises
  Conformément à l'option permise par l'IFRS 1, la Société n'a pas l'intention de retraiter les regroupements d'entreprises survenus avant le 1er janvier 2010. Par conséquent, lors de la préparation de ses états financiers en IFRS, la Société appliquera les directives essentiellement conformes à la description fournie dans la section 13.2 sous « Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle » aux regroupements d'entreprises survenant le 1er janvier 2010 ou à une date ultérieure.

13.3.2 FORMATIONS

Au 31 décembre 2009, l'équipe de mise en œuvre des IFRS a dispensé un certain nombre de séances internes de formation sur les IFRS aux membres clés du personnel financier, tels que les contrôleurs divisionnaires et autre personnel des finances, au comité de gestion de la Société, composé de membres clés du personnel, ainsi qu'aux membres du comité de vérification et du conseil d'administration. Les documents ayant servi aux séances internes de formation sur les IFRS ont été affichés sur le site intranet de la Société pour permettre un apprentissage continu dans toute l'entreprise. Des séances supplémentaires de formation sur les IFRS seront dispensées tout au long du processus de transition et, par la suite, incluront les nouvelles prescriptions des IFRS à la suite des modifications qui seront éventuellement apportées par l'IASB.

13.3.3 INCIDENCE ÉVENTUELLE SUR LES ACTIVITÉS D'AFFAIRES, LES CONTRÔLES QUANT À L'INFORMATION À FOURNIR ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2009, la Société ne prévoit aucune incidence relativement aux dispositions des ententes contractuelles fondées sur les PCGR du Canada.

Au 31 décembre 2009, la Société ne prévoit pas d'incidence importante sur ses contrôles quant à l'information à fournir et ses contrôles internes à l'égard de l'information financière suite à sa transition aux IFRS. Suite à son plan de mise en œuvre, la Société a conçu et mis en œuvre des contrôles internes à l'égard du processus de transition aux IFRS et prévoit compléter la mise à jour de ses politiques internes et procédures pour les IFRS au cours du troisième trimestre de 2010.

Au 31 décembre 2009, l'évaluation de l'incidence sur les systèmes d'information des exigences des IFRS concernant la saisie des données était complétée, sans incidence significative.

14 Risques et incertitudes

Bien que la direction soit positive quant aux perspectives à long terme de SNC-Lavalin, la Société est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes dans le cadre de ses activités. La Société s'est dotée de diverses stratégies, politiques et pratiques pour atténuer les risques et incertitudes auxquels elle est assujettie, les principaux étant décrits ci-dessous.

ARRANGEMENTS CONTRACTUELS

APERÇU GÉNÉRAL

Les affaires de SNC-Lavalin sont menées selon plusieurs types d'arrangements contractuels, incluant des contrats à prix coûtant majoré, à honoraires fixes et à prix forfaitaire, ainsi que des investissements dans des concessions d'infrastructure. SNC-Lavalin a établi et applique des pratiques rigoureuses d'évaluation, d'atténuation et de gestion des risques afin de restreindre la nature et l'étendue des risques financiers, techniques et légaux propres à chacune de ces formes d'arrangements contractuels.

Avant qu'une offre ne soit soumise pour un projet à prix forfaitaire dont les revenus excèdent un certain seuil et/ou qui contient certains éléments considérés comme présentant un risque élevé ou inhabituel, celle-ci doit être revue et analysée par un comité d'évaluation des risques formé de dirigeants ayant le savoir-faire pertinent, qui font des recommandations à l'équipe préparant l'offre et à la haute direction sur la ligne de conduite à adopter relativement au projet considéré. La Société a aussi un comité d'approbation des soumissions et des investissements qui a pour mission d'examiner les offres visant des projets excédant un certain seuil. Le comité

d'approbation des soumissions et des investissements est composé de hauts dirigeants, auxquels se joignent les membres du conseil d'administration de la Société lorsque certains seuils sont atteints ou dans certaines circonstances précises. Ce comité examine également les propositions d'acquisition ou de cession d'entreprises et d'investissements dans des concessions d'infrastructure.

Étant donné que le comité d'évaluation des risques et le comité d'approbation des soumissions et des investissements examinent des projets d'une grande variété, ces deux comités sont en mesure de transmettre, à l'équipe responsable du projet, toutes les leçons tirées des projets antérieurs et des projets en cours. Cette manière de procéder est importante car elle permet de communiquer directement à l'équipe responsable du projet les derniers événements afin que celle-ci puisse en tenir compte et agir en conséquence.

SERVICES, ENSEMBLES, ET OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

L'engagement soutenu de SNC-Lavalin à mettre en œuvre des pratiques saines de gestion des risques lorsqu'elle exécute des contrats de type Services, Ensembles, et Opérations et maintenance, comprend l'évaluation des risques techniques, la rédaction et la révision juridique rigoureuse des contrats, l'application de contrôles serrés aux coûts et à l'échéancier des projets, la révision régulière des prévisions quant à l'achèvement des projets, la mise en place d'ententes visant à générer des flux de trésorerie positifs pour les projets, la souscription d'assurances pour les projets, l'obtention de garanties de tierces parties, la sélection rigoureuse de partenaires, sous-traitants et fournisseurs, et d'autres dispositions visant l'atténuation des risques. Le maintien d'une couverture d'assurance pour les divers aspects de ses activités et de son exploitation est un élément important de sa politique de gestion des risques. SNC-Lavalin choisit, de temps à autre, d'assumer une partie des pertes qui pourraient survenir à cause de l'application de pratiques d'auto-assurance sélective et par la gestion professionnelle de ces pertes assumées en utilisant sa société d'assurance captive réglementée.

INVESTISSEMENTS — CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE

Conformément à sa stratégie d'affaires, SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure, pour lesquelles son savoir-faire technique et son savoir-faire en ingénierie, construction, gestion de projet, et exploitation et entretien, ainsi que son expérience du montage financier de projets lui confèrent un avantage distinctif.

Lorsqu'elle investit dans des concessions d'infrastructure, la Société structure habituellement ces transactions avec du financement par dette sans recours au crédit général de la Société. L'érosion de la valeur des investissements de la Société dans des concessions, qui dépend de la capacité de la concession à atteindre ses projections de revenus et de coûts, ainsi que de sa capacité à obtenir du financement, est atténuée par des pratiques de saine gestion des risques adoptées lors de l'investissement dans de telles concessions d'infrastructure, dont :

- l'indépendance au sein de SNC-Lavalin du groupe Investissement vis-à-vis des groupes chargés de l'ingénierie, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien ;
- la révision détaillée et la structuration des accords de concession ;
- les analyses détaillées des risques propres à chacun des investissements, telles que la construction, l'exploitation, les évaluations environnementales et des estimations relatives à l'offre et à la demande ;
- l'assurance, le cas échéant, de la solidité financière de ses partenaires dans les investissements et l'assurance que la participation de SNC-Lavalin dans une concession est en accord avec celle de ses partenaires ;
- la modélisation financière détaillée réalisée à l'interne, combinée à sa révision indépendante par un tiers ; et
- l'examen des projections financières et des prévisions réalisées à l'interne par des conseillers indépendants.

DÉPASSEMENT DES COÛTS

SNC-Lavalin profite d'économies de coûts, mais assume les risques de dépassement des coûts dans les contrats à prix forfaitaire. L'évaluation des revenus et des coûts relatifs à un contrat est établie en partie selon des estimations qui sont assujetties à un certain nombre d'hypothèses, telles que celles liées au contexte économique futur, à la productivité, au rendement de notre personnel et de nos sous-traitants ou de nos fournisseurs d'équipement, au prix, à la disponibilité de la main-d'œuvre, des équipements et des matériaux, ainsi qu'à d'autres contraintes pouvant avoir un effet sur les coûts ou l'échéancier du projet, notamment l'obtention en temps opportun des approbations et des permis environnementaux exigés. Le risque de dépassement des coûts est atténué par un suivi régulier et proactif qu'effectue le personnel ayant le savoir-faire pertinent, par des examens réguliers qu'effectue la haute direction et par la garantie des prix d'achat convenus avec les fournisseurs de certains équipements et matériaux. Des événements imprévus peuvent également occasionner des dépassements de coûts.

RENDEMENT DES PROJETS

Dans certains cas, SNC-Lavalin peut garantir à un client qu'elle terminera un projet pour une date prévue ou que l'installation atteindra certaines normes de rendement. Advenant le cas où le projet ou l'installation ne respecterait pas l'échéancier ou les normes de rendement, SNC-Lavalin pourrait alors encourir des coûts additionnels.

CAPACITÉ À ATTIRER ET À RETENIR DU PERSONNEL COMPÉTENT

La réussite de SNC-Lavalin repose essentiellement sur son effectif, et elle réussit à attirer et à retenir du personnel compétent dans un marché compétitif en offrant des possibilités de carrière diversifiées et stimulantes, un environnement de travail sain et sécuritaire, ainsi qu'une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels.

PARTENAIRES EN COENTREPRISE

SNC-Lavalin conclut certains contrats avec des partenaires en coentreprise. La réussite des coentreprises de SNC-Lavalin est fondée sur la performance satisfaisante de ses partenaires de la coentreprise à l'égard de leurs obligations dans la coentreprise. Le défaut des partenaires de la coentreprise de s'acquitter de leurs obligations pourrait imposer à SNC-Lavalin des obligations financières et d'exécution additionnelles qui risqueraient de se traduire par une augmentation des coûts.

SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

Dans la catégorie Ensembles, SNC-Lavalin conclut des contrats dans le cadre desquels elle sous-traite à des tiers une partie d'un projet ou la fourniture de matériel et d'équipement. Si les sous-traitants ou fournisseurs ne respectent pas les exigences en n'exécutant pas leur partie d'un projet en vertu des modalités contractuelles, notamment par le non-respect du calendrier de livraison ou par une détérioration de leur situation financière, la capacité de SNC-Lavalin à atteindre les objectifs de performance et/ou de rentabilité prévus dans le cadre du projet peut être compromise. Ce risque est géré par une sélection rigoureuse des tiers sous-traitants et fournisseurs, par une surveillance proactive des calendriers et des budgets de projet, et par l'obtention de lettres de crédit ou d'autres garanties.

OBTENTION DE CONTRATS

L'obtention de nouveaux contrats est un élément clé de la performance de SNC-Lavalin et un facteur de risque dans un milieu compétitif, pour lequel le savoir-faire technique de SNC-Lavalin reconnu à l'échelle mondiale, ainsi que la diversité de ses catégories d'activité, de ses secteurs d'activité et de ses secteurs géographiques, ont été des facteurs d'atténuation démontrés.

CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes inclut les contrats considérés comme fermes et constitue par conséquent une indication des revenus futurs. Cependant, il ne peut y avoir de garantie quant à la possibilité d'annulation ou de modification de l'étendue des travaux, quant à savoir si le résultat net du carnet de commandes se traduira par un bénéfice, ni quant au moment où les revenus et les bénéfices pourront se matérialiser.

RISQUES DE CHANGE

Les activités de SNC-Lavalin à l'extérieur du Canada l'exposent à des risques de change qui pourraient avoir un effet négatif sur ses résultats d'exploitation. SNC-Lavalin a mis en place une stratégie de couverture qui la protège des risques de change. La stratégie de couverture prévoit le recours à des contrats de change à terme, qui comportent un élément de risque inhérent au crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. SNC-Lavalin réduit ce risque de crédit en transigeant tous ses contrats de change auprès d'institutions financières saines et dont SNC-Lavalin prévoit qu'elles respecteront de façon satisfaisante leurs obligations selon les contrats.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La dette à long terme sans recours provenant des ICI et la dette à long-terme avec recours provenant des autres activités de la Société portent intérêt et peuvent ainsi être exposées aux variations de taux d'intérêt.

Les ICI réduisent généralement leur exposition au risque de taux d'intérêt en concluant des ententes de financement à taux fixe ou en couvrant la variabilité des taux d'intérêt à l'aide d'instruments financiers dérivés. Des taux d'intérêt fixes procurent aux ICI une stabilité et une prévisibilité de leurs décaissements liés à leurs activités de financement, qui sont habituellement structurés pour correspondre au calendrier prévu de leurs encaissements. Par conséquent, les fluctuations des taux d'intérêt n'ont pas d'incidence importante sur le bénéfice net consolidé de SNC-Lavalin.

La dette à long terme avec recours de SNC-Lavalin porte intérêt à taux fixe et est évaluée au coût après amortissement. Par conséquent, le bénéfice net de la Société n'est pas exposé aux fluctuations des taux d'intérêt à l'égard de ces passifs financiers.

RISQUE DE CRÉDIT ET RETARD DE RECOUVREMENT

Le risque de crédit correspond au risque de perte découlant de l'incapacité des clients de s'acquitter de leurs obligations à l'égard des comptes clients et autres débiteurs et des contrats en cours. Le retard de recouvrement correspond à tout paiement reçu du client après l'échéance convenue figurant au contrat. La capacité de SNC-Lavalin de mettre en place des ententes visant à générer des flux de trésorerie positifs pour les projets permet de réduire de façon importante le risque de crédit à l'égard de certains projets. Par ailleurs, la concentration du risque de crédit est limitée, compte tenu du grand nombre de clients qui composent la base des revenus de SNC-Lavalin et de la diversité des secteurs d'activité et des secteurs géographiques de ceux-ci.

L'objectif de la Société est de réduire son risque de crédit en s'assurant de recouvrer ses comptes clients et autres débiteurs en temps opportun. La Société fait appel à l'attribution d'intérêts imputés pour inciter les directeurs de projet à recouvrer les comptes clients et autres débiteurs, puisque les soldes non recouvrés donnent lieu à un coût interne pour les projets en question et ont, par conséquent, un effet sur la rentabilité des projets, qui est utilisée pour déterminer la rémunération des dirigeants, et du secteur d'exploitation connexe.

GESTION DE L'INFORMATION

L'information est essentielle à la réussite de SNC-Lavalin. L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sous toutes ses formes sont fondamentales pour ce qui est des activités quotidiennes et stratégiques de la Société. Des données inexactes, incomplètes ou non disponibles, ou encore un accès inapproprié à l'information, pourraient entraîner des erreurs au chapitre de la présentation de l'information financière ou de l'information liée à l'exploitation, de mauvaises décisions, un retard dans le règlement des problèmes, une violation de la vie privée, la présentation d'informations inadéquates, ou encore la fuite d'informations sensibles. L'élaboration de politiques et de procédures relatives à la sécurité d'accès, au développement de systèmes et à la gestion du changement a pour but d'améliorer et de normaliser les contrôles visant à gérer le risque lié à la gestion de l'information. Reconnaissant la valeur de l'information, la Société s'est engagée à la gérer et à la protéger de manière judicieuse, responsable et rentable. SNC-Lavalin maintient des systèmes comptables et des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui, de l'avis de la direction, fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière est exacte, pertinente et fiable. La Société s'efforce d'améliorer ses procédures et logiciels relativement au contrôle du budget et du calendrier des projets, ainsi qu'à l'ensemble du processus de gestion du risque. La Société insiste beaucoup sur la formation continue de ses employés afin que ceux-ci puissent utiliser les meilleurs outils et logiciels leur permettant de gérer plus efficacement les projets.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Une partie importante des revenus de la Société provient de projets réalisés dans des marchés internationaux qui exposent la Société à plusieurs risques, dont : l'incertitude économique de certains pays où SNC-Lavalin fait affaire, des changements radicaux dans les politiques et réglementations de ces gouvernements, des limites aux droits de conversion et de rapatriement des devises, des risques politiques en raison d'hostilités internationales et l'absence de systèmes juridiques bien établis dans certains pays, ce qui peut rendre difficile l'exercice des droits contractuels de SNC-Lavalin. SNC-Lavalin cumule une quarantaine d'années d'expérience sur les marchés internationaux, ce qui l'aide à évaluer les risques associés aux conditions économiques et politiques internationales.

RISQUES LIÉS À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ

Les responsabilités de SNC-Lavalin, dans l'exercice de ses activités, comprennent la santé et la sécurité. Un manquement, de la part de SNC-Lavalin ou de ses sous-traitants, quant à l'utilisation de pratiques sérieuses en matière de sécurité, pourrait entraîner des pertes de temps sur les projets, des pénalités, des poursuites en justice, et influencer l'attribution de futurs projets puisque certains clients prennent les résultats de santé-sécurité en compte dans le choix d'un fournisseur. SNC-Lavalin a en place des programmes, des politiques et des procédures qui doivent être observés pour garantir l'engagement sans réserve de l'ensemble de son personnel et de ses sous-traitants envers la détection et la compréhension des risques de leur milieu de travail, afin d'évaluer avec compétence les risques et d'en atténuer les répercussions potentiellement néfastes. Le conseil d'administration de la Société a, en outre, mis sur pied un comité du conseil chargé d'encadrer tous les aspects de santé, de sécurité et d'environnement.

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

SNC-Lavalin, en fournissant du savoir-faire en ingénierie et construction, en exploitation et entretien, et en investissant dans des concessions d'infrastructure, s'expose à divers risques liés à l'environnement et est tenue de se conformer aux lois et règlements en vigueur en matière d'environnement, lesquels varient d'un pays à l'autre et sont sujets à changement. Le fait pour la Société de ne pas être en mesure de se conformer aux lois et règlements en vigueur en matière d'environnement pourrait entrainer des pénalités, des poursuites en justice et éventuellement nuire à sa réputation. Bien que la Société atténue ses risques liés à l'environnement en se tenant au courant des lois et règlements en matière d'environnement et en ayant recours au savoir-faire de ses spécialistes du secteur de l'environnement, SNC-Lavalin s'engage à aider de manière continue ses clients à toujours mieux intégrer les questions de protection de l'environnement à toutes leurs activités, tant au Canada qu'à l'étranger. Le conseil d'administration de la Société a, en outre, mis sur pied un comité du conseil chargé d'encadrer tous les aspects de santé, de sécurité et d'environnement.

RISQUE D'ATTEINTE À LA RÉPUTATION

Le risque encouru en cas d'atteinte à la réputation de la Société est de dévaluer son image publique, ce qui pourrait influer sur sa capacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir. Bon nombre de situations pourraient porter atteinte à la réputation de la Société dont des problèmes liés à la qualité ou aux résultats obtenus sur les projets, un mauvais dossier en santé et sécurité, le non respect des lois et règlements en vigueur, ou le fait d'être la cause d'un cas de pollution ou de contamination. Avant d'accepter un mandat sur un projet spécifique, la Société limite le risque d'atteinte à sa réputation en effectuant des contrôles de précaution préalables comprenant une évaluation du client, du pays, de l'étendue du projet, ainsi que des lois et de la culture locales. Une fois prise la décision de participer à un projet, le processus de gestion des risques de l'entreprise continue de limiter le risque d'atteinte à sa réputation, au cours de la préparation de l'offre de services et des étapes d'exécution, par le biais d'examens réguliers, tels que ceux du comité d'évaluation des risques et du comité d'approbation des soumissions et des investissements de la Société, ceux du comité de vérification, les contrôles par les pairs et les vérifications internes.

15 Résultats du quatrième trimestre

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2009 a augmenté de 31,7 %, pour s'établir à 98,7 millions $ (0,65 $ par action après dilution), comparativement à 75,0 millions $ (0,49 $ par action après dilution) pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète des apports supplémentaires des secteurs Énergie, Produits chimiques et pétrole, et ICI, en partie contrebalancés par un apport moindre, principalement des secteurs Mines et métallurgie, et Infrastructures et environnement.

Les revenus du quatrième trimestre de 2009 ont totalisé 1 583,2 millions $, comparativement à 1 943,9 millions $ au quatrième trimestre de 2008, principalement en raison d'une diminution dans les activités de la catégorie Ensembles, principalement dans les secteurs Infrastructures et environnement, et Produits chimiques et pétrole, combinée à une diminution dans la catégorie Services, principalement des secteurs Mines et métallurgie, et Produits chimiques et pétrole.

Le carnet de commandes de la Société totalisait 10,8 milliards $ au 31 décembre 2009, comparativement à 10,2 milliards $ à la fin du troisième trimestre de 2009, reflétant une augmentation dans la catégorie Ensembles, principalement dans les secteurs Infrastructures et environnement, et Énergie, contrebalancée en partie par une diminution dans la catégorie Services.

À la fin de décembre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 1 218,2 millions $, chiffre comparable à celui de la fin de septembre 2009, reflétant principalement i) les liquidités générées par les activités d'exploitation, provenant essentiellement du bénéfice net et de la fluctuation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, contrebalancées par ii) les liquidités consacrées à des activités d'investissement.

16 Informations supplémentaires

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle ainsi que d'autres documents financiers sur son site Internet (www.snclavalin.com) et sur SEDAR (www.sedar.com), le système électronique de dépôt pour la plupart des documents publics déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

17 Contrôles et procédures

17.1 CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La direction de SNC-Lavalin, en collaboration avec le président et chef de la direction, et avec le vice-président directeur et chef des affaires financières, a conçu des contrôles et procédures de communication de l'information (conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) de manière à fournir l'assurance raisonnable que : i) l'information importante relative à la Société leur est communiquée, et que ii) l'information qui doit être présentée dans les rapports de la Société est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières. La direction a également évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de SNC-Lavalin (conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) et conclu que lesdits contrôles et procédures sont efficaces.

17.2 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de SNC-Lavalin, en collaboration avec le président et chef de la direction, et avec le vice-président directeur et chef des affaires financières, a conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière en vue de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR de la Société. Ils ont également évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de SNC-Lavalin et ont conclu que ledit contrôle était efficace. Au cours de la dernière période intermédiaire terminée le 31 décembre 2009, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de la situation financière.

18 Informations trimestrielles

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)	2009					2008				
	PREMIER TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TOTAL	PREMIER TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TOTAL
Revenus par catégorie										
Services	**559,8**	**568,8**	**535,7**	**557,1**	**2 221,4**	477,5	567,2	548,7	712,0	2 305,4
Ensembles	**566,8**	**575,5**	**472,5**	**587,4**	**2 202,2**	863,7	795,9	791,4	778,5	3 229,5
Opérations et maintenance	**409,4**	**241,3**	**311,9**	**335,3**	**1 297,9**	355,5	250,3	249,6	369,6	1 225,0
ICI	**89,7**	**84,8**	**102,3**	**103,4**	**380,2**	78,4	89,1	95,7	83,8	347,0
	1 625,7	**1 470,4**	**1 422,4**	**1 583,2**	**6 101,7**	1 775,1	1 702,5	1 685,4	1 943,9	7 106,9
Marge brute	**267,8**	**260,8**	**306,0**	**316,5**	**1 151,1**	240,7	245,9	259,5	266,8	1 012,9
Frais de vente, généraux et administratifs	**137,0**	**131,7**	**128,8**	**148,1**	**545,6**	120,3	117,7	120,1	157,1	515,2
Intérêts (revenus) et taxes sur le capital :										
Provenant des ICI	**26,3**	**21,1**	**32,6**	**32,2**	**112,2**	29,3	32,2	24,2	22,5	108,2
Provenant des autres activités	**0,3**	**1,2**	**7,2**	**7,3**	**16,0**	(4,1)	(5,3)	(3,4)	(0,9)	(13,7)
	26,6	**22,3**	**39,8**	**39,5**	**128,2**	25,2	26,9	20,8	21,6	94,5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	**104,2**	**106,8**	**137,4**	**128,9**	**477,3**	95,2	101,3	118,6	88,1	403,2
Impôts sur les bénéfices :										
Provenant des ICI	**1,6**	**5,6**	**1,1**	**0,1**	**8,4**	1,1	1,3	1,8	(3,7)	0,5
Provenant des autres activités	**23,1**	**19,1**	**31,7**	**25,9**	**99,8**	21,9	23,1	23,9	15,7	84,6
	24,7	**24,7**	**32,8**	**26,0**	**108,2**	23,0	24,4	25,7	12,0	85,1
Part des actionnaires sans contrôle	**2,0**	**2,1**	**1,4**	**4,2**	**9,7**	1,4	1,5	1,6	1,1	5,6
Bénéfice net	**77,5**	**80,0**	**103,2**	**98,7**	**359,4**	70,8	75,4	91,3	75,0	312,5
Bénéfice de base par action ($)[1]	**0,51**	**0,53**	**0,68**	**0,65**	**2,38**	0,47	0,50	0,61	0,50	2,07
Bénéfice dilué par action ($)[1]	**0,51**	**0,53**	**0,68**	**0,65**	**2,36**	0,47	0,49	0,60	0,49	2,05
Dividende déclaré par action ($)	**0,15**	**0,15**	**0,15**	**0,17**	**0,62**	0,12	0,12	0,12	0,15	0,51
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs :										
Provenant des ICI	**22,7**	**19,9**	**20,8**	**23,2**	**86,6**	19,0	20,8	22,5	25,8	88,1
Provenant des autres activités	**10,0**	**10,9**	**11,6**	**11,0**	**43,5**	10,6	9,5	10,6	11,2	41,9
	32,7	**30,8**	**32,4**	**34,2**	**130,1**	29,6	30,3	33,1	37,0	130,0
Bénéfice net (perte nette) de SNC-Lavalin provenant des ICI :										
Provenant de l'Autoroute 407	**1,4**	**1,3**	**2,2**	**4,9**	**9,8**	(2,0)	(1,5)	10,1	13,4	20,0
Provenant des autres ICI	**3,0**	**(1,0)**	**7,3**	**17,8**	**27,1**	2,4	5,4	9,1	0,3	17,2
Bénéfice net de SNC-Lavalin excluant les ICI	**73,1**	**79,7**	**93,7**	**76,0**	**322,5**	70,4	71,5	72,1	61,3	275,3
Bénéfice net	**77,5**	**80,0**	**103,2**	**98,7**	**359,4**	70,8	75,4	91,3	75,0	312,5
Carnet de commandes (à la fin du trimestre)										
Services	**1 520,4**	**1 612,1**	**1 570,2**	**1 464,9**		1 557,7	1 604,0	1 630,0	1 545,3	
Ensembles	**3 154,5**	**3 809,9**	**3 495,2**	**4 197,5**		3 901,4	3 353,0	3 813,0	3 508,0	
Opérations et maintenance	**1 893,5**	**2 004,9**	**2 587,0**	**2 596,1**		2 393,7	2 223,5	2 027,2	2 196,2	
ICI	**2 412,3**	**2 487,3**	**2 543,7**	**2 578,7**		2 157,6	2 213,9	2 265,8	2 342,7	
	8 980,7	**9 914,2**	**10 196,1**	**10 837,2**		10 010,4	9 394,4	9 736,0	9 592,2	

(1) Le bénéfice trimestriel de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le trimestre, tandis que le bénéfice annuel de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions pour l'exercice complet.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION
À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés vérifiés ci-joints (les « états financiers ») du Groupe SNC-Lavalin inc. et toute l'information contenue dans le présent rapport financier sont la responsabilité de la direction et sont approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Lorsqu'il était possible d'appliquer différentes méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle a jugées les plus appropriées dans les circonstances.

Les principales conventions comptables retenues sont indiquées à la note 2 afférente aux états financiers. Les états financiers contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous égards importants. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport financier et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ils ont évalué les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle à l'égard de l'information financière à la fin de l'exercice et ont conclu que ces contrôles et procédures sont efficaces.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière, et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification.

Le comité de vérification est nommé par le conseil d'administration et tous ses membres sont des administrateurs indépendants. Le comité de vérification rencontre périodiquement la direction, ainsi que les vérificateurs internes et externes, afin de discuter des contrôles et procédures de communication de l'information, du contrôle interne à l'égard de l'information financière, des systèmes de gestion de l'information, des méthodes comptables et des questions de vérification et de présentation de l'information financière, afin de s'assurer que chaque intervenant remplit correctement ses fonctions, et d'examiner les états financiers, le rapport de gestion et le rapport des vérificateurs externes. Le comité de vérification fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsqu'il approuve la publication des états financiers à l'intention des actionnaires. De plus, le comité de vérification étudie, afin de les soumettre à l'examen du conseil d'administration et à l'approbation des actionnaires, la nomination des vérificateurs externes ou le renouvellement de leur mandat. Il examine et approuve en outre les conditions associées au mandat de ces vérificateurs externes, ainsi que les tarifs, la portée et le calendrier de leurs prestations.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par les vérificateurs externes Deloitte & Touche s.r.l., conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification, qu'ils peuvent rencontrer en présence, ou non, de la direction.

LE PRÉSIDENT ET
CHEF DE LA DIRECTION,
PIERRE DUHAIME

LE VICE-PRÉSIDENT DIRECTEUR ET
CHEF DES AFFAIRES FINANCIÈRES,
GILLES LARAMÉE

MONTRÉAL, CANADA
LE 23 FÉVRIER 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires du Groupe SNC-Lavalin inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés du Groupe SNC-Lavalin inc. aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats, de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Groupe SNC-Lavalin inc. aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche s.r.l.[1]

COMPTABLES AGRÉÉS

MONTRÉAL, CANADA
LE 23 FÉVRIER 2010

(1) Comptable agréé auditeur permis nº 18190

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Groupe SNC-Lavalin inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES BÉNÉFICES PAR ACTION ET LE NOMBRE D'ACTIONS)	NOTE	2009	2008
Revenus par activité :			
Services		**2 221 410 $**	2 305 393 $
Ensembles		**2 202 162**	3 229 444
Opérations et maintenance		**1 297 905**	1 225 012
Investissements — concessions d'infrastructure		**380 260**	347 020
		6 101 737	7 106 869
Coûts directs des activités		**4 950 642**	6 094 004
Marge brute		**1 151 095**	1 012 865
Frais de vente, généraux et administratifs		**545 604**	515 199
Intérêts et taxes sur le capital	17	**128 238**	94 471
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle		**477 253**	403 195
Impôts sur les bénéfices	19	**108 141**	85 114
Part des actionnaires sans contrôle		**9 718**	5 561
Bénéfice net		**359 394 $**	312 520 $
Bénéfice par action ($)			
De base		**2,38 $**	2,07 $
Dilué		**2,36 $**	2,05 $
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	15E		
De base		**151 042**	150 925
Dilué		**151 992**	152 265

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES ACTIONS ORDINAIRES) — 2009

	CAPITAL-ACTIONS		SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (NOTE 16) (1)	BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (1)	TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES
	ACTIONS ORDINAIRES (EN MILLIERS)	MONTANT				
Solde au début de l'exercice	**151 033**	**385 651 $**	**24 247 $**	**(101 467) $**	**780 722 $**	**1 089 153 $**
Résultat étendu :						
Bénéfice net	–	–	–	–	**359 394**	**359 394**
Écarts de conversion de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes	–	–	–	**(19 990)**	–	**(19 990)**
Gain net non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente (2)	–	–	–	**11 756**	–	**11 756**
Gain net non réalisé sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (3)	–	–	–	**86 395**	–	**86 395**
Total du résultat étendu						**437 555**
Dividendes payés aux actionnaires de la Société	–	–	–	–	**(90 637)**	**(90 637)**
Rémunération provenant des options sur actions (note 15B)	–	–	**11 809**	–	–	**11 809**
Actions émises en vertu de régimes d'options sur actions (note 15B)	**539**	**13 503**	**(2 583)**	–	–	**10 920**
Actions rachetées et annulées (note 15D)	**(539)**	**(1 419)**	–	–	**(22 689)**	**(24 108)**
Solde à la fin de l'exercice	**151 033**	**397 735 $**	**33 473 $**	**(23 306) $**	**1 026 790 $**	**1 434 692 $**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES ACTIONS ORDINAIRES) — 2008

	CAPITAL-ACTIONS		SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (NOTE 16) (1)	BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (1)	TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES
	ACTIONS ORDINAIRES (EN MILLIERS)	MONTANT				
Solde au début de l'exercice	151 038	367 273 $	18 634 $	(48 958) $	591 340 $	928 289 $
Ajustement de transition à l'adoption de nouvelles normes comptables (note 2A)	–	–	–	–	(5 854)	(5 854)
Solde ajusté au début de l'exercice	151 038	367 273	18 634	(48 958)	585 486	922 435
Résultat étendu :						
Bénéfice net	–	–	–	–	312 520	312 520
Écarts de conversion de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes	–	–	–	27 677	–	27 677
Perte nette non réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente (2)	–	–	–	(10 697)	–	(10 697)
Perte nette non réalisée sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (3)	–	–	–	(69 489)	–	(69 489)
Total du résultat étendu						260 011
Dividendes payés aux actionnaires de la Société	–	–	–	–	(72 471)	(72 471)
Rémunération provenant des options sur actions (note 15B)	–	–	9 605	–	–	9 605
Actions émises en vertu de régimes d'options sur actions (note 15B)	928	20 761	(3 992)	–	–	16 769
Actions rachetées et annulées (note 15D)	(933)	(2 383)	–	–	(44 813)	(47 196)
Solde à la fin de l'exercice	151 033	385 651 $	24 247 $	(101 467) $	780 722 $	1 089 153 $

(1) Le total du cumul des autres éléments du résultat étendu et des bénéfices non répartis s'élevait à 1 003,5 millions $ au 31 décembre 2009 (679,3 millions $ au 31 décembre 2008).
(2) Net d'une économie d'impôts de 0,3 million $ en 2009 (0 $ en 2008).
(3) Net de la charge d'impôts de 25,1 millions $ en 2009 (nette d'une économie d'impôts de 17,4 millions $ en 2008).
Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

BILANS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	NOTE	2009	2008
Actif			
Court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7A	**1 218 225 $**	988 236 $
Encaisse affectée	7B	**68 185**	59 997
Comptes clients et autres débiteurs	8	**1 480 478**	1 675 170
Contrats en cours	2G	**513 578**	707 994
Actif d'impôts futurs	19	**112 557**	121 026
Total de l'actif à court terme		**3 393 023**	3 552 423
Immobilisations corporelles :			
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure	4, 9	**2 217 047**	1 750 690
Provenant des autres activités	9	**113 952**	123 356
Écart d'acquisition	10	**520 862**	496 147
Investissements dans des concessions d'infrastructure comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition	4	**469 402**	343 379
Actif d'impôts futurs	19	**–**	81 095
Autres actifs à long terme	11	**491 997**	424 448
Total de l'actif		**7 206 283 $**	6 771 538 $
Passif			
Court terme			
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	12	**1 702 034 $**	2 260 670 $
Acomptes reçus sur contrats	2M	**397 329**	473 199
Revenus reportés	2N	**505 531**	536 394
Tranche exigible à moins d'un an de la dette à long terme :			
Avec recours	13	**104 874**	–
Sans recours provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure	13	**139 183**	5 764
Total du passif à court terme		**2 848 951**	3 276 027
Dette à long terme :			
Avec recours	13	**348 048**	104 709
Sans recours provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure	4, 13	**2 005 485**	2 003 303
Passif d'impôts futurs	19	**24 408**	–
Autres passifs à long terme	14	**464 666**	230 614
Total du passif		**5 691 558**	5 614 653
Part des actionnaires sans contrôle	1B	**80 033**	67 732
Avoir des actionnaires		**1 434 692**	1 089 153
Total du passif, de la part des actionnaires sans contrôle et de l'avoir des actionnaires		**7 206 283 $**	6 771 538 $

Certains chiffres au 31 décembre 2008 ont été retraités par suite de l'adoption de nouvelles normes comptables (note 2A).

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé, au nom du conseil d'administration, par :

PIERRE DUHAIME
ADMINISTRATEUR

DAVID GOLDMAN
ADMINISTRATEUR

Groupe SNC-Lavalin inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	NOTE	2009	2008
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		**359 394 $**	312 520 $
Éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs à long terme :			
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure		**86 626**	88 098
Provenant des autres activités		**43 452**	41 947
Charge (économie) d'impôts futurs	19	**89 136**	(19 089)
Intérêts courus et ajustement à la juste valeur sur la dette à long terme sans recours provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure		**20 287**	10 583
Rémunération provenant des options sur actions	15B	**11 809**	9 605
Perte (gain) provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure comptabilisés à la valeur de consolidation		**(2 222)**	3 219
Part des actionnaires sans contrôle		**9 718**	5 561
Autres		**3 012**	881
Dividendes et distributions reçus des investissements dans des concessions d'infrastructure comptabilisés à la valeur de consolidation	4B	**24 836**	2 999
		646 048	456 324
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	18	**(247 558)**	(143 047)
		398 490	313 277
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles :			
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure		**(274 085)**	(193 489)
Provenant des autres activités		**(32 445)**	(46 348)
Paiements dans des investissements dans des concessions d'infrastructure	4C	**(130 924)**	(25 924)
Augmentation du prêt à l'Exploitant du projet Ambatovy	4C	**(39 585)**	(6 565)
Acquisition d'entreprises	5	**(18 392)**	(38 582)
Variation de la position de l'encaisse affectée		**(4 098)**	6 007
Autres		**(12 918)**	(5 987)
		(512 447)	(310 888)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme sans recours :			
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure		**(272 487)**	(187 483)
Provenant des autres activités		**–**	(25 812)
Augmentation de la dette à long terme :			
Avec recours		**348 600**	–
Sans recours provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure		**388 059**	215 219
Produit de levée d'options sur actions		**10 920**	16 769
Rachat d'actions	15D	**(24 108)**	(47 196)
Dividendes payés aux actionnaires de la Société		**(90 637)**	(72 471)
Autres		**(4 176)**	(17 125)
		356 171	(118 099)
Augmentation (diminution) suite à la conversion de devises sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans des établissements étrangers autonomes		**(12 225)**	15 330
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**229 989**	(100 380)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		**988 236**	1 088 616
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		**1 218 225 $**	988 236 $
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	18		

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TABLE DES MATIÈRES

NOTE		PAGE
1	Description des activités et mode de présentation	74
2	Sommaire des principales conventions comptables	75
3	Informations sectorielles	82
4	Investissements dans des concessions d'infrastructure	85
5	Acquisition d'entreprises	91
6	Activités des coentreprises	93
7	Trésorerie et équivalents de trésorerie, et encaisse affectée	93
8	Comptes clients et autres débiteurs	94
9	Immobilisations corporelles	95
10	Écart d'acquisition	95
11	Autres actifs à long terme	96
12	Comptes fournisseurs et autres créditeurs	96
13	Dette à long terme	96
14	Autres passifs à long terme	98
15	Capital-actions	99
16	Cumul des autres éléments du résultat étendu	103
17	Intérêts et taxes sur le capital	104
18	Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	104
19	Impôts sur les bénéfices	105
20	Instruments financiers	106
21	Gestion de capital	112
22	Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite	113
23	Éventualités	115
24	Engagements	115
25	Opérations entre apparentés	116
26	Chiffres correspondants	116

GROUPE SNC-LAVALIN INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008
(TOUS LES MONTANTS DANS LES TABLEAUX SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE)

1 Description des activités et mode de présentation

Le Groupe SNC-Lavalin inc. est une société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Canada dont le siège social est situé au 455, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec), Canada H2Z 1Z3. Le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou coentreprises, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou coentreprises.

A) DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

La Société fournit du savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie, de la construction et de l'exploitation et entretien par l'entremise de son réseau de bureaux dans tout le Canada et dans plus de 35 autres pays, et travaille actuellement sur des projets dans le monde entier. De plus, SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure, investissements complémentaires à ses autres activités.

La Société présente ses résultats selon les **4 catégories d'activité** suivantes :

> **Services :** inclut les contrats pour lesquels SNC-Lavalin fournit des services d'ingénierie, d'études de faisabilité, de planification, de conception détaillée, d'évaluation et de choix des entrepreneurs, de gestion de projets et de la construction, et de mise en service.

  Les revenus de la catégorie Services proviennent principalement de contrats à prix coûtant majoré.

> **Ensembles :** inclut les contrats pour lesquels SNC-Lavalin assume non seulement la responsabilité de fournir une ou plusieurs des activités de la catégorie Services mentionnée ci-dessus, mais assume également la responsabilité de fournir les matériaux/équipements et/ou la construction.

  Les revenus de la catégorie Ensembles proviennent principalement de contrats à prix forfaitaire.

> **Opérations et maintenance :** consiste à fournir des solutions d'exploitation, d'entretien et de logistique pour des immeubles, des centrales électriques, des systèmes d'adduction et de traitement de l'eau, des services postaux, des installations de radiodiffusion, des autoroutes, des ponts, des réseaux de transport léger sur rail, des aéroports, des camps militaires, des baraquements de chantier et des navires.

Les revenus de la catégorie Opérations et maintenance proviennent principalement de contrats à prix coûtant avec honoraires fixes et de contrats à prix forfaitaire.

> **Investissements — concessions d'infrastructure (« ICI ») :** regroupe les investissements de SNC-Lavalin dans des concessions d'infrastructure. SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure pour lesquelles son savoir-faire technique et son savoir-faire en ingénierie, en gestion de projet et de la construction, en construction ainsi qu'en exploitation et entretien, de même que son expérience en montage financier de projets lui confèrent un avantage distinctif.

Dans ces états financiers consolidés vérifiés (les « états financiers »), les activités Services, Ensembles, et Opérations et maintenance sont identifiées collectivement comme « provenant des autres activités » ou « excluant les ICI », afin de les distinguer des ICI.

B) MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société sont établis **en dollars canadiens** et sont dressés conformément aux **principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada**.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers incluent les comptes de la Société, de ses filiales, ainsi que sa quote-part de chacun des éléments de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses de ses coentreprises. Une entité qui est consolidée intégralement, mais qui n'est pas détenue en totalité par SNC-Lavalin, génère une part des actionnaires sans contrôle qui est présentée séparément dans le bilan consolidé, alors que la portion du bénéfice net attribuable à cette part des actionnaires sans contrôle est également présentée séparément

1 Description des activités et mode de présentation (suite)

dans l'état consolidé des résultats. Les investissements dans des entités sur lesquelles SNC-Lavalin exerce une influence notable, mais pas le contrôle ni un contrôle conjoint, sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les investissements dans des entités sur lesquelles SNC-Lavalin n'exerce pas d'influence notable sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENT EXERCÉ

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux PCGR du Canada, nécessite de la part de la direction qu'elle exerce son jugement pour établir des estimations qui influent sur les montants de l'actif et du passif à la date des états financiers, sur les montants des revenus et des dépenses au cours de l'exercice, ainsi que sur les informations à fournir dans les notes afférentes aux états financiers. Les estimations et hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience acquise et sur d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations comptables les plus critiques de la Société incluent, entre autres, les estimations liées à la constatation des revenus, plus particulièrement en ce qui a trait à la détermination des coûts et des revenus prévus sur les contrats à prix forfaitaire, ainsi qu'à l'égard d'éléments tels que des réclamations et des avis de modification, et les estimations liées à l'évaluation des instruments financiers, aux actifs à long terme non monétaires, à la dépréciation des écarts d'acquisition, aux régimes de retraite, à la rémunération au titre du régime d'options sur actions et aux impôts sur les bénéfices.

2 Sommaire des principales conventions comptables

A) MODIFICATION AUX NORMES COMPTABLES POUR 2009

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Le 1er janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »), intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui établit des normes en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Ce nouveau chapitre, qui exige la comptabilisation en résultat net des frais de pré-exploitation qui pouvaient être capitalisés aux termes des anciennes normes, devait s'appliquer de façon rétroactive avec retraitement des chiffres correspondants.

L'adoption de ce nouveau chapitre a donné lieu à un ajustement de transition ayant entraîné une réduction de 5,9 millions $ des bénéfices non répartis de la Société au 1er janvier 2008, ce qui représente l'effet cumulatif à cette date de l'application de ces nouvelles normes sur le bénéfice net. Cet ajustement de transition a également donné lieu aux modifications suivantes du bilan consolidé de la Société à cette même date : i) diminution de 6,7 millions $ des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation ; ii) diminution de 0,7 million $ des autres actifs à long terme ; et iii) augmentation de 1,5 million $ de l'actif d'impôts futurs à long terme. Ces modifications correspondent principalement à des frais de pré-exploitation qui ont été engagés et capitalisés par les ICI et qui ne sont plus capitalisés aux termes des nouvelles normes comptables. L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net consolidé de 2008 de la Société ; par conséquent, les ajustements de transition se limitent à ceux qui sont décrits ci-dessus.

ACTIVITÉS À TARIFS RÉGLEMENTÉS

Le 1er janvier 2009, le retrait de l'exemption temporaire accordée aux entités assujetties à une réglementation des tarifs en ce qui concerne l'application du chapitre 1100 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Principes comptables généralement reconnus », est entré en vigueur. La Société détient une participation en capitaux propres de 76,92 % dans AltaLink L.P. (« AltaLink »), une filiale assujettie à une réglementation des tarifs qui détient et exploite des lignes de transport d'électricité et des postes électriques. L'exemption temporaire permettait aux entités assujetties à une réglementation des tarifs d'appliquer les pratiques sectorielles comme source première des PCGR du Canada. Par conséquent, selon les pratiques sectorielles, AltaLink portait les sommes reçues pour les frais futurs de retrait d'immobilisations et de restauration des lieux en déduction de la valeur des immobilisations corporelles. Le retrait de l'exemption temporaire du chapitre 1100 exige qu'AltaLink présente désormais ces sommes reçues à titre de passif, un tel changement devant être appliqué prospectivement. Ainsi, le retrait de l'exemption temporaire a donné lieu à une augmentation de 145,4 millions $ du montant des immobilisations corporelles et à une augmentation correspondante des autres passifs à long terme au 1er janvier 2009.

RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le 1er janvier 2009, la Société a adopté l'abrégé nº 173 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », en vertu duquel la Société doit tenir compte du risque de crédit dans la détermination de la juste valeur des instruments dérivés. Ces recommandations, qui exigent une application rétrospective sans retraitement des périodes antérieures, n'ont eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

2 Sommaire des principales conventions comptables (suite)

ACCORDS DE PRESTATIONS MULTIPLES GÉNÉRATEURS DE PRODUITS

En décembre 2009, la Société a adopté de manière anticipée le CPN-175 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Accords de prestations multiples générateurs de produits », qui comporte un certain nombre de modifications par rapport au CPN-142, notamment en ce qui concerne le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation en elle-même nécessaire pour séparer les prestations, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve objective auprès d'un fournisseur précis ou une preuve de tiers concernant le prix de vente. L'utilisation de la meilleure estimation du prix de vente est alors autorisée. Le CPN-175, qui a été appliqué prospectivement aux accords générateurs de produits conclus ou modifiés depuis le 1er janvier 2009, n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

B) CONVERSION DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Les établissements étrangers autonomes sont comptabilisés selon la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé et les revenus et les dépenses sont convertis aux taux moyens de l'exercice. Les gains et pertes de conversion des devises étrangères relatifs à l'investissement en capitaux propres net de SNC-Lavalin dans ces établissements sont inclus dans l'avoir des actionnaires sous la rubrique « Cumul des autres éléments du résultat étendu » et n'ont pas d'incidence sur l'état consolidé des résultats tant que la Société ne réduit pas son investissement en capitaux propres net dans ces établissements étrangers.

Les établissements étrangers intégrés et les transactions en devises étrangères des établissements canadiens sont comptabilisés en convertissant i) les éléments monétaires en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé ; ii) les éléments non monétaires aux taux de change d'origine et iii) les revenus et les dépenses aux taux de change mensuels moyens en vigueur au cours de l'exercice. Tout gain ou toute perte pouvant découler de la conversion est constaté(e) aux résultats et, si la comptabilité de couverture est appliquée, toute perte ou tout gain inverse découlant des instruments financiers de couverture est aussi constaté(e) aux résultats.

C) CONSTATATION DES REVENUS

REVENUS PROVENANT DES ACTIVITÉS SERVICES, ENSEMBLES ET OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Les revenus provenant des activités Services, Ensembles et Opérations et maintenance sont constatés selon la nature du contrat, dont les principales formes sont définies ci-dessous :

> Services et Ensembles : Les revenus des **contrats à prix coûtant majoré** sont constatés lorsque les coûts sont engagés et comprennent les honoraires gagnés pour la prestation des services. Les revenus des **contrats à prix forfaitaire** sont constatés selon l'avancement des travaux sur la durée du contrat, ce qui consiste à comptabiliser les revenus d'un contrat donné proportionnellement au pourcentage d'avancement des travaux à un moment donné. Le pourcentage d'avancement des travaux est obtenu en divisant les coûts cumulatifs engagés à la date du bilan par la somme des coûts engagés et des coûts prévus pour achever le contrat.

> Opérations et maintenance : Les revenus de la tranche à honoraires fixes des **contrats à prix coûtant avec honoraires fixes** sont constatés de façon linéaire sur la durée du contrat, alors que les revenus de la tranche à prix coûtant sont constatés lorsque les coûts sont engagés. Les revenus tirés des **contrats à prix forfaitaire** sont constatés en fonction du degré d'avancement des activités prévues au contrat, qui consiste à diviser les coûts engagés à la date du bilan par le total des coûts estimatifs pour l'activité. Cette évaluation de l'avancement est alors appliquée aux revenus connexes anticipés, ce qui donne lieu à la comptabilisation des revenus proportionnellement au stade d'avancement à tout moment.

Pour les contrats à prix forfaitaire de toutes les activités décrites ci-dessus, l'effet cumulatif de la modification des coûts prévus et des revenus prévus pour achever le contrat est constaté dans la période au cours de laquelle les modifications sont identifiées. Si le total des coûts prévus excède le total des revenus prévus pour un contrat, la perte est entièrement constatée dans la période au cours de laquelle elle devient connue. SNC-Lavalin est engagée dans plusieurs contrats se situant à diverses étapes d'avancement. Il est nécessaire de procéder à des estimations pour déterminer les coûts et les revenus prévus. Les revenus prévus provenant de contrats peuvent inclure les revenus éventuels découlant de réclamations et d'avis de modification non approuvés, lorsque le montant de ces revenus supplémentaires peut être estimé de façon fiable et que leur recouvrement est considéré comme probable. Ces revenus additionnels se limitent aux coûts des réclamations ou des avis de modification n'ayant pas été approuvés. Les revenus tirés des primes de rendement sont constatés lorsque des indicateurs précis sont atteints et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Dans tous les cas, la valeur des services, de la construction et des matériaux et équipements achetés par SNC-Lavalin, lorsqu'elle agit à titre de mandataire de l'approvisionnement pour un client, n'est pas comptabilisée dans les revenus.

2 Sommaire des principales conventions comptables (suite)

REVENUS PROVENANT DES ICI

Les revenus des **ICI** englobent ce qui suit :

MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES ICI	REVENUS PRIS EN COMPTE DANS L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ
Consolidation intégrale	**Revenus** constatés et présentés par les ICI
Consolidation proportionnelle	**Quote-part** de SNC-Lavalin **des revenus** générés et présentés par les ICI
Valeur de consolidation	**Quote-part** de SNC-Lavalin **du résultat net** des ICI
Valeur d'acquisition	**Dividendes et distributions** provenant des ICI

ARRANGEMENTS CONTRACTUELS DE CATÉGORIES DE REVENUS MULTIPLES

SNC-Lavalin peut conclure des arrangements contractuels avec un client aux termes desquels, dans le cadre d'un même projet, elle s'engage à exercer des activités dans plusieurs des catégories suivantes : Services ou Ensembles, et/ou Opérations et maintenance et/ou ICI. Lors de tels arrangements, la Société évalue chaque activité en fonction de sa juste valeur ou de la meilleure estimation du prix de vente. Par conséquent, lors de tels arrangements sur un même projet, la valeur de chaque catégorie de revenus est fondée sur la juste valeur de chaque activité correspondante et constatée selon sa méthode respective de constatation des revenus, telle qu'elle est décrite ci-dessus.

D) INSTRUMENTS FINANCIERS

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les instruments financiers sont des contrats qui donnent lieu à un actif financier ou à un passif financier. À moins qu'elle ne soit expressément traitée dans une autre convention comptable, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers est fondée sur leur classement, qui, en vertu des PCGR du Canada, est l'un des suivants pour SNC-Lavalin :

CATÉGORIE	PEUT S'APPLIQUER AUX	ÉVALUATION INITIALE	ÉVALUATION ULTÉRIEURE	CONSTATATION DES REVENUS/ DÉPENSES ET DES GAINS/PERTES ÉVENTUEL(LE)S PROVENANT DE LA RÉÉVALUATION
Détenus à des fins de transaction	Actifs financiers et passifs financiers	Prix de transaction. Comprend les coûts de transaction pour les actifs seulement	Juste valeur	Tous comptabilisés en résultat net
Disponibles à la vente	Actifs financiers	Prix de transaction, y compris les coûts de transaction	Au coût, pour les instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif ; pour les autres, à la juste valeur, basée sur le cours acheteur coté sur un marché actif pour des actifs identiques	Le revenu de placement, y compris les intérêts, les dividendes et les distributions, est comptabilisé en résultat net. Les gains ou pertes provenant de la réévaluation sont constaté(e)s dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à la cession des actifs ou la constatation d'une perte de valeur, date à laquelle les gains ou pertes sont constaté(e)s en résultat net
Prêts et créances	Actifs financiers	Prix de transaction	Coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Tous comptabilisés en résultat net
Autres passifs financiers	Passifs financiers	Prix de transaction, y compris les coûts de transaction		

2 Sommaire des principales conventions comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS POUR LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

SNC-Lavalin utilise des intruments financiers dérivés, à savoir : i) des contrats de change à terme pour se protéger du risque de fluctuations provenant des taux de change sur des projets ; et ii) des swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme de gré à gré sur obligations pour couvrir la variabilité des taux d'intérêt relatifs aux arrangements de financement. SNC-Lavalin documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif de gestion du risque et sa stratégie qui sous-tendent l'utilisation de telles transactions de couverture. SNC-Lavalin évalue aussi de façon continue l'efficacité de ses couvertures. À cet effet, tous les instruments financiers dérivés décrits ci-dessus répondent aux conditions de la comptabilité de couverture ; ils sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie et sont évalués à la juste valeur. La Société n'utilise aucun instrument financier dérivé à des fins spéculatives.

Les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont évalués à leur juste valeur, déterminée au moyen de techniques d'évaluation reposant sur des données de marché observables, en tenant compte de la qualité de crédit de ces instruments. La portion efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la portion inefficace de cette variation est, le cas échéant, comptabilisée en résultat net. Les gains ou pertes liés aux couvertures de flux de trésorerie inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le résultat net et contrebalancent les pertes ou les gains constaté(e)s relativement aux éléments couverts sous-jacents.

E) ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les équivalents de trésorerie comprennent les placements liquides qui sont facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie et pour lesquels le risque d'une modification de la valeur est négligeable. Les équivalents de trésorerie sont classés dans les instruments détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur.

F) ENCAISSE AFFECTÉE

L'encaisse affectée inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie, provenant principalement des ICI consolidés ou proportionnellement consolidés, dont l'utilisation est limitée à des usages précis dans le cadre de certains arrangements, principalement liés à des arrangements de financement. L'encaisse affectée dont on ne prévoit pas que les restrictions seront levées au cours des douze prochains mois est incluse sous la rubrique « Autres actifs à long terme » (note 11). L'encaisse affectée est classée dans les instruments détenus à des fins de transaction et est comptabilisée à la juste valeur.

G) CONTRATS EN COURS

Les contrats en cours se rapportent à l'excédent des revenus comptabilisés par la Société à mesure que le travail est effectué, conformément à la méthode de comptabilisation des revenus appliquée, sur les montants facturés aux clients, et sont comptabilisés à leur valeur de réalisation estimative.

H) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est comptabilisé à des taux permettant de porter aux résultats le coût amortissable des immobilisations corporelles selon leur durée de vie estimative.

2 Sommaire des principales conventions comptables (suite)

PROVENANT DES ICI

Les immobilisations corporelles liées aux ICI, lesquels sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle, sont principalement :

ICI	CATÉGORIE	MÉTHODE D'AMORTISSEMENT	PÉRIODE D'AMORTISSEMENT
AltaLink	Actifs de transport d'électricité	Amortissement linéaire	De 30 à 40 ans
Autoroute 407	Autoroute à péage	En fonction de son utilisation, laquelle correspond au nombre réel de kilomètres parcourus par les véhicules comparé au nombre projeté de kilomètres parcourus par les véhicules pour chacune de ses composantes importantes	Correspond à une durée moyenne pondérée de 90 ans
	Équipements pour le péage	Amortissement linéaire	10 ans
Okanagan Lake Concession	Pont William-R.-Bennett	Amortissement linéaire	27 ans

PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS

Les immobilisations corporelles pour les activités des catégories Services, Ensembles et Opérations et maintenance sont principalement :

CATÉGORIE	MÉTHODE D'AMORTISSEMENT	PÉRIODE D'AMORTISSEMENT
Bâtiments et aménagements	Amortissement linéaire	De 25 à 40 ans
	Méthode du solde dégressif	5 %
Matériel informatique	Amortissement linéaire	2 ans
Mobilier de bureau	Méthode du solde dégressif	20 %

I) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme, principalement les immobilisations corporelles liées aux ICI, sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est, le cas échéant, constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa juste valeur.

J) ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une entreprise acquise sur la juste valeur attribuée aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'écart d'acquisition pourrait avoir subi une dépréciation. Le test de dépréciation est basé sur la juste valeur établie à partir de modèles d'évaluation pouvant tenir compte de divers facteurs comme les bénéfices futurs normalisés et estimatifs, le ratio cours-bénéfice, les valeurs finales et les taux d'actualisation. Le test annuel de dépréciation est effectué le 31 octobre par la Société. Au 31 octobre 2009, date du dernier test de dépréciation, l'écart d'acquisition n'a pas été considéré comme ayant subi une dépréciation.

K) DROIT DE CONCESSION

Le droit de concession est lié à la quote-part de SNC-Lavalin dans la concession de l'Autoroute 407. Le droit de concession est inclus sous la rubrique « Autres actifs à long terme » (note 11) et est amorti selon l'utilisation de l'autoroute, laquelle est basée sur les revenus projetés pour 99 ans, afin de refléter la durée de l'entente de concession et du bail foncier de l'Autoroute 407 avec la province de l'Ontario.

2 Sommaire des principales conventions comptables (suite)

L) FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement sont imputés aux résultats au fur et à mesure qu'ils sont engagés, sauf en ce qui a trait aux frais de développement et de mise au point de nouveaux produits, procédés et systèmes, qui satisfont aux conditions de capitalisation généralement reconnues, dans la mesure où il est raisonnablement certain qu'ils seront récupérés. Tous les frais de développement capitalisés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur une période n'excédant pas 3 ans à compter du début de la production commerciale. Une perte de valeur, le cas échéant, est constatée dans la période au cours de laquelle elle se produit.

M) ACOMPTES REÇUS SUR CONTRATS

Les acomptes reçus sur contrats sont des paiements reçus d'avance des clients selon les conditions du contrat et déduits des factures futures soumises au client, à mesure que le travail est effectué.

N) REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés se rapportent à l'excédent des montants facturés aux clients sur les revenus comptabilisés par la Société, conformément à la méthode de comptabilisation des revenus appliquée. Un projet donné peut présenter un montant soit dans les revenus reportés, comme il est décrit ci-dessus, soit dans les contrats en cours, qui représentent l'excédent des revenus comptabilisés sur les montants facturés au client et constituent le contraire des revenus reportés, mais pas dans les deux.

O) OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent à la participation de SNC-Lavalin dans AltaLink. AltaLink constate la juste valeur du passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations dans la période où les obligations sont engagées, avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif correspondant. Le montant du passif subit une réévaluation au cours de chaque période et s'accroît pendant la période estimative restante jusqu'au règlement de l'obligation.

P) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode du passif fiscal. Conformément à cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs découlent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite dans les états financiers. Les actifs d'impôts futurs reflètent aussi l'avantage lié aux pertes fiscales inutilisées pouvant être reportées prospectivement afin de réduire les impôts sur les bénéfices des prochains exercices.

Les actifs et passifs d'impôts futurs sont évalués selon les taux d'imposition pratiquement en vigueur qui devraient être applicables pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber et les pertes fiscales sont censées être utilisées. Dans tous les cas, les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés seulement s'il est plus probable qu'improbable qu'ils seront réalisés.

Q) RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Les obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres avantages complémentaires de retraite sont incluses sous la rubrique « Autres passifs à long terme » (note 14) et ont été déterminées selon la méthode de répartition des prestations. Afin d'évaluer le coût des prestations déterminées et des avantages complémentaires de retraite, les hypothèses sont fondées sur les estimations les plus probables de la direction, à l'exception du taux d'actualisation pour lequel la Société applique le taux d'intérêt du marché à la date de mesure pour des titres de créance de qualité supérieure dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations.

Le coût des prestations de retraite au titre des services courants est passé en charges au cours de l'exercice. Conformément aux PCGR du Canada, le coût des services passés et les gains ou pertes actuariels nets relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux autres avantages complémentaires sont amortis en fonction de chaque régime de retraite au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant entre 1 et 5 ans, qui n'excèdent pas la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés actifs pour chaque régime. Aux fins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

R) FRAIS DE VENTE

Tous les frais relatifs à la préparation d'offres de services sont imputés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

2 Sommaire des principales conventions comptables (suite)

S) BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action ont été obtenus en divisant respectivement le bénéfice net consolidé de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions de base et par le nombre moyen pondéré d'actions dilué.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué est calculé comme si toutes les options dilutives étaient réputées avoir été levées au plus tard des deux dates suivantes, soit la date de début de la période visée ou la date de l'octroi, selon la méthode du rachat d'actions, et que le produit réputé de levée de telles options dilutives avait été utilisé pour racheter des actions ordinaires au prix moyen du marché pour la période.

T) RÉMUNÉRATION PROVENANT DES OPTIONS SUR ACTIONS

La Société impute aux résultats la rémunération provenant des options sur actions selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur estimative des options a été déterminée en appliquant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. La Société détermine la juste valeur des options sur actions à leur date d'octroi et comptabilise aux résultats ce montant comme charge de rémunération selon la période la plus courte entre la période d'acquisition des droits des options sur actions ou la période selon laquelle un employé devient admissible à la retraite, et inscrit une augmentation équivalente au surplus d'apport.

U) MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

En 2009, l'ICCA a publié ces nouveaux chapitres du Manuel :

> le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises » ;

> le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés » ; et

> le chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ».

Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, exige l'application de la méthode de l'acquisition pour comptabiliser tout regroupement d'entreprises. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs pris en charge sont évalués à leur juste valeur totale à la date d'acquisition, à moins qu'une autre norme ne stipule d'autres exigences à cet égard. Le chapitre 1582 permet de comptabiliser toute participation ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation sans contrôle dans l'actif net identifiable acquis. Les coûts d'acquisition liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Le chapitre 1601 reprend les normes d'établissement des états financiers consolidés du chapitre 1600 et le chapitre 1602 exige de comptabiliser les participations ne donnant pas le contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Les nouvelles normes exigent que le résultat net consolidé soit réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations ne donnant pas le contrôle.

Ces trois nouveaux chapitres doivent être mis en place concurremment et appliqués prospectivement à tout regroupement d'entreprises dont la date d'acquisition est le 1er janvier 2011 ou après cette date, et leur adoption anticipée est permise. La Société a l'intention d'adopter ces nouvelles recommandations au moment de la transition aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

ADOPTION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE AU CANADA

En octobre 2009, le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a reconfirmé le 1er janvier 2011 comme date de basculement pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes, qui devra alors correspondre aux IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). À cet égard, la Société publiera en 2010 ses derniers états financiers dressés conformément aux PCGR du Canada. À compter du premier trimestre de 2011, les états financiers de la Société seront dressés conformément aux IFRS en vigueur en 2011 et présenteront les chiffres comparatifs de 2010 et le bilan d'ouverture au 1er janvier 2010 (la « date de basculement ») retraités pour être conformes à ces IFRS, ainsi qu'un rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS aux fins de conformité avec les directives de l'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*.

En vue de la transition aux IFRS, la Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption des IFRS sur ses états financiers.

3 Informations sectorielles

Les résultats de la Société sont analysés par secteur. Les secteurs regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin conformément à la façon dont est évaluée la performance de la direction :

i) **Services et Ensembles** se rapportent aux activités d'ingénierie et de construction, et sont présentés de la façon dont est évaluée la performance de la direction en regroupant les projets exécutés en fonction du type d'industrie, comme suit :

- **Infrastructures et environnement** consiste en une gamme de projets d'infrastructures incluant les aéroports, les ponts, les bâtiments, les ports et gares maritimes pour traversiers et autres navires, les systèmes de régularisation des crues, les établissements de soins de santé, les réseaux de transport en commun, les chemins de fer, les routes, et les infrastructures et les installations de traitement et de distribution de l'eau pour les secteurs public et privé, ainsi que des projets en environnement, incluant les évaluations et études d'impact environnemental, l'évaluation, la réhabilitation et la remise en état de sites, l'évaluation du risque en matière d'écologie et de santé humaine, et la gestion des déchets, de l'eau potable et des eaux usées, la gestion des milieux marins et des zones côtières, la qualité de l'air et l'acoustique, la gestion environnementale, les changements climatiques, le renforcement institutionel et l'aménagement rural.
- **Énergie** consiste en des projets liés à la production d'hydroélectricité et d'énergie nucléaire ou thermique, aux réseaux de transport et de distribution, ainsi qu'aux systèmes de contrôle de l'énergie.
- **Produits chimiques et pétrole** consiste en des projets dans le traitement du gaz naturel, la production de pétrole lourd et classique, les installations pétrolières et gazières à terre et en mer, le gaz naturel liquéfié (le « GNL »), la conversion de charbon en gaz liquéfié, le captage, le transport et le stockage de CO_2, les oléoducs et gazoducs, les terminaux et stations de pompage, le raffinage et l'enrichissement, la production de bitume, les biocarburants, et les produits pétrochimiques et chimiques.
- **Mines et métallurgie** consiste en une gamme complète de services pour toutes les étapes des procédés de récupération des minerais et des métaux, y compris la mise en exploitation de mines, le traitement des minerais, la fusion et l'affinage de métaux, la fermeture de mines et la restauration de sites miniers, et les engrais.
- **Autres secteurs** regroupe les projets de plusieurs domaines, à savoir l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, l'acide sulfurique ainsi que les projets liés à diverses installations industrielles qui ne sont pas inclus dans les autres secteurs ci-dessus.

ii) **Opérations et maintenance** se rapporte aux solutions d'exploitation, d'entretien et de logistique pour des immeubles, des centrales électriques, des systèmes d'adduction et de traitement de l'eau, des services postaux, des installations de radiodiffusion, des autoroutes, des ponts, des réseaux de transport léger sur rail, des aéroports, des camps militaires, des baraquements de chantier et des navires.

iii) **Investissements — concessions d'infrastructure (« ICI »)** regroupe les investissements de SNC-Lavalin dans des concessions d'infrastructure. De l'information détaillée sur ces investissements est fournie à la note 4.

Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables (note 2), sauf pour les intérêts imputés, lesquels sont calculés sur la situation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement. À l'exception du secteur ICI, la Société évalue le rendement d'un secteur en utilisant le bénéfice d'exploitation, déduction faite de l'intérêt imputé et des frais généraux et des frais d'administration corporatifs. L'intérêt imputé est attribué mensuellement à ces secteurs au taux annuel de 10 %, donnant lieu à un coût ou à un revenu selon que les actifs à court terme excèdent les passifs à court terme du secteur ou vice versa, tandis que les frais généraux et les frais d'administration corporatifs sont répartis d'après la marge brute de chaque secteur. Les impôts sur les bénéfices ne sont pas imputés à ces secteurs.

La Société évalue le rendement du secteur ICI en utilisant : i) les dividendes ou distributions reçus pour les investissements comptabilisés à la valeur d'acquisition ; ii) la quote-part de SNC-Lavalin du bénéfice net de ses investissements comptabilisés à la valeur de consolidation ; iii) la quote-part de SNC-Lavalin du bénéfice net de ses investissements comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle ; iv) le bénéfice net de ses investissements comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale, moins la portion attribuable à la part des actionnaires sans contrôle ; et v) les ajustements visant à éliminer les profits intersociétés tirés d'opérations conclues avec des ICI. Dans le cas des ICI pour lesquels les impôts sur les bénéfices sont payables par les investisseurs, comme les investissements dans des sociétés en commandite au Canada, les impôts sur les bénéfices de la Société sont attribués selon le taux d'imposition de SNC-Lavalin pour de tels investissements. Par conséquent, le bénéfice d'exploitation provenant des ICI est présenté net des impôts sur les bénéfices et des éliminations des profits intersociétés et représente le bénéfice net de SNC-Lavalin provenant de ses ICI.

3 Informations sectorielles (suite)

Les revenus et le bénéfice d'exploitation par secteur de la Société se présentent comme suit :

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2009		2008	
	REVENUS	BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	REVENUS	BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	**1 602 629 $**	**212 893 $**	1 700 445 $	113 056 $
Énergie	**921 851**	**88 008**	1 176 155	(24 401)
Produits chimiques et pétrole	**829 442**	**21 040**	1 416 746	104 438
Mines et métallurgie	**764 652**	**72 194**	858 969	116 991
Autres secteurs	**304 998**	**40 649**	382 522	46 770
Opérations et maintenance	**1 297 905**	**32 458**	1 225 012	25 409
ICI	**380 260**	**36 884**	347 020	37 173
	6 101 737 $	**504 126**	7 106 869 $	419 436
Renversement des éléments inclus ci-dessus :				
Revenus d'intérêts imputés		**(29 175)**		(35 661)
Frais d'intérêts nets et taxes sur le capital inclus dans le secteur ICI		**112 257**		108 149
Impôts sur les bénéfices inclus dans le secteur ICI		**8 400**		520
Part des actionnaires sans contrôle avant impôts sur les bénéfices		**9 883**		5 222
Bénéfice avant intérêts, taxes sur le capital, impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle		**605 491**		497 666
Intérêts et taxes sur le capital (note 17)		**128 238**		94 471
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle		**477 253**		403 195
Impôts sur les bénéfices		**108 141**		85 114
Part des actionnaires sans contrôle		**9 718**		5 561
Bénéfice net		**359 394 $**		312 520 $

La Société présente également dans le tableau ci-dessous, sous la rubrique « Informations supplémentaires », sa quote-part de 16,77 % du bénéfice net provenant de l'Autoroute 407, ainsi que son bénéfice net provenant des autres ICI, puisque cette information est importante pour évaluer la valeur des actions de la Société.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Informations supplémentaires :		
Bénéfice net de SNC-Lavalin provenant des ICI		
Provenant de l'Autoroute 407	**9 760 $**	19 968 $
Provenant des autres ICI	**27 124**	17 205
Bénéfice net excluant les ICI	**322 510**	275 347
Bénéfice net	**359 394 $**	312 520 $

3 Informations sectorielles (suite)

Comme il est mentionné ci-dessus, la performance des secteurs, à l'exception du secteur ICI, tient compte de l'intérêt imputé calculé sur les soldes hors trésorerie du fonds de roulement. Ainsi, le tableau ci-dessous rapproche les actifs totaux consolidés de la Société et la somme des i) actifs totaux provenant des ICI ; ii) soldes hors trésorerie du fonds de roulement des secteurs provenant des autres activités ; et iii) autres actifs provenant des autres activités :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Total de l'actif provenant du secteur ICI (note 4) :		
ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou de la consolidation proportionnelle	**3 017 126 $**	2 485 536 $
ICI comptabilisés à la valeur de consolidation	**194 559**	110 420
ICI comptabilisés à la valeur d'acquisition	**274 843**	232 959
Total de l'actif provenant du secteur ICI	**3 486 528**	2 828 915
Soldes hors trésorerie du fonds de roulement des secteurs provenant des autres activités		
Services et Ensembles		
Infrastructures et environnement	**(64 353)**	(259 220)
Énergie	**(34 591)**	(94 465)
Produits chimiques et pétrole	**(81 337)**	40 247
Mines et métallurgie	**23 383**	52 747
Autres secteurs	**(75 187)**	(106 674)
Opérations et maintenance	**(92 659)**	(48 064)
Total des soldes hors trésorerie du fonds de roulement des secteurs provenant des autres activités	**(324 744)**	(415 429)
Renversement des passifs à court terme inclus dans les soldes hors trésorerie du fonds de roulement ci-dessus	**2 335 017**	2 869 580
Actif à court terme provenant des autres activités, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie et l'encaisse affectée	**2 010 273**	2 454 151
Autres actifs provenant des autres activités :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et encaisse affectée provenant des autres activités	**1 196 360**	970 562
Immobilisations corporelles, écart d'acquisition, actif d'impôts futurs à long terme et autres actifs à long terme provenant des autres activités	**513 122**	517 910
Total de l'actif provenant des autres activités	**3 719 755**	3 942 623
Total de l'actif	**7 206 283 $**	6 771 538 $

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et l'écart d'acquisition au Canada et à l'extérieur du Canada qui se retrouvent dans le bilan consolidé de la Société :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Immobilisations corporelles et écart d'acquisition		
Canada :		
Provenant des ICI	**2 420 833 $**	1 954 476 $
Provenant des autres activités	**199 661**	198 893
	2 620 494	2 153 369
Extérieur du Canada :		
Provenant des ICI	**–**	–
Provenant des autres activités	**231 367**	216 824
	231 367	216 824
	2 851 861 $	2 370 193 $

3 Informations sectorielles (suite)

Le tableau suivant présente les revenus par secteur géographique selon le lieu des projets :

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2009			
	SERVICES ET ENSEMBLES	OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	ICI	TOTAL
Revenus par secteur géographique				
Canada	**1 642 305 $**	**1 196 042 $**	**380 324 $**	**3 218 671 $**
Afrique	**832 034**	**56 716**	**(1 190)**	**887 560**
Moyen-Orient	**590 483**	**796**	**–**	**591 279**
Europe	**547 531**	**17 883**	**2 071**	**567 485**
Amérique latine et Caraïbes	**289 247**	**–**	**–**	**289 247**
États-Unis	**272 962**	**–**	**(945)**	**272 017**
Asie	**191 304**	**21 010**	**–**	**212 314**
Autres régions	**57 706**	**5 458**	**–**	**63 164**
	4 423 572 $	**1 297 905 $**	**380 260 $**	**6 101 737 $**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2008			
	SERVICES ET ENSEMBLES	OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	ICI	TOTAL
Revenus par secteur géographique				
Canada	2 109 795 $	1 154 547 $	346 087 $	3 610 429 $
Afrique	867 341	44 675	(1 432)	910 584
Moyen-Orient	1 180 310	1 146	–	1 181 456
Europe	552 843	–	2 336	555 179
Amérique latine et Caraïbes	346 977	–	–	346 977
États-Unis	235 052	–	29	235 081
Asie	137 175	18 058	–	155 233
Autres régions	105 344	6 586	–	111 930
	5 534 837 $	1 225 012 $	347 020 $	7 106 869 $

4 Investissements dans des concessions d'infrastructure

SNC-Lavalin fait des investissements en capitaux propres dans des concessions d'infrastructure dans différents secteurs d'activité tels que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau. Conformément aux PCGR du Canada, les investissements de SNC-Lavalin sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la valeur d'acquisition, à la valeur de consolidation, selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou selon la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce ou non une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle.

Contrairement aux activités des secteurs Services, Ensembles, et Opérations et maintenance, celles du secteur ICI sont souvent à prédominance de capital. Cela s'explique par la propriété d'actifs d'infrastructure financés principalement au moyen d'emprunts de projet sans recours au crédit général de la Société. Par conséquent, lors de la consolidation ou de la consolidation proportionnelle de ces investissements, la principale incidence sur le bilan de la Société se rapporte aux immobilisations corporelles et à la dette à long terme sans recours, alors que la majorité de l'amortissement et des frais d'intérêts provient de la consolidation ou de la consolidation proportionnelle de ces investissements.

Afin d'assurer au lecteur des états financiers une meilleure compréhension de la situation financière et des résultats d'exploitation de ses ICI, la Société présente dans ses états financiers certaines informations financières distinctes se rapportant spécifiquement au secteur ICI, de même que les informations supplémentaires ci-dessous.

4 Investissements dans des concessions d'infrastructure (suite)

A) AJOUTS D'INVESTISSEMENTS DANS DES CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE

I) AJOUTS EN 2009

SALLE DE CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

En mai 2009, SNC-Lavalin a annoncé que sa filiale en propriété exclusive, le Groupe Immobilier Ovation, avait conclu une entente d'une durée de 29 ans avec le gouvernement du Québec (le « Client ») pour la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et le financement d'une nouvelle salle de concert destinée à l'Orchestre symphonique de Montréal, qui sera située au centre-ville de Montréal, au Canada.

En vertu de cette entente, SNC-Lavalin recevra le premier versement du Client après que certaines étapes de la construction de l'installation auront été franchies. Les versements suivants seront effectués à intervalles réguliers jusqu'à la fin de l'entente, soit en 2038, sous réserve de la mise à disposition de l'installation. Par conséquent, la totalité des revenus constatés par SNC-Lavalin sur ce projet sera comptabilisée au poste « Contrats en cours » du bilan jusqu'à ce que ces étapes soient franchies, après quoi le montant équivalant au contrat en cours sera reclassé dans les débiteurs à long terme et sera recouvré à mesure que le client effectuera ses paiements. Alors que SNC-Lavalin financera les coûts relatifs à la nouvelle salle de concert en utilisant sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, elle prévoit refinancer ces coûts par la suite à l'aide d'une dette à long terme sans recours. Au 31 décembre 2009, le montant du contrat en cours relatif à ce projet s'élevait à environ 33,9 millions $.

II) AJOUTS EN 2008

INVESTISSEMENT DANS MYAH TIPAZA S.P.A.

En juin 2008, SNC-Lavalin a annoncé qu'elle s'est engagée à investir dans Myah Tipaza S.p.A. (« Myah Tipaza »), une nouvelle société créée pour la construction, la propriété et l'exploitation d'une usine de dessalement d'eau de mer d'une capacité installée de 120 000 m^3 par jour située à Fouka, dans la province (wilaya) de Tipaza, en Algérie. L'investissement d'environ 650 millions de dinars algériens (« DZD ») (11 millions $ CA au 31 décembre 2009) de SNC-Lavalin représente une participation indirecte de 25,5 % dans cette concession, qui est comptabilisée à la valeur de consolidation. Myah Tipaza a également octroyé à SNC-Lavalin, par la voie d'une coentreprise, un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (« IAC ») en juin 2008, ainsi qu'un contrat d'exploitation et entretien pour l'usine de dessalement. La construction de l'usine de dessalement, qui est en cours, devrait prendre fin en 2010.

PROJET ASTORIA II

En 2008, Astoria Project Partners II LLC et sa filiale (appelées collectivement, « Astoria II »), dans laquelle SNC-Lavalin détient une participation de 18,5 % si l'on tient compte du nombre total d'actions en circulation, a signé un accord ferme d'achat d'énergie de 20 ans avec la New York Power Authority (la « NYPA ») et entamé le développement d'une nouvelle centrale thermique de 550 MW dans le Queens, à New York, qu'elle construira, détiendra et exploitera.

Le 2 juillet 2009, Astoria II a obtenu du financement de projet auprès d'un certain nombre d'institutions financières. Ce financement de projet est sans recours envers SNC-Lavalin qui, à cette date, s'est engagée à investir environ 70 millions $ US (environ 74 millions $ CA au 31 décembre 2009) au titre de sa participation en capitaux propres dans cet ICI comptabilisé à la valeur de consolidation. SNC-Lavalin fournit des services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion de la construction à l'installation, qui devrait être achevée en 2011.

TC DOME S.A.S.

En 2008, TC Dome S.A.S. (« TC Dome »), une filiale en propriété exclusive de la Société à l'époque, a obtenu un contrat du Conseil Général du Puy-de-Dôme, en France, pour concevoir, construire et exploiter jusqu'en 2043, un train à crémaillère électrique de 5,3 km, capable de transporter environ 1 200 visiteurs par heure entre le pied du Puy de Dôme et son sommet. TC Dome a ensuite octroyé à la Société un contrat d'IAC qui devrait s'achever en 2012.

En 2009, SNC-Lavalin a vendu à un tiers une participation en capitaux propres de 49 % dans TC Dome ; cette vente n'a donné lieu à aucun gain ni à aucune perte. L'investissement de SNC-Lavalin dans TC Dome, qui était comptabilisé selon la méthode de consolidation intégrale avant cette transaction, est désormais comptabilisé selon la méthode de consolidation proportionnelle. Au 31 décembre 2009, SNC-Lavalin a un engagement à investir 2,1 millions € (3,1 millions $ CA) dans TC Dome.

4 Investissements dans des concessions d'infrastructure (suite)

B) VALEUR COMPTABLE NETTE ET DESCRIPTION DES ICI

La valeur comptable nette des investissements dans des concessions d'infrastructure de la Société se présente comme suit :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle	**250 864 $**	204 208 $
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition :		
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation	**194 559**	110 420
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés à la valeur d'acquisition	**274 843**	232 959
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition telle que présentée au bilan	**469 402**	343 379
Valeur comptable nette des ICI	**720 266 $**	547 587 $

I) ICI COMPTABILISÉS SELON LA MÉTHODE DE LA CONSOLIDATION INTÉGRALE OU DE LA CONSOLIDATION PROPORTIONNELLE

Les ICI de SNC-Lavalin comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle se présentent comme suit :

				PARTICIPATION EN CAPITAUX PROPRES (%)	
NOM DE L'ICI	ACTIVITÉ PRINCIPALE	ÉCHÉANCE DE L'ACCORD DE CONCESSION	LIEU	2009	2008
407 International inc. (« Autoroute 407 »)	Autoroute à péage de 108 km en vertu d'un accord de concession d'une durée de 99 ans	2098	Canada	**16,77**	16,77
AltaLink L.P. (« AltaLink »)	Lignes de transport et postes électriques à tarifs réglementés	s.o.	Canada	**76,92**	76,92
Société en commandite Gazmont	Centrale thermique au biogaz de 25 MW	s.o.	Canada	**50,0**	50,0
Groupe Immobilier Ovation	Salle de concert de 2 100 sièges en vertu d'un accord de concession d'une durée de 29 ans (en construction)	2038	Canada	**100,0**	–
Okanagan Lake Concession L.P. (« Okanagan Lake Concession »)	Pont William-R.-Bennett de 1,1 km en vertu d'un accord de concession d'une durée de 30 ans	2035	Canada	**100,0**	100,0
TC Dome S.A.S.	Train électrique à crémaillère de 5,3 km (en construction)	2043	France	**51,0**	100,0

s.o. : Sans objet

4 Investissements dans des concessions d'infrastructure (suite)

L'état consolidé des résultats de la Société inclut les revenus et les dépenses suivants, provenant de ces investissements :

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2009	2008
États des résultats pris en compte dans l'état consolidé des résultats de la Société :		
Revenus	**373 102 $**	338 822 $
Bénéfice net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de consolidation intégrale, moins la portion attribuable à la part des actionnaires sans contrôle, et des ICI comptabilisés selon la méthode de consolidation proportionnelle	**27 473 $**	31 360 $

Le bilan consolidé de la Société inclut les actifs, les passifs et la part des actionnaires sans contrôle suivants, provenant de ces investissements :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**42 434 $**	28 920 $
Encaisse affectée	**47 616**	48 751
Comptes clients et autres débiteurs, contrats en cours et actif d'impôts futurs à court terme	**96 340**	50 039
Immobilisations corporelles (1)	**2 217 047**	1 750 690
Écart d'acquisition	**203 786**	203 786
Autres actifs à long terme et actif d'impôts futurs à long terme	**409 903**	403 350
Total de l'actif	**3 017 126**	2 485 536
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	**166 182**	75 524
Tranche exigible à moins d'un an de la dette à long terme sans recours	**139 183**	5 764
Dette à long terme sans recours	**2 005 485**	2 003 303
Autres passifs à long terme (1)	**378 560**	132 976
Part des actionnaires sans contrôle	**76 852**	63 761
Total du passif et de la part des actionnaires sans contrôle	**2 766 262**	2 281 328
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle	**250 864 $**	204 208 $

(1) Les postes « Immobilisations corporelles » et « Autres passifs à long terme » ci-dessus tiennent compte de deux ajustements qui ont été apportés en 2009 par AltaLink, sans modification aux chiffres du 31 décembre 2008 :

i) une augmentation de 145,4 millions $ aux deux postes susmentionnés au 1er janvier 2009 à la suite d'une modification aux normes comptables pour les entités assujetties à une réglementation des tarifs (note 2A). Ce montant représente un passif réglementaire, puisqu'il correspond aux sommes reçues de l'autorité de réglementation pour les frais futurs de retrait d'immobilisations et de restauration des lieux, qui étaient auparavant portées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles ; et

ii) une augmentation de 86,6 millions $ aux deux postes susmentionnés au cours du deuxième trimestre de 2009 à la suite d'un changement aux estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, résultant de l'obligation juridique d'AltaLink de démonter et d'enlever certains actifs dans l'avenir.

4 Investissements dans des concessions d'infrastructure (suite)

II) ICI COMPTABILISÉS À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

Le tableau ci-dessous présente les ICI de SNC-Lavalin qui sont comptabilisés à la valeur de consolidation :

				PARTICIPATION EN CAPITAUX PROPRES (%)	
NOM DE L'ICI	ACTIVITÉ PRINCIPALE	ÉCHÉANCE DE L'ACCORD DE CONCESSION	LIEU	**2009**	2008
Astoria Project Partners LLC	Centrale au gaz naturel de 500 MW	s.o.	États-Unis	**21,0**	21,0
Astoria Project Partners II LLC	Centrale au gaz naturel de 550 MW (en construction)	s.o.	États-Unis	**18,5**	18,5
InTransit BC L.P.	Liaison rapide de transport en commun de 19 km	2040	Canada	**33,3**	33,3
Malta International Airport p.l.c.	Accord de concession d'une durée de 65 ans pour exploiter l'aéroport de Malte	2067	Malte	**15,5**	15,5
Myah Tipaza S.p.A.	Usine de dessalement d'eau de mer chargée de l'approvisionnement en eau traitée en vertu d'un contrat d'achat ferme d'une durée de 25 ans (en construction)	s.o.	Algérie	**25,5**	25,5
Société d'exploitation de Vatry-Europort	Accord de concession d'une durée de 20 ans pour exploiter l'aéroport de Vatry	2020	France	**51,1**	51,1
Shariket Kahraba Hadjret En Nouss S.p.A. (« SKH »)	Centrale thermique au gaz naturel de 1 227 MW chargée de l'approvisionnement en électricité en vertu d'un contrat d'achat ferme d'une durée de 20 ans	s.o.	Algérie	**26,0**	26,0
West End Dam Associates	Centrale hydroélectrique de 4,5 MW	2016	États-Unis	**21,0**	21,0

Le tableau sommaire ci-dessous fournit des informations supplémentaires ; il présente la quote-part de la Société du bénéfice net, sa quote-part de l'actif net, et les dividendes et distributions de ces ICI comptabilisés à la valeur de consolidation :

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	**2009**	2008
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette) des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation, telle qu'elle est incluse dans les états consolidés des résultats de la Société en tenant compte de sa participation en capitaux propres, déduction faite des impôts sur les bénéfices et des impôts alloués	**287 $**	(2 225) $
Quote-part de l'actif net des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation, telle qu'elle est présentée dans les bilans consolidés de la Société tenant compte du montant de sa participation en capitaux propres	**194 559 $**	110 420 $
Dividendes et distributions provenant des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation inclus dans les états financiers de la Société	**24 836 $**	2 999 $

4 Investissements dans des concessions d'infrastructure (suite)

III) ICI COMPTABILISÉS À LA VALEUR D'ACQUISITION

La liste des ICI comptabilisés à la valeur d'acquisition de SNC-Lavalin est présentée ci-dessous, et leur valeur comptable nette se présente comme suit :

				PARTICIPATION EN CAPITAUX PROPRES (%)	
NOM DE L'ICI	ACTIVITÉ PRINCIPALE	ÉCHÉANCE DE L'ACCORD DE CONCESSION	LIEU	**2009**	2008
Projet de nickel Ambatovy (« Ambatovy »)	Mine à ciel ouvert et usine de traitement hydrométallurgique (en construction)	s.o.	Madagascar	**5,0**	5,0
Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro »)	Société ouverte exerçant principalement ses activités dans le domaine de la distribution du gaz naturel	s.o.	Canada	**2,42**	2,42
Société en commandite Trencap	Détient une participation indirecte dans Gaz Métro	s.o.	Canada	**11,1**	11,1

AU 31 DÉCEMBRE	**2009**	2008
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés à la valeur d'acquisition	**274 843 $**	232 959 $
Dividendes et distributions provenant des ICI comptabilisés à la valeur d'acquisition inclus dans les états financiers de la Société	**9 124 $**	8 038 $

C) PAIEMENTS ET ENGAGEMENTS RESTANT SUR LES ICI

Lorsqu'elle effectue des investissements dans des concessions d'infrastructure, SNC-Lavalin peut ne pas être tenue de verser immédiatement son apport en capitaux propres, mais peut plutôt s'engager à injecter sa part de fonds à une date ultérieure.

Les paiements et les engagements restant à investir de SNC-Lavalin dans des ICI aux 31 décembre 2009 et 2008 se présentent comme suit :

AU 31 DÉCEMBRE	**2009**	2008
Engagements à investir dans des ICI au début de l'exercice	**106 649 $**	99 360 $
Augmentation des engagements à investir dans des ICI	**125 781**	33 213
Paiements dans des ICI durant l'exercice :		
Ambatovy	**(61 370)**	(15 163)
InTransit BC L.P.	**(40 071)**	–
Myah Tipaza	**(5 951)**	(4 693)
Shariket Kharaba Hadjret En Nouss S.p.A. (« SKH »)	**(23 532)**	(5 206)
Société d'exploitation de Vatry-Europort	**–**	(862)
Paiements totaux dans des ICI durant l'exercice	**(130 924)**	(25 924)
Engagements à investir dans des ICI à la fin de l'exercice	**101 506 $**	106 649 $

Au 31 décembre 2009, les engagements à investir dans des ICI se rapportaient aux projets Ambatovy et Astoria II (au 31 décembre 2008 : Ambatovy, SKH, Myah Tipaza et InTransit BC) et sont présentés dans les « Comptes fournisseurs et autres créditeurs », puisqu'ils devraient être payés au cours du prochain exercice ou appelés par anticipation.

En plus de ses engagements à investir dans Ambatovy inclus dans l'engagement total présenté ci-dessous, SNC-Lavalin fournit aux prêteurs du projet Ambatovy une garantie financière de 105 millions $ US (31 décembre 2008 : 105 millions $ US) et une garantie croisée de 70 millions $ US (31 décembre 2008 : 50 millions $ US). Le montant de 175 millions $ US représente le maximum qui pourrait être payé si la garantie financière et la garantie croisée étaient mobilisées après le tirage complet de l'emprunt de projet. Les garanties financières et les garanties croisées demeureront en vigueur jusqu'à ce que certains tests légaux, financiers et opérationnels soient satisfaits lors de l'achèvement des travaux de construction et de la mise en service du projet.

4 Investissements dans des concessions d'infrastructure (suite)

De plus, SNC-Lavalin a un engagement à financer une portion de l'apport en capitaux propres d'un des actionnaires d'Ambatovy qui est également l'exploitant du projet (l'« Exploitant du projet ») pour un maximum de 57,3 millions $ US (60,3 millions $ CA) (31 décembre 2008 : 20,0 millions $ US [24,3 millions $ CA]). Au 31 décembre 2009, SNC-Lavalin avait prêté 40,0 millions $ US (42,1 millions $ CA) (31 décembre 2008 : 5,3 millions $ US [6,5 millions $ CA]) inclus dans les « Autres actifs à long terme », alors que le montant restant du financement de 17,3 millions $ US sera inclus dans le bilan de SNC-Lavalin lorsque le prêt sera octroyé.

L'augmentation de la garantie croisée aux prêteurs du projet Ambatovy et de l'engagement à financer l'Exploitant du projet découle de l'entente entre les actionnaires d'Ambatovy, conclue en juin 2009, afin d'augmenter leur apport en capitaux propres, proportionnellement à leur participation respective, pour financer le coût en capital du projet révisé à la hausse, sans modification au financement par emprunt du projet.

5 Acquisition d'entreprises

A) ENTREPRISES ACQUISES

En 2009, SNC-Lavalin a fait l'acquisition des entreprises suivantes, ce qui a ajouté environ 1 200 personnes à son effectif :

En janvier 2009, BV2 BVBA, une société belge spécialisée dans l'ingénierie pour les sociétés pharmaceutiques et de biotechnologies, employant environ 60 personnes.

En avril 2009, VST Ingenieros Ltda, une société de génie-conseil du Chili employant environ 50 personnes, spécialisée en travaux géotechniques miniers et possédant le savoir-faire et la technologie en matière de dépôt de résidus miniers épaissis, ainsi que deux sociétés françaises, soit Antis Conseils et Ingénierie S.A.S., spécialisée en ingénierie industrielle et en logistique, et le Cabinet d'Études Édouard Coumelongue Ingénieurs Conseils S.A., spécialisé dans les études d'infrastructure, dont l'effectif total est d'environ 30 employés.

En mai 2009, Spectrol Energy Services Inc., une firme d'ingénierie et de services techniques canadienne située à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, et employant environ 75 personnes. Le savoir-faire de cette firme comprend l'inspection, la qualité, l'intégrité des actifs, l'entretien et l'ingénierie de la fiabilité pour l'industrie du pétrole et du gaz et pour d'autres secteurs des ressources naturelles.

En décembre 2009, Marte Engenharia Ltda., une entreprise de génie-conseil du Brésil comptant un effectif d'environ 1 000 personnes, qui sert l'industrie de l'énergie du Brésil et de l'Amérique latine en offrant un savoir-faire particulier en matière de conception de lignes de transport à haute tension et de postes électriques.

En 2008, SNC-Lavalin a fait l'acquisition des entreprises suivantes, ce qui a ajouté environ 600 personnes à son effectif :

En février 2008, Techmat (1992) inc., connu sous le nom de Groupe Techmat, une entreprise canadienne spécialisée dans les secteurs du génie des matériaux et de la géotechnique, employant environ 80 personnes.

Au cours du premier trimestre de 2008, une participation de 50 % dans deux coentreprises turques exerçant leurs activités dans les domaines de l'exploitation et de l'entretien, principalement dans la gestion des installations pour des clients des secteurs commercial, résidentiel et du commerce de détail, ajoutant environ 100 personnes à l'effectif total de la Société.

En juillet 2008, trois entreprises canadiennes, pour un total d'environ 100 personnes : i) Genesis Network Architecture and Engineering Inc., une entreprise de la Saskatchewan exerçant ses activités dans les domaines de la conception et de la gestion de projet pour des clients des secteurs institutionnel, récréatif et commercial ; ii) C.J. MacLellan & Associates Inc., une entreprise d'ingénierie et d'arpentage située en Nouvelle-Écosse, offrant une vaste gamme de services de conception dans plusieurs domaines ; et iii) Laboratoire Sol et Béton L.S.B. inc., une entreprise de Québec spécialisée dans les secteurs du génie des matériaux et de la géotechnique.

Au cours du troisième trimestre de 2008, les actifs de deux groupes d'ingénierie situés à Bucarest, en Roumanie, ajoutant une équipe d'ingénierie multidisciplinaire d'environ 200 professionnels détenant une vaste expérience en sidérurgie et autres traitements industriels, en manipulation des matériaux et dans les secteurs des infrastructures, commercial et institutionnel.

En décembre 2008, Quéformat ltée, une entreprise canadienne spécialisée en génie des matériaux, en géotechnique et en sciences de l'environnement, ainsi qu'en toitures et en étanchéité, employant environ 100 personnes.

Deux firmes d'ingénierie françaises pour un total d'environ 20 personnes, aussi en 2008 : i) SODER S.A.S., spécialisée en construction industrielle et en agroalimentaire ; et ii) Arcoba Méditerranée H.M. Ingénierie S.A.S., spécialisée en construction.

5 Acquisition d'entreprises (suite)

B) COÛT DES ACQUISITIONS ET RÉPARTITION DU PRIX D'ACHAT

Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et consolidées à partir de la date de prise d'effet de l'acquisition.

Le prix d'achat lié à ces acquisitions d'entreprises, lequel peut faire l'objet d'ajustements finaux, s'est établi à 38,2 millions $ (2008 : 23,7 millions $), déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie existants à la date d'acquisition de 5,9 millions $ (2008 : 1,2 million $). La répartition du prix d'achat de ces entreprises et la contrepartie totale payée en espèces se présentent comme suit :

	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**5 917 $**	1 201 $
Comptes clients et autres débiteurs	**17 891**	13 149
Contrats en cours	**2 204**	3 765
Immobilisations corporelles	**5 702**	4 136
Autres actifs à long terme	**496**	2 647
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	**(14 370)**	(7 289)
Autres passifs financiers pris en charge	**(1 793)**	(1 521)
Actif net des entreprises acquises	**16 047**	16 088
Écart d'acquisition	**28 078**	8 788
Prix d'achat total	**44 125**	24 876
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'acquisition	**5 917**	1 201
Prix d'achat total, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à l'acquisition	**38 208**	23 675
Moins : Solde du prix d'achat à payer au cours des prochains exercices	**22 078**	2 948
Contrepartie en espèces versée pour les entreprises acquises au cours de l'exercice	**16 130**	20 727
Plus : Solde du prix d'achat de l'exercice précédent réglé au cours de l'exercice considéré	**2 262**	17 855
Contrepartie en espèces versée pour l'acquisition d'entreprises, présentée dans les états consolidés des flux de trésorerie	**18 392 $**	38 582 $

C) INCIDENCE DES ACQUISITIONS D'ENTREPRISES SUR LES RÉSULTATS DE SNC-LAVALIN, FOURNIE À TITRE D'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Les revenus et le bénéfice net consolidés de SNC-Lavalin pour 2009 comprennent environ 29,3 millions $ et 0,9 million $, respectivement, provenant des acquisitions d'entreprises conclues en 2009 (2008 : 25,7 millions $ de revenus et 0,3 million $ de bénéfice net provenant des acquisitions d'entreprises conclues en 2008). Si toutes les acquisitions d'entreprises de 2009 avaient eu lieu le 1er janvier 2009, les revenus et le bénéfice net consolidés pro forma de SNC-Lavalin auraient été d'environ 6 165,2 millions $ et 362,0 millions $, respectivement (2008 : revenus de 7 115,7 millions $ et bénéfice net de 312,8 millions $ pro forma si toutes les transactions de 2008 avaient été conclues le 1er janvier 2008). Ces montants pro forma sont des estimations fondées sur les résultats des entreprises acquises avant que SNC-Lavalin n'en fasse l'acquisition, ajustées pour refléter les conventions comptables de la Société en cas d'écarts importants, qui ne sont fournies qu'à titre d'information supplémentaire et ne devraient en aucun cas être considérées comme une indication des résultats futurs de SNC-Lavalin.

6 Activités des coentreprises

SNC-Lavalin exerce une partie de ses activités par le biais de coentreprises. La quote-part de SNC-Lavalin des actifs, des passifs, du bénéfice net et des flux de trésorerie au sein de ces coentreprises est résumée ci-dessous :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Bilans		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**136 134 $**	176 493 $
Autres actifs à court terme	**276 513**	317 269
Immobilisations corporelles :		
Provenant des ICI	**384 748**	380 933
Provenant des autres activités	**332**	379
Autres actifs à long terme et actif d'impôts futurs à long terme	**330 284**	337 650
	1 128 011 $	1 212 724 $
Passif à court terme	**417 082 $**	359 076 $
Dette à long terme sans recours provenant des ICI	**699 477**	796 796
Quote-part de l'actif net des coentreprises	**11 452**	56 852
	1 128 011 $	1 212 724 $

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2009	2008
États des résultats		
Revenus	**649 357 $**	814 371 $
Charges	**619 786**	759 520
Quote-part du bénéfice net des coentreprises	**29 571 $**	54 851 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie générés par (utilisés pour) :		
Activités d'exploitation	**44 359 $**	104 399 $
Activités d'investissement	**(14 447)**	(24 947)
Activités de financement	**(67 333)**	(109 670)
Augmentation (diminution) des écarts de conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les établissements étrangers autonomes	**(2 938)**	6 053
Quote-part des variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des coentreprises	**(40 359) $**	(24 165) $

7 Trésorerie et équivalents de trésorerie, et encaisse affectée

A) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Soldes bancaires, dépôts bancaires à terme et acceptations bancaires	**1 217 605 $**	969 212 $
Bons du Trésor et obligations du Trésor	**620**	19 024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**1 218 225 $**	988 236 $

B) ENCAISSE AFFECTÉE

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Soldes bancaires, dépôts bancaires à terme et acceptations bancaires	**48 219 $**	55 295 $
Bons du Trésor et obligations du Trésor	**58 975**	47 888
Encaisse affectée — court et long terme	**107 194 $**	103 183 $
Présenté sur le bilan comme suit :		
Actifs à court terme — « Encaisse affectée »	**68 185 $**	59 997 $
Actifs à long terme — inclus sous la rubrique « Autres actifs à long terme » (note 11)	**39 009 $**	43 186 $

8 Comptes clients et autres débiteurs

A) INFORMATION DÉTAILLÉE SUR LES COMPTES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les comptes clients et autres débiteurs sont comptabilisés au bilan, net d'une provision pour créances douteuses qui ne concerne que les comptes clients. Les comptes clients et autres débiteurs se détaillent comme suit :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Comptes clients, net de la provision pour créances douteuses	**1 065 546 $**	1 223 623 $
Autres débiteurs :		
Retenues sur contrats avec des clients	**71 362**	135 190
Impôts sur les bénéfices et autres taxes à recouvrer	**108 761**	82 989
Actif lié à l'arrangement du régime d'unités de participation en actions (note 15C)	**47 766**	31 305
Charges payées d'avance	**24 236**	29 309
Instruments financiers dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie — juste valeur favorable	**26 448**	26 334
Autres	**136 359**	146 420
Comptes clients et autres débiteurs	**1 480 478 $**	1 675 170 $

B) COMPTES CLIENTS ET PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Le tableau suivant présente les comptes clients de la Société qui respectent les conditions normales de paiement séparément des comptes en souffrance et un rapprochement avec la valeur comptable nette :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Comptes clients :		
Respectant les conditions normales de paiement	**846 419 $**	1 031 944 $
Comptes en souffrance	**305 237**	279 752
Total des comptes clients	**1 151 656**	1 311 696
Provision pour créances douteuses	**(86 110)**	(88 073)
Comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	**1 065 546 $**	1 223 623 $

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de SNC-Lavalin sur l'encaissement des soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard de l'encaissement peut découler de divers indicateurs, tels que la détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou d'un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des comptes excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les comptes clients et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Solde au début de l'exercice	**88 073 $**	85 117 $
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	**22 221**	46 473
Radiations de comptes clients	**(10 393)**	(5 887)
Sommes recouvrées	**(13 791)**	(37 630)
Solde à la fin de l'exercice	**86 110 $**	88 073 $

9 Immobilisations corporelles

AU 31 DÉCEMBRE	2009		2008	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ
Provenant des ICI				
Actifs de transport d'électricité	**1 989 321 $**	**301 331 $**	1 577 377 $	353 771 $
Autoroute à péage	**382 693**	**25 849**	373 471	21 872
Équipements pour le péage	**48 940**	**38 187**	46 644	34 543
Pont William-R.-Bennett	**153 225**	**8 916**	149 298	3 146
Autres	**37 784**	**20 633**	36 519	19 287
	2 611 963	**394 916 $**	2 183 309	432 619 $
Amortissement cumulé	**394 916**		432 619	
Valeur comptable nette des immobilisations corporelles — Provenant des ICI	**2 217 047**		1 750 690	
Provenant des autres activités				
Bâtiments et aménagements	**65 579**	**22 279 $**	63 899	20 387 $
Matériel informatique	**237 226**	**211 608**	253 617	223 361
Mobilier de bureau	**105 382**	**80 248**	102 752	75 912
Autres	**55 717**	**35 817**	54 051	31 303
	463 904	**349 952 $**	474 319	350 963 $
Amortissement cumulé	**349 952**		350 963	
Valeur comptable nette des immobilisations corporelles — Provenant des autres activités	**113 952**		123 356	
Valeur comptable nette totale des immobilisations corporelles	**2 330 999 $**		1 874 046 $	

La dépense totale d'amortissement des immobilisations corporelles provenant des ICI était de 85,9 millions $ en 2009 (2008 : 86,4 millions $), tandis que la dépense totale d'amortissement sur les immobilisations corporelles provenant des autres activités était de 42,5 millions $ en 2009 (2008 : 40,8 millions $).

Un montant d'immobilisations corporelles provenant des ICI totalisant 273,6 millions $ au 31 décembre 2009 (31 décembre 2008 : 118,8 millions $) n'était pas amorti, puisqu'il correspond à des actifs de transport d'électricité, à l'autoroute à péage et à des équipements pour le péage qui étaient en construction.

10 Écart d'acquisition

Le tableau suivant présente un rapprochement de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de la Société :

		PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS		
	INVESTISSEMENTS DANS DES CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE	SERVICES ET ENSEMBLES	OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	TOTAL
Solde au 31 décembre 2007	203 786 $	256 860 $	20 875 $	481 521 $
Écart d'acquisition découlant des acquisitions conclues durant l'exercice	–	7 781	1 007	8 788
Conversion de devises ayant trait à l'écart d'acquisition des établissements étrangers autonomes	–	5 838	–	5 838
Solde au 31 décembre 2008	203 786	270 479	21 882	496 147
Écart d'acquisition découlant des acquisitions conclues durant l'exercice	**–**	**28 078**	**–**	**28 078**
Conversion de devises ayant trait à l'écart d'acquisition des établissements étrangers autonomes et autres	**–**	**(2 356)**	**(1 007)**	**(3 363)**
Solde au 31 décembre 2009	**203 786 $**	**296 201 $**	**20 875 $**	**520 862 $**

11 Autres actifs à long terme

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Provenant des ICI		
Droit de concession provenant de l'Autoroute 407 (1)	**270 954 $**	271 569 $
Encaisse affectée (note 7B)	**39 009**	43 186
Autres	**89 313**	70 576
	399 276	385 331
Provenant des autres activités	**92 721**	39 117
	491 997 $	424 448 $

(1) La quote-part de la Société du coût initial du droit de concession provenant de l'Autoroute 407 était de 281,2 millions $, alors que l'amortissement cumulé totalisait 10,2 millions $ au 31 décembre 2009 (31 décembre 2008 : 9,6 millions $). L'amortissement du droit de concession s'élevait à 0,6 million $ en 2009 (2008 : 0,6 million $).

12 Comptes fournisseurs et autres créditeurs

Les comptes fournisseurs et autres créditeurs se détaillaient comme suit :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	**1 363 817 $**	1 735 012 $
Autres créditeurs :		
Retenues sur contrats avec des fournisseurs	**104 482**	201 015
Instruments financiers dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie — juste valeur défavorable	**10 472**	107 591
Engagements à investir dans des ICI (note 4C)	**101 506**	106 649
Impôts sur les bénéfices et autres taxes à payer	**73 991**	79 098
Passif relatif aux unités de participation en actions (note 15C)	**47 766**	31 305
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	**1 702 034 $**	2 260 670 $

13 Dette à long terme

A) FACILITÉS DE CRÉDIT, AVEC RECOURS, RENOUVELABLES

La Société dispose de marges de crédit renouvelables consenties à long terme par différentes banques, totalisant 452,5 millions $, sur lesquelles elle peut soit émettre des lettres de crédit, soit emprunter à des taux variables ne dépassant pas le taux préférentiel majoré de 1 %. Au 31 décembre 2009, 280,6 millions $ de ces marges de crédit demeuraient inutilisés, la différence de 171,9 millions $ ayant servi exclusivement à l'émission de lettres de crédit. De plus, la Société possède d'autres marges de crédit destinées spécifiquement à des lettres de crédit. Toutes les marges de crédit mentionnées ci-dessus sont non garanties et assujetties à des clauses de sûreté négative.

13 Dette à long terme (suite)

B) DETTE À LONG TERME AVEC RECOURS

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Avec recours (au crédit général de la Société)		
Débentures, 7,70 %, échéant en septembre 2010, dont la valeur nominale de 105,0 millions $ est remboursable à échéance	**104 874 $**	104 709 $
Débentures, 6,19 %, échéant en juillet 2019, dont la valeur nominale de 350,0 millions $ est remboursable à échéance	**348 048**	–
Les débentures échéant en 2010 et celles échéant en 2019 sont non garanties et assujetties à des clauses de sûreté négative.		
Total de la dette à long terme avec recours	**452 922**	104 709
Moins : tranche exigible à moins d'un an	**104 874**	–
Dette à long terme avec recours	**348 048 $**	104 709 $

C) DETTE À LONG TERME SANS RECOURS PROVENANT DES ICI (NON GARANTIE OU GARANTIE UNIQUEMENT PAR DES ÉLÉMENTS D'ACTIF SPÉCIFIQUES DES ICI)

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
AltaLink (participation de 76,92 %, la dette ci-dessous représentant 100 % de la dette selon la méthode de consolidation intégrale)		
Dettes de premier rang, 5,24 % à 5,43 %, échéant de 2013 à 2036, garanties par une charge flottante de premier rang sur les actifs d'AltaLink, L.P.	**671 543 $**	568 899 $
Dettes non garanties, 5,02 %, échéant en 2012, 10,50 %, échéant en 2015 et 5,21 %, échéant en 2016	**436 469**	287 300
Papier commercial non garanti et facilité de crédit bancaire garantie Le papier commercial non garanti est soutenu par une facilité de crédit bancaire garantie de 400 millions $ (31 décembre 2008 : 200 millions $) en vertu de laquelle AltaLink peut également emprunter au taux préférentiel et des acceptations bancaires, venant à échéance en 2011 et ayant égalité de rang avec les dettes de premier rang. Les retraits en vertu de cette facilité de crédit bancaire étaient de 0 $ au 31 décembre 2009 (31 décembre 2008 : 139,5 millions $).	**47 982**	164 686
Facilité de crédit renouvelable non garantie venant à échéance en 2011	**–**	31 783
Autres	**983**	1 261
Autoroute 407 (participation de 16,77 %, la dette ci-dessous représentant le même pourcentage que selon la méthode de consolidation proportionnelle)		
Obligations de premier rang, 4,50 % à 6,75 %, échéant de 2010 à 2039	**399 471**	383 113
Obligations de premier rang, liées à l'inflation, 3,28 % à 5,33 %, plus la composante liée à l'inflation, échéant de 2016 à 2039	**265 262**	246 321
Obligations de rang inférieur, prenant rang après les obligations de premier rang, 7,00 %, échéant en 2010, prorogeables jusqu'en 2040 à 7,125 %	**27 554**	27 521
Obligations subordonnées, prenant rang après les obligations de rang inférieur, 5,00 % et 5,75 %, échéant en 2011 et en 2036	**130 201**	130 093
Autres	**993**	732
Les obligations de l'Autoroute 407 sont garanties par substantiellement tous les actifs de 407 International inc. et de ses filiales en propriété exclusive, essentiellement 407 ETR Concession Company Limited, incluant une cession des revenus futurs.		
Okanagan Lake Concession (participation de 100 %, la dette ci-dessous représentant la méthode de consolidation intégrale)		
Facilité de crédit, 5,415 %, échéant en 2033, garantie par tous les actifs d'Okanagan Lake Concession SNC-Lavalin a aussi donné en garantie ses parts d'Okanagan Lake Concession et une cession des revenus futurs de la concession.	**153 021**	156 164
Autres	**11 189**	11 194
Total de la dette à long terme sans recours provenant des ICI	**2 144 668**	2 009 067
Moins : tranche exigible à moins d'un an	**139 183**	5 764
Dette à long terme sans recours provenant des ICI	**2 005 485 $**	2 003 303 $

13 Dette à long terme (suite)

D) REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE À LONG TERME

Le tableau suivant présente le sommaire des paiements de capital futurs de la dette à long terme avec ou sans recours de SNC-Lavalin, ainsi que le rapprochement avec leur valeur comptable nette :

31 DÉCEMBRE 2009	AVEC RECOURS	SANS RECOURS PROVENANT DES ICI	TOTAL
2010	105 000 $	139 556 $	244 556 $
2011	–	147 067	147 067
2012	–	259 334	259 334
2013	–	336 353	336 353
2014	–	41 208	41 208
Par la suite	350 000	1 235 005	1 585 005
Total	455 000 $	2 158 523 $	2 613 523 $
Frais de financement nets reportés non amortis et escomptes non amortis	(2 078)	(13 855)	(15 933)
Valeur comptable nette de la dette à long terme	452 922 $	2 144 668 $	2 597 590 $

14 Autres passifs à long terme

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations provenant d'un ICI	**186 305 $**	60 181 $
Régime de retraite et autres avantages complémentaires de retraite (note 22)	**33 872**	32 644
Passifs réglementaires à long terme provenant d'AltaLink (note 2A)	**124 445**	20 774
Autres	**120 044**	117 015
	464 666 $	230 614 $

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations provenant d'un ICI ont trait à la concession d'infrastructure AltaLink et découlent de l'obligation légale relative à la mise hors service provisoire des composantes des lignes de transport d'électricité, qui devrait survenir entre 2010 et 2050.

Au 31 décembre 2009, le montant total non actualisé estimatif des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations était d'environ 453,1 millions $ (31 décembre 2008 : 130,7 millions $). Au moment de déterminer la juste valeur des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les flux de trésorerie estimatifs des nouvelles obligations engagées au cours de l'exercice ont été actualisés selon un taux d'actualisation ajusté de 4,96 % (2008 : 6,73 %) de manière à tenir compte des risques liés au crédit et de l'inflation. Le tableau suivant présente la variation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations en 2009 et 2008 :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations provenant d'un ICI, au début de l'exercice	**60 181 $**	57 954 $
Variation nette des obligations pour l'exercice (1)	**118 455**	1 915
Obligations réglées au cours de l'exercice	**(1 236)**	(2 651)
Charge de désactualisation	**8 905**	2 963
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations provenant d'un ICI, à la fin de l'exercice	**186 305 $**	60 181 $

(1) La variation nette des obligations pour l'exercice inclut une augmentation de 86,6 millions $ au deuxième trimestre de 2009, conformément à un changement d'estimation.

15 Capital-actions

A) AUTORISÉ

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et un nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang.

Le conseil d'administration est autorisé à émettre de telles actions privilégiées en une ou plusieurs séries et à déterminer, avant leur émission, le nombre d'actions de chaque série ainsi que les conditions s'y rattachant.

B) RÉGIMES D'OPTIONS SUR ACTIONS

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options sur actions étaient en cours au 31 décembre 2009 :

	RÉGIMES D'OPTIONS SUR ACTIONS DE 2009 ET 2007	RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS DE 2004
DATE D'OCTROI	Sixième jour de Bourse suivant la date de l'approbation par le conseil d'administration de la Société	Correspond à la date de l'approbation par le conseil d'administration de la Société
PRIX DE LEVÉE DES OPTIONS SUR ACTIONS	Le plus élevé des montants suivants : i) le prix de clôture moyen pour les 5 jours de Bourse précédant la date d'octroi et ii) le prix de clôture au jour de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi	Prix de clôture au jour de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi
ACQUISITION DES DROITS DES OPTIONS SUR ACTIONS	Acquisition graduelle des droits en trois tranches égales : deux ans, trois ans et quatre ans, respectivement, après la date d'octroi	Acquisition complète des droits deux ans après la date d'octroi
EXPIRATION DES OPTIONS SUR ACTIONS	Cinq ans après la date d'octroi	Six ans après la date d'octroi
AUTRES DISPOSITIONS	Dans le cas d'une cessation d'emploi, sauf en cas de décès ou si le titulaire d'options est admissible à la retraite, les options dont les droits n'ont pas été acquis sont immédiatement annulées et les options dont les droits sont acquis peuvent être levées au cours d'une période spécifique n'excédant pas 30 jours. En cas de décès ou de départ à la retraite autorisé par la Société, aucune modification n'est apportée aux options, que les droits soient acquis ou non	En cas de décès ou si le titulaire d'options est admissible à la retraite, l'acquisition des droits des options se poursuit conformément aux conditions du régime, mais la durée de l'option est restreinte à une période de 2 ans suivant un tel événement. Toutes les options sont immédiatement annulées en cas de cessation d'emploi dans toute autre circonstance

Le tableau ci-dessous présente les variations du nombre d'options en cours en 2009 et en 2008 :

	2009		2008	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ (EN DOLLARS)	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ (EN DOLLARS)
Options en cours au début de l'exercice	**4 319 100**	**34,48 $**	4 036 670	26,92 $
Octroyées [1] [2]	**1 426 795**	**33,15 $**	1 382 500	46,20 $
Levées [3]	**(538 393)**	**20,28 $**	(927 920)	18,07 $
Annulées	**(133 548)**	**35,94 $**	(172 150)	39,76 $
Options en cours à la fin de l'exercice	**5 073 954**	**35,57 $**	4 319 100	34,48 $

(1) La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions octroyées était de 9,21 $ en 2009 (10,33 $ en 2008).

(2) Le prix de levée de toutes les options octroyées en 2009 et en 2008 en vertu du régime d'options sur actions de 2007 était plus élevé que le prix de l'action à la date d'octroi. Le prix de levée de toutes les options octroyées en 2009 en vertu du régime d'options sur actions de 2009 était moins élevé que le prix de l'action à la date d'octroi.

(3) En 2009, le prix moyen pondéré de l'action de la Société lors de la levée des options s'élevait à 45,18 $ (45,75 $ en 2008).

15 Capital-actions (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en cours et pouvant être levées au 31 décembre 2009.

	OPTIONS EN COURS					OPTIONS POUVANT ÊTRE LEVÉES	
FOURCHETTE DES PRIX DE LEVÉE	RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS	ANNÉE DE L'OCTROI	NOMBRE D'OPTIONS EN COURS	DURÉE RESTANTE MOYENNE PONDÉRÉE DES OPTIONS (EN MOIS)	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ (EN DOLLARS)	NOMBRE D'OPTIONS POUVANT ÊTRE LEVÉES	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ (EN DOLLARS)
16,66 $	2004	2004	135 500	7	16,66 $	135 500	16,66 $
20,92 $ à 24,33 $	2004	2005	444 170	15	22,79 $	444 170	22,79 $
29,20 $ à 32,50 $	2004	2006	726 330	26	29,63 $	726 330	29,63 $
37,64 $ à 42,36 $	2007	2007	1 078 537	29	37,72 $	349 750	37,72 $
37,17 $ à 55,10 $	2007	2008	1 284 917	39	46,19 $	–	– $
31,59 $	2007	2009	1 034 391	50	31,59 $	–	– $
37,53 $	2009	2009	370 109	52	37,53 $	–	– $
			5 073 954	35	35,57 $	1 655 750	28,44 $

Au 31 décembre 2009, 1 629 891 options sur actions étaient toujours disponibles pour octrois futurs en vertu du régime d'options sur actions de 2009 (31 décembre 2008 : 1 037 800 options sur actions toujours disponibles en vertu du régime d'options sur actions de 2007), tandis que le nombre d'options sur actions toujours disponibles en vertu des régimes d'options sur actions de 2007 et 2004 était de zéro.

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer la charge de rémunération au titre du régime d'options sur actions en appliquant le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes pour l'exercice terminé le 31 décembre :

	2009	2008
Taux d'intérêt sans risque	**1,86 %**	2,79 %
Volatilité prévue du cours de l'action	**35,21 %**	25,90 %
Durée prévue de l'option	**4 ans**	4 ans
Dividendes prévus	**1,00 %**	1,00 %

C) RÉGIME D'UNITÉS DE PARTICIPATION EN ACTIONS ET RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES

En décembre 2009, le conseil d'administration a approuvé deux nouveaux régimes de rémunération à l'intention de certains dirigeants clés (les « participants » aux régimes). Par conséquent, le régime d'unités de participation en actions de 2009 et le régime d'unités d'actions différées de 2009 pour les dirigeants ont remplacé l'ancien régime d'unités de participation en actions et toutes les unités octroyées après décembre 2009 le seront en vertu des deux nouveaux régimes, sans que cela ait d'incidence sur les unités octroyées par le passé en vertu de l'ancien régime d'unités de participation en actions. Le tableau ci-après résume les modalités des nouveaux régimes :

15 Capital-actions (suite)

	RÉGIME D'UNITÉS DE PARTICIPATION EN ACTIONS DE 2009	RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES DE 2009
DATE D'OCTROI	Date de l'approbation par le conseil d'administration de la Société	Date de l'approbation par le conseil d'administration de la Société
NOMBRE D'UNITÉS	Sous réserve de l'atteinte de certains objectifs de rendement, le nombre d'unités octroyées sera ajusté en fonction de la croissance cumulée annualisée sur trois ans du bénéfice par action, de manière à déterminer le nombre d'unités que tous les participants admissibles auront éventuellement le droit de recevoir	Déterminé à la date d'octroi, sans modifications ultérieures
ACQUISITION DES DROITS DES UNITÉS	Les droits des unités sont acquis en totalité à la fin de la troisième année civile suivant la date d'octroi	Les droits des unités sont acquis à raison de 20 % par année suivant la date d'octroi
MODALITÉS DE RACHAT	Les unités dont les droits sont acquis sont rachetables au gré du participant, contre espèces, par la Société, dans les 90 jours suivant la fin de la période d'acquisition des droits, ou converties en unités du régime d'unités d'actions différées dont les droits sont acquis	Les unités sont rachetables contre espèces par la Société dans les trois mois suivant le premier anniversaire de la cessation d'emploi du participant
PRIX DE RACHAT	Prix moyen de clôture par action à la Bourse de Toronto, pour la date d'acquisition des droits et les quatre jours de Bourse précédant cette date	Prix moyen de clôture par action à la Bourse de Toronto, à la date du premier anniversaire de la cessation d'emploi et au dernier jour de transaction à la Bourse de Toronto de chacune des 12 semaines précédant cette date
AUTRES DISPOSITIONS	En cas de décès ou d'admissibilité à la retraite du participant, les droits des unités sont acquis immédiatement	En cas de décès ou d'admissibilité à la retraite du participant, les droits des unités sont acquis immédiatement

L'ancien régime d'unités de participation en actions était assorti des mêmes modalités que le régime d'unités d'actions différées de 2009, à l'exception des modalités suivantes : sous certaines conditions, l'acquisition des droits peut être immédiate, et le participant peut se faire payer en espèces 50 % de l'octroi de l'exercice en cours.

La Société a octroyé 99 942 unités de participation en actions (juste valeur moyenne de 32,08 $ l'unité) en 2009 et 48 751 unités de participation en actions (juste valeur moyenne de 46,29 $ l'unité) en 2008, en vertu de l'ancien régime d'unités de participation en actions. Aucune unité n'a été octroyée en 2009 en vertu du régime d'unités de participation en actions de 2009 ou du régime d'unités d'actions différées de 2009.

La Société a un arrangement financier avec une institution financière de première catégorie afin de réduire le risque de variabilité des droits des unités découlant de la fluctuation du prix de ses actions. Cet arrangement financier comprend un instrument financier, lequel fluctue selon le cours de l'action de la Société, qui doit être classé comme étant détenu à des fins de transaction. Par conséquent, il est comptabilisé à la juste valeur dans le bilan consolidé sous la rubrique « Comptes clients et autres débiteurs », alors que le passif relatif aux unités de participation en actions, du même montant, est comptabilisé sous la rubrique « Comptes fournisseurs et autres créditeurs ». Tout gain ou toute perte provenant de la réévaluation de l'instrument financier contrebalance toute perte ou tout gain provenant de la réévaluation à la juste valeur du passif relatif aux unités de participation en actions. L'arrangement financier est ajusté au besoin pour refléter les nouveaux octrois et/ou le règlement d'unités de participation. La charge de rémunération, déduction faite d'une perte/d'un gain de compensation non réalisé(e) de 12,2 millions $ provenant de la réévaluation de l'arrangement financier/du passif relatif aux unités de participation en actions en 2009 (2008 : gain/perte de compensation non réalisé(e) de 7,5 millions $ provenant de la réévaluation de l'arrangement financier/du passif relatif aux unités de participation en actions), s'élevait à 1,7 million $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 (2008 : 5,7 millions $) dans le cadre de ce régime.

15 Capital-actions (suite)

D) RACHAT D'ACTIONS

En mai 2009, le conseil d'administration a autorisé le renouvellement du programme d'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités en vue de racheter pour annulation, sur le marché libre, un nombre maximal de 3,0 millions (2008 : 10,6 millions) d'actions ordinaires pour une période d'un an. Le renouvellement du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société doit être approuvé tous les ans par le conseil d'administration et la Bourse de Toronto. Les rachats d'actions pour 2009 et 2008 sont les suivants :

	2009	2008
Rachetées et annulées :		
Tranche attribuée au capital-actions	**1 419 $**	2 383 $
Tranche attribuée aux bénéfices non répartis	**22 689**	44 813
	24 108 $	47 196 $
Nombre d'actions rachetées et annulées	**538 800**	933 100
Prix de rachat moyen par action ($)	**44,74 $**	50,58 $

E) NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION — DE BASE ET DILUÉ

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation en 2009 et en 2008 aux fins du calcul du bénéfice de base et dilué par action se présente comme suit :

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)	2009	2008
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation — de base	**151 042**	150 925
Effet dilutif des options sur actions	**950**	1 340
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation — dilué	**151 992**	152 265

En 2009, 1 287 917 options sur actions en cours ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action étant donné qu'elles étaient antidilutives (1 312 000 options sur actions en cours en 2008).

16 Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le tableau suivant présente les soldes des éléments du cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 décembre :

	2009	2008
Écarts de conversion cumulés de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes	**(9 292) $**	10 698 $
Perte nette non réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente — cumulatif	**(1 895)**	(13 651)
Perte nette non réalisée sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie — cumulatif	**(12 119)**	(98 514)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**(23 306) $**	(101 467) $

En 2009 et en 2008, aucun montant n'a été reclassé en résultat net pour l'écart de conversion cumulé de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes. En 2009, aucun montant n'a été reclassé en résultat net pour la perte nette non réalisée cumulée sur les actifs financiers disponibles à la vente (2008 : perte de 0,1 million $). Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, tout montant du cumul des autres éléments du résultat étendu reclassé en résultat net compense le gain ou la perte constaté(e) en résultat net sur les éléments couverts sous-jacents, puisque les couvertures de flux de trésorerie de la Société sont hautement efficaces. La Société prévoit qu'un montant d'environ 5,3 millions $ de la perte nette non réalisée cumulée sur le solde des instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 31 décembre 2009 sera reclassé en résultat net au cours des 12 prochains mois, compensant les gains non réalisés sur les éléments couverts sous-jacents concernés.

Le rapprochement de la perte nette non réalisée cumulée sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie se détaille comme suit :

	2009	2008
Solde au début de l'exercice	**(98 514) $**	(29 025) $
Augmentation (diminution) nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**50 408**	(130 822)
Reclassement de la perte dans le résultat net pour contrebalancer l'incidence des éléments couverts sous-jacents	**35 987**	61 333
Solde à la fin de l'exercice	**(12 119) $**	(98 514) $

17 Intérêts et taxes sur le capital

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2009			2008		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Revenus d'intérêts	**(11 574) $**	**(5 011) $**	**(16 585) $**	(3 730) $	(26 007) $	(29 737) $
Intérêts sur la dette à long terme :						
Avec recours	**–**	**18 979**	**18 979**	–	8 250	8 250
Sans recours	**127 342**	**–**	**127 342**	105 171	444	105 615
Taxes sur le capital et autres	**(3 511)**	**2 013**	**(1 498)**	6 708	3 635	10 343
Intérêts (revenus) et taxes sur le capital	**112 257 $**	**15 981 $**	**128 238 $**	108 149 $	(13 678) $	94 471 $

18 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

A) VARIATION NETTE DES SOLDES HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

Le tableau suivant correspond aux éléments inclus dans la variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation et présentés à l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre :

	2009	2008
Diminution (augmentation) des comptes clients et autres débiteurs	**185 266 $**	(118 135) $
Diminution (augmentation) des contrats en cours	**186 346**	(48 261)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et autres créditeurs	**(526 251)**	11 930
Augmentation (diminution) des acomptes reçus sur contrats	**(72 119)**	132 243
Diminution des revenus reportés	**(20 800)**	(120 824)
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	**(247 558) $**	(143 047) $

B) INTÉRÊTS PAYÉS ET IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES PAYÉS

Le tableau suivant présente les intérêts payés et les impôts sur les bénéfices payés pour l'exercice terminé le 31 décembre :

	2009	2008
Intérêts payés :		
Provenant des ICI	**109 551 $**	91 570 $
Provenant des autres activités	**10 033**	10 112
	119 584 $	101 682 $
Impôts sur les bénéfices payés	**30 285 $**	186 497 $

19 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts de SNC-Lavalin comprenait les éléments suivants :

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Charge d'impôts exigibles	**19 005 $**	104 203 $
Charge (économie) d'impôts futurs	**89 136**	(19 089)
Charge d'impôts	**108 141 $**	85 114 $

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts calculée selon les taux canadiens prévus par la loi et le taux d'imposition effectif aux états consolidés des résultats de SNC-Lavalin :

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2009		2008	
	MONTANT	%	MONTANT	%
Impôts sur les bénéfices selon les taux canadiens prévus par la loi	**145 796 $**	**30,6**	124 631 $	30,9
Augmentation (diminution) provenant de :				
Incidence des écarts entre les taux d'imposition étrangers et les taux canadiens	**(32 760)**	**(6,9)**	(25 180)	(6,2)
Frais non déductibles aux fins de l'impôt	**7 642**	**1,6**	6 257	1,5
Quote-part de l'économie d'impôts futurs constatée par l'Autoroute 407	**(4 260)**	**(0,9)**	(10 169)	(2,5)
Revenu non imposable provenant de certains ICI comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition	**(2 183)**	**(0,4)**	(1 519)	(0,4)
Autres	**(6 094)**	**(1,3)**	(8 906)	(2,2)
Charge d'impôts au taux d'imposition effectif	**108 141 $**	**22,7**	85 114 $	21,1

Le tableau suivant présente i) les écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite dans les états financiers, et ii) les reports de pertes fiscales qui donnent lieu à des actifs d'impôts futurs présentés dans le bilan de la Société :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Écarts temporaires découlant de :		
Retenues sur contrats avec des clients	**(1 410) $**	(6 382) $
Contrats en cours	**(12 056)**	(18 071)
Retenues sur contrats avec des fournisseurs	**15 777**	28 750
Passif de rémunération des employés	**7 612**	7 428
Autres passifs	**14 652**	68 285
Immobilisations corporelles et écart d'acquisition	**(30 297)**	(26 187)
ICI comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition	**(12 854)**	(6 061)
Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite	**7 529**	7 681
Cumul des autres éléments du résultat étendu provenant des couvertures de flux de trésorerie	**4 279**	29 054
Autres	**3 288**	(1 258)
Report de pertes fiscales	**91 629**	118 882
Actif d'impôts futurs, net	**88 149 $**	202 121 $
Présenté dans le bilan comme suit :		
Actif d'impôts futurs — à court terme	**112 557 $**	121 026 $
Actif d'impôts futurs — à long terme	**– $**	81 095 $
Passif d'impôts futurs — à long terme	**24 408 $**	– $

Au 31 décembre 2009, SNC-Lavalin disposait de 310,2 millions $ de pertes autres qu'en capital reportées qui expireront par tranches diverses entre 2010 et 2029. Un actif d'impôts futurs de 91,6 millions $ a été comptabilisé sur 293,0 millions $ de ces pertes.

20 Instruments financiers

A) CLASSEMENT ET JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des actifs financiers détenus par SNC-Lavalin au 31 décembre par catégorie et classement, ainsi que la juste valeur correspondante, lorsqu'elle est disponible :

AU 31 DÉCEMBRE	2009					
	VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE					
	DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	DISPONIBLES À LA VENTE	PRÊTS ET CRÉANCES	DÉRIVÉS UTILISÉS COMME COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL	JUSTE VALEUR
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**1 218 225 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**1 218 225 $**	**1 218 225 $**
Encaisse affectée	**68 185**	**–**	**–**	**–**	**68 185**	**68 185**
Comptes clients et autres débiteurs :						
Actif lié à l'arrangement du régime d'unités de participation en actions	**47 766**	**–**	**–**	**–**	**47 766**	**47 766**
Instruments financiers dérivés	**–**	**–**	**–**	**26 448**	**26 448**	**26 448**
Autres actifs financiers	**–**	**–**	**1 273 267**	**–**	**1 273 267**	**1 273 267**
ICI comptabilisés à la valeur d'acquisition :						
À la juste valeur	**–**	**47 786**	**–**	**–**	**47 786**	**47 786**
Au coût [1]	**–**	**227 057**	**–**	**–**	**227 057**	**Voir [1]**
Autres actifs à long terme :						
Encaisse affectée	**39 009**	**–**	**–**	**–**	**39 009**	**39 009**
Autres :						
À la juste valeur	**17 066**	**9 892**	**–**	**3 759**	**30 717**	**30 717**
Au coût / coût amorti [1]	**–**	**3 923**	**46 285**	**–**	**50 208**	**Voir [1]**
Total	**1 390 251 $**	**288 658 $**	**1 319 552 $**	**30 207 $**	**3 028 668 $**	

(1) Les actifs financiers disponibles à la vente représentent des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif, alors que les 46,3 millions $ présentés à titre de prêts et créances au 31 décembre 2009 constituent une estimation raisonnable de leur juste valeur.

20 Instruments financiers (suite)

AU 31 DÉCEMBRE	2008					
	VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE					
	DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	DISPONIBLES À LA VENTE	PRÊTS ET CRÉANCES	DÉRIVÉS UTILISÉS COMME COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL	JUSTE VALEUR
Trésorerie et équivalents de trésorerie	988 236 $	– $	– $	– $	988 236 $	988 236 $
Encaisse affectée	59 997	–	–	–	59 997	59 997
Comptes clients et autres débiteurs :						
Actif lié à l'arrangement du régime d'unités de participation en actions	31 305	–	–	–	31 305	31 305
Instruments financiers dérivés	–	–	–	26 334	26 334	26 334
Autres actifs financiers	–	–	1 505 233	–	1 505 233	1 505 233
ICI comptabilisés à la valeur d'acquisition :						
À la juste valeur	–	38 316	–	–	38 316	38 316
Au coût [1]	–	194 643	–	–	194 643	Voir [1]
Autres actifs à long terme :						
Encaisse affectée	43 186	–	–	–	43 186	43 186
Autres :						
À la juste valeur	15 431	7 932	–	–	23 363	23 363
Au coût / coût amorti [1]	–	4 423	6 504	–	10 927	Voir [1]
Total	1 138 155 $	245 314 $	1 511 737 $	26 334 $	2 921 540 $	

(1) Les actifs financiers disponibles à la vente représentent des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif, alors que les 6,5 millions $ présentés à titre de prêts et créances au 31 décembre 2008 constituent une estimation raisonnable de leur juste valeur.

20 Instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des passifs financiers détenus par SNC-Lavalin au 31 décembre par catégorie et classement, ainsi que la juste valeur correspondante, lorsqu'elle est disponible :

AU 31 DÉCEMBRE	2009				
	VALEUR COMPTABLE DES PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE				
	DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	DÉRIVÉS UTILISÉS COMME COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	AUTRES PASSIFS FINANCIERS	TOTAL	JUSTE VALEUR
Comptes fournisseurs et autres créditeurs :					
Instruments financiers dérivés	**– $**	**10 472 $**	**– $**	**10 472 $**	**10 472 $**
Autres passifs financiers	**–**	**–**	**1 569 805**	**1 569 805**	**1 569 805**
Acomptes reçus sur contrats	**–**	**–**	**397 329**	**397 329**	**397 329**
Dette à long terme [1] :					
Avec recours	**–**	**–**	**452 922**	**452 922**	**481 005**
Sans recours provenant des ICI	**30 000**	**–**	**2 114 668**	**2 144 668**	**2 279 647**
Autres passifs à long terme	**–**	**–**	**1 742**	**1 742**	**1 742**
Total	**30 000 $**	**10 472 $**	**4 536 466 $**	**4 576 938 $**	

AU 31 DÉCEMBRE	2008				
	VALEUR COMPTABLE DES PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE				
	DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	DÉRIVÉS UTILISÉS COMME COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	AUTRES PASSIFS FINANCIERS	TOTAL	JUSTE VALEUR
Comptes fournisseurs et autres créditeurs :					
Instruments financiers dérivés	– $	107 591 $	– $	107 591 $	107 591 $
Autres passifs financiers	–	–	2 042 676	2 042 676	2 042 676
Acomptes reçus sur contrats	–	–	473 199	473 199	473 199
Dette à long terme [1] :					
Avec recours	–	–	104 709	104 709	107 804
Sans recours provenant des ICI	14 082	–	1 994 985	2 009 067	1 950 773
Autres passifs à long terme	–	–	7 725	7 725	7 725
Total	14 082 $	107 591 $	4 623 294 $	4 744 967 $	

(1) La juste valeur de la dette à long terme classée dans la catégorie « autres passifs financiers » a été déterminée en utilisant les cotations publiques ou la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, conformément aux arrangements de financement en cours. Les taux d'actualisation utilisés correspondent aux taux courants du marché offerts à SNC-Lavalin ou aux ICI, selon l'entité qui a émis l'instrument d'emprunt, pour des emprunts de durée et de conditions semblables.

20 Instruments financiers (suite)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le choix de la méthode d'évaluation des instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur se fait en fonction de la hiérarchie suivante :

NIVEAU	FONDEMENT DE LA DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR	INSTRUMENTS FINANCIERS
Niveau 1	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques	Investissements en capitaux propres disponibles à la vente comptabilisés à la juste valeur
Niveau 2	Données autres que les prix cotés décrits pour le niveau 1, observables directement ou indirectement, pour l'actif ou le passif	Trésorerie et équivalents de trésorerie, encaisse affectée, dérivés utilisés comme couvertures des flux de trésorerie, ainsi que l'actif lié à l'arrangement du régime d'unités de participation en actions (présenté dans les comptes clients et autres débiteurs) et la dette à long terme sans recours provenant des ICI qui a dû être classée comme étant détenue à des fins de transaction
Niveau 3	Données sur le passif ou l'actif non fondées sur des données de marché observables	Quote-part de 17,1 millions $ des billets à long terme détenus par l'Autoroute 407 (31 décembre 2008 : 15,4 millions $), incluse dans les autres actifs à long terme

B) NATURE ET PORTÉE DES RISQUES DÉCOULANT DE L'UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES CORRESPONDANTS

NATURE DU RISQUE	DESCRIPTION
Risque de crédit	Risque pour SNC-Lavalin de subir une perte financière dans l'éventualité où l'autre partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations. L'exposition maximale au risque de crédit pour SNC-Lavalin à la fin d'une période donnée correspond généralement à la valeur comptable des actifs financiers exposés à ce type de risque
Risque de liquidité	Possibilité que SNC-Lavalin éprouve des difficultés à honorer les engagements liés à ses passifs financiers
Risque de marché	Variabilité de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier causée par une variation des prix du marché, tels que les taux de change, les taux d'intérêt et le prix des instruments de capitaux propres

RISQUE DE CRÉDIT

Pour SNC-Lavalin, le risque de crédit découle des éléments suivants :

i) La trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que l'encaisse affectée, qui sont investis dans des instruments financiers liquides et de première catégorie, selon la politique d'investissement de SNC-Lavalin.

ii) Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture dont la juste valeur est favorable et l'actif lié à l'arrangement du régime d'unités de participation en actions, qui comportent un élément inhérent de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Ce risque de crédit est réduit en concluant de tels contrats avec des institutions financières de première catégorie, dont il est prévu qu'elles respecteront de façon satisfaisante leurs obligations selon les contrats.

iii) Les comptes clients et autres débiteurs, tel qu'il est expliqué à la note 8. Un client donné peut représenter une part importante des revenus consolidés de SNC-Lavalin au cours d'un exercice donné en raison de la taille d'un projet particulier et de l'avancement du projet. Par contre, l'exposition au risque de crédit est généralement limitée, compte tenu du grand nombre de clients de SNC-Lavalin et de la diversité de leurs secteurs d'activité et de leurs secteurs géographiques. De plus, SNC-Lavalin s'emploie à mettre en place des ententes visant à générer des flux de trésorerie positifs pour ses projets afin de réduire le risque de crédit sous-jacent.

L'objectif de la Société consiste à réduire son risque de crédit en s'assurant de recouvrer ses comptes clients et autres débiteurs en temps opportun. La Société fait appel à l'attribution d'intérêts imputés pour inciter les directeurs de projet à recouvrer

20 Instruments financiers (suite)

les comptes clients et autres débiteurs, puisque les soldes non recouvrés donnent lieu à un coût interne pour les projets en question et ont, par conséquent, un effet sur la rentabilité des projets, qui est utilisée pour déterminer la rémunération des dirigeants, et du secteur d'exploitation concerné.

iv) Certains actifs financiers inclus dans les « Autres actifs à long terme », autres que les instruments de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente.

v) Les garanties financières pour le projet Ambatovy, décrites à la note 4C.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

SNC-Lavalin surveille sur une base continue le risque de liquidité découlant des instruments financiers en veillant à disposer de ressources suffisantes pour respecter ses obligations.

Dans le cadre de son analyse de la liquidité, la Société calcule un montant de liquidités discrétionnaires, qui représente le montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non affecté à des activités ni à des investissements dans le secteur ICI. De plus, SNC-Lavalin dispose, au besoin, de marges de crédit consenties par des banques.

Le bilan consolidé de SNC-Lavalin inclut environ 2 689,4 millions $ au 31 décembre 2009 (31 décembre 2008 : 2 217,6 millions $) de passifs provenant des ICI qui sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou selon la méthode de la consolidation proportionnelle, tel qu'il est indiqué à la note 4. Ces passifs, qui sont sans recours pour la Société, doivent être remboursés par les ICI et sont garantis par les actifs respectifs des concessions, y compris 203,7 millions $ d'actifs financiers au 31 décembre 2009 (31 décembre 2008 : 170,5 millions $), et par les actions ou les parts de SNC-Lavalin dans de tels investissements dans des concessions. Ainsi, la valeur comptable actuellement à risque pour SNC-Lavalin, dans l'hypothèse où ses ICI comptabilisés selon la méthode de consolidation intégrale ou selon la méthode de consolidation proportionnelle ne pourraient respecter leurs obligations, correspond à la valeur comptable du montant investi dans ces entités, qui totalisait 250,9 millions $ au 31 décembre 2009 (31 décembre 2008 : 204,2 millions $).

Les paiements de capital futurs sur la dette à long terme de SNC-Lavalin sont présentés à la note 13.

RISQUE DE MARCHÉ

I) RISQUE DE CHANGE

Le risque de change de SNC-Lavalin provient d'arrangements en devises autres que sa devise de présentation et de l'actif net de ses établissements étrangers.

La Société gère le risque de change en faisant coïncider, dans la mesure du possible, les encaissements dans une devise étrangère et les décaissements dans la même devise, pour chaque projet qui génère un revenu pour lequel interviennent des devises étrangères. Des instruments financiers dérivés conclus avec des banques (c'est-à-dire des contrats de change à terme) sont également utilisés pour couvrir les flux de trésorerie en devises étrangères.

Le tableau suivant indique les principaux contrats de change à terme en cours en vertu desquels SNC-Lavalin s'est engagée à acheter ou à vendre des devises étrangères :

AU 31 DÉCEMBRE 2009			AU 31 DÉCEMBRE 2008		
ACHAT	VENTE	ÉCHÉANCE	ACHAT	VENTE	ÉCHÉANCE
290 643 $ CA	**264 634 $ US**	**2010-2013**	680 248 $ CA	611 038 $ US	2009-2013
368 559 $ CA	**241 171 €**	**2010-2013**	391 723 $ CA	256 745 €	2009-2013
27 787 $ US	**29 499 $ CA**	**2010-2011**	126 874 $ US	147 348 $ CA	2009-2010
50 924 $ US	**37 474 €**	**2010**	147 024 $ US	108 785 €	2009-2010
23 639 €	**32 777 $ US**	**2010**	46 363 €	61 671 $ US	2009-2010
19 304 €	**29 112 $ CA**	**2010-2012**	73 108 €	120 341 $ CA	2009-2011

Au 31 décembre 2009, les contrats de change à terme utilisés par la Société à des fins de couverture avaient une juste valeur nette favorable de 16,0 millions $ (31 décembre 2008 : valeur défavorable de 81,3 millions $). Les principaux contrats de change à terme qui étaient en cours à cette date étaient utilisés soit pour acheter, soit pour vendre des devises étrangères en échange de dollars canadiens, ou étaient utilisés soit pour acheter, soit pour vendre des dollars américains en échange d'euros.

20 Instruments financiers (suite)

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

VARIATION DES TAUX DE CHANGE [1]	ESTIMATION DE L'INCIDENCE SUR LE CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU [2]
Appréciation de 10 % du dollar canadien pour tous les contrats de change à terme faisant intervenir des dollars canadiens, combinée à une appréciation de 10 % du dollar américain pour tous les contrats de change à terme faisant intervenir des dollars américains en échange d'euros	Le montant positif du « Cumul des autres éléments du résultat étendu » se serait établi à 0,9 million $, contre le montant négatif de 23,3 millions $ déclarés au 31 décembre 2009
Diminution de 10 % du dollar canadien pour tous les contrats de change à terme faisant intervenir des dollars canadiens, combinée à une diminution de 10 % du dollar américain pour tous les contrats de change à terme faisant intervenir des dollars américains en échange d'euros	Le montant négatif du « Cumul des autres éléments du résultat étendu » se serait établi à 47,5 millions $, contre le montant négatif de 23,3 millions $ déclarés au 31 décembre 2009

(1) Dans l'hypothèse où toutes les autres variables seraient demeurées inchangées.

(2) Sans incidence importante sur le bénéfice net de la Société, puisque tous les contrats de change à terme conclus par la Société le sont à des fins de couverture, et que les relations de couverture sont hautement efficaces.

Les investissements dans des établissements étrangers autonomes ne sont habituellement pas couverts contre la fluctuation des devises étrangères. Les gains ou pertes de change relatifs à l'investissement net en capitaux propres dans ces établissements sont inclus dans l'avoir des actionnaires sous la rubrique « Cumul des autres éléments du résultat étendu », dans la catégorie « Écarts de conversion cumulés de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes ».

II) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que l'encaisse affectée, impliquent généralement un risque de taux d'intérêt limité en raison de leur nature à court terme.

DETTE À LONG TERME SANS RECOURS PROVENANT DES ICI

Contrairement aux activités des secteurs Services, Ensembles et Opérations et maintenance, les ICI sont souvent à prédominance de capital. Cela s'explique par la propriété d'actifs d'infrastructure principalement financés au moyen d'emprunts de projet sans recours au crédit général de la Société. Ces investissements réduisent généralement leur exposition au risque de taux d'intérêt en concluant des ententes de financement à taux fixe ou en couvrant la variabilité des taux d'intérêt à l'aide d'instruments financiers dérivés. Des taux d'intérêt fixes procurent aux ICI une stabilité et une prévisibilité de leurs décaissements liés à leurs activités de financement, qui sont habituellement structurés pour correspondre au calendrier prévu de leurs encaissements. Par conséquent, les fluctuations des taux d'intérêt n'ont pas d'incidence importante sur le bénéfice net consolidé de SNC-Lavalin.

DETTE À LONG TERME AVEC RECOURS PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS

La dette à long terme avec recours de SNC-Lavalin porte intérêt à taux fixe et est évaluée au coût après amortissement. Par conséquent, le bénéfice net de la Société n'est pas exposé aux fluctuations des taux d'intérêt à l'égard de ces passifs financiers.

III) RISQUE LIÉ AU PRIX DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2009, SNC-Lavalin détenait des investissements en capitaux propres classés comme « disponibles à la vente » qui ont un prix coté sur un marché actif totalisant 47,8 millions $ (31 décembre 2008 : 38,3 millions $), inclus dans les « ICI comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition », et 9,9 millions $ (31 décembre 2008 : 7,9 millions $) inclus dans les « Autres actifs à long terme ». La variation cumulative de la juste valeur de ces investissements est comptabilisée dans le « Cumul des autres éléments du résultat étendu » (note 16) jusqu'à ce que ces investissements soient cédés ou qu'une perte de valeur durable soit constatée.

De plus, SNC-Lavalin réduit le risque lié au régime d'unités de participation en actions, découlant de la fluctuation du prix de ses actions, au moyen de l'arrangement financier avec une institution financière de première catégorie, décrit à la note 15C.

C) LETTRES DE CRÉDIT

Dans certains cas, SNC-Lavalin fournit des lettres de crédit bancaire afin de garantir l'exécution de ses engagements contractuels, dont des garanties de bonne exécution, des paiements anticipés, des retenues contractuelles et des cautions de soumission. Certaines lettres de crédit sont réduites selon l'avancement des projets. Au 31 décembre 2009, SNC-Lavalin avait 1 652,1 millions $ (31 décembre 2008 : 1 909,3 millions $) de lettres de crédit en circulation.

21 Gestion de capital

L'objectif principal de SNC-Lavalin en ce qui a trait à la gestion de son capital est de maintenir un équilibre entre i) avoir suffisamment de capital pour financer sa position de trésorerie nette, et maintenir des lignes de crédit bancaire satisfaisantes et sa capacité d'absorber les risques nets conservés liés aux projets, et ii) maximiser le rendement de l'avoir moyen des actionnaires.

Maintenir un capital suffisant et l'accès à des lignes de crédit bancaire satisfaisantes est un élément clé des activités de la Société, puisque cela démontre la solidité financière de la Société ainsi que sa capacité à s'acquitter de ses obligations de bonne exécution sur de nombreux projets, et permet à la Société de fournir des lettres de crédit en garantie pour satisfaire à ses obligations contractuelles. Maintenir un capital suffisant est également un indicateur financier clé qui permet à la Société de maintenir sa cote d'investissement de première qualité, ce qui lui donne, entre autres, accès à des arrangements de financement à un coût compétitif.

La Société définit son capital comme étant l'avoir des actionnaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, auquel elle ajoute sa dette avec recours. La Société exclut le cumul des autres éléments du résultat étendu de sa définition de capital, puisque cette composante découle principalement du traitement comptable des couvertures de flux de trésorerie et ne reflète pas la méthode utilisée par la Société pour évaluer la gestion de son risque de change. Ainsi, le cumul des autres éléments du résultat étendu ne reflète pas la situation financière de la Société.

La Société ne tient pas compte de la dette sans recours lorsqu'elle effectue le suivi de son capital, car une telle dette découle de la consolidation intégrale ou de la consolidation proportionnelle de certains ICI qu'elle détient. Ainsi, les bailleurs de fonds d'une telle dette n'ont pas recours au crédit général de la Société, mais plutôt à des actifs précis des ICI qu'ils financent. L'investissement de la Société dans ses ICI peut toutefois être à risque si de tels investissements ne pouvaient rembourser leur dette à long terme sans recours.

L'objectif de la Société demeure de maintenir un ratio d'endettement avec recours sur capital en deçà de 30:70. Le ratio d'endettement avec recours sur capital total, tel qu'il est calculé par la Société, était le suivant :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Dette avec recours	**452 922 $**	104 709 $
Avoir des actionnaires	**1 434 692 $**	1 089 153 $
Plus : Cumul des autres éléments du résultat étendu	**23 306**	101 467
Plus : Dette avec recours	**452 922**	104 709
Capital	**1 910 920 $**	1 295 329 $
Ratio d'endettement avec recours sur capital total	**24:76**	8:92

De manière générale, lorsqu'elle gère son capital, la Société rachète ses actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, principalement pour compenser l'effet dilutif de l'émission d'actions dans le cadre de ses régimes d'options sur actions. De plus, la Société a versé des dividendes trimestriels sans interruption depuis 20 ans et cherche à augmenter son dividende payé par action sur une base annuelle, ce qu'elle a accompli au cours des 9 dernières années.

En 2009, la Société a respecté toutes les clauses restrictives liées à ses débentures et à ses marges de crédit bancaire.

22 Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite

A) RÉGIMES DE RETRAITE

SNC-Lavalin a des régimes de retraite à cotisations déterminées, pour lesquels les cotisations sont comptabilisées comme une charge dans l'exercice où elles sont engagées, totalisant 53,7 millions $ en 2009 (2008 : 42,6 millions $).

SNC-Lavalin a également un certain nombre de régimes de retraite à prestations déterminées, qui ne sont pas offerts aux nouveaux employés et qui procurent des prestations de retraite calculées en fonction du nombre d'années de service et des salaires de fin de carrière. Pour chacun de ces régimes, une évaluation actuarielle est effectuée au moins tous les trois ans. Pour les deux principaux régimes de retraite, les évaluations actuarielles les plus récentes ont été préparées le 31 décembre 2006 et le 30 juin 2009, cette dernière correspondant à la date de cessation de l'un des régimes de retraite de SNC-Lavalin. La date de mesure des obligations au titre des prestations constituées et des actifs des régimes mentionnés ci-dessus est le 31 décembre de chaque année.

Le montant total en espèces payé par SNC-Lavalin pour ses régimes de retraite, qui représente les cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées, a été de 63,6 millions $ en 2009 (2008 : 52,0 millions $).

Le tableau suivant présente la variation dans les obligations au titre des prestations constituées et les actifs des régimes de retraite, de même que la situation de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées de SNC-Lavalin :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Variation dans les obligations de retraite au titre des prestations constituées :		
Obligations de retraite au titre des prestations constituées au début de l'exercice	**174 920 $**	177 811 $
Coût des services rendus	**1 486**	3 134
Intérêts débiteurs	**7 951**	9 001
Prestations versées	**(9 604)**	(9 940)
Pertes actuarielles	**105**	1 519
Règlement de régime	**(27 738)**	(12 774)
Autres	**3 506**	6 169
Obligations de retraite au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	**150 626 $**	174 920 $
Variation dans les actifs des régimes de retraite :		
Juste valeur des actifs des régimes de retraite au début de l'exercice	**130 419 $**	149 110 $
Rendement (perte) réel(le) des actifs des régimes	**12 276**	(4 575)
Prestations versées	**(9 604)**	(9 940)
Cotisations de l'employeur	**9 971**	9 389
Règlement de régime	**(28 153)**	(13 720)
Autres	**129**	155
Juste valeur des actifs des régimes de retraite à la fin de l'exercice	**115 038 $**	130 419 $
Situation de capitalisation :		
Déficit des régimes de retraite à la fin de l'exercice	**(35 588) $**	(44 501) $
Perte actuarielle nette non amortie	**15 643**	27 854
Passif net au titre des prestations constituées	**(19 945) $**	(16 647) $

22 Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite (suite)

Le tableau suivant présente de l'information détaillée sur la situation de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées de SNC-Lavalin :

AU 31 DÉCEMBRE	2009			2008		
	OBLIGATIONS DE RETRAITE AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	ACTIFS DES RÉGIMES DE RETRAITE	SURPLUS (DÉFICIT) DES RÉGIMES DE RETRAITE	OBLIGATIONS DE RETRAITE AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	ACTIFS DES RÉGIMES DE RETRAITE	SURPLUS (DÉFICIT) DES RÉGIMES DE RETRAITE
Régimes de retraite pour lesquels les actifs du régime excèdent les obligations au titre des prestations constituées	**33 922 $**	**34 512 $**	**590 $**	6 625 $	7 012 $	387 $
Régimes de retraite pour lesquels les obligations au titre des prestations constituées excèdent les actifs du régime	**116 704**	**80 526**	**(36 178)**	168 295	123 407	(44 888)
Total	**150 626 $**	**115 038 $**	**(35 588) $**	174 920 $	130 419 $	(44 501) $

Le tableau suivant présente la répartition des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées de SNC-Lavalin :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Catégorie d'actif		
Titres de capitaux propres	**43 %**	32 %
Titres de créance	**57 %**	68 %
Total	**100 %**	100 %

La moyenne pondérée des hypothèses importantes retenues pour l'évaluation des obligations au titre des prestations constituées et de la charge nette de retraite de SNC-Lavalin se résume ainsi :

AU 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Obligations de retraite au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	**4,96 %**	5,03 %
Taux de croissance de la rémunération	**4,56 %**	4,18 %

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Charge nette de retraite au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	**5,02 %**	4,98 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	**5,37 %**	5,46 %
Taux de croissance de la rémunération	**4,18 %**	4,18 %

22 Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite (suite)

La charge nette de SNC-Lavalin au titre des régimes de retraite à prestations déterminées comptabilisée en résultat net comprenait les éléments suivants :

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2009	2008
Coût des services rendus	**1 486 $**	3 134 $
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	**7 951**	9 001
Rendement réel négatif (positif) des actifs des régimes	**(12 276)**	4 575
Pertes actuarielles relatives aux obligations au titre des prestations constituées	**105**	1 519
Perte (gain) sur règlement	**(640)**	946
Autres	**1 988**	1 614
Charge (recouvrement de charge) de l'exercice	**(1 386)**	20 789
Ajustements à la charge de l'exercice pour tenir compte de la nature à long terme de la charge de retraite au titre des prestations constituées :		
Report de l'excédent (insuffisance) provenant de la différence entre le rendement réel et le rendement prévu sur les actifs des régimes	**5 913**	(12 517)
Report de pertes actuarielles sur les obligations au titre des prestations constituées	**(105)**	(1 519)
Amortissement des pertes actuarielles reportées antérieurement	**8 847**	6 180
	14 655	(7 856)
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations déterminées constatée dans l'exercice	**13 269 $**	12 933 $

B) AUTRES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Au 31 décembre 2009, l'obligation pour les autres avantages complémentaires de retraite qui s'élevait à 13,9 millions $ (31 décembre 2008 : 16,0 millions $) est incluse dans le bilan consolidé sous la rubrique « Autres passifs à long terme ».

23 Éventualités

Dans le cours normal des affaires, des réclamations ont été faites contre SNC-Lavalin et par celle-ci. Un litige est sujet à plusieurs incertitudes et le dénouement des événements ne peut être prédit avec certitude. De l'avis de la direction, d'après les conseils et les renseignements de ses conseillers juridiques, le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence sensible sur la situation financière ni sur les résultats consolidés de la Société.

24 Engagements

Les loyers annuels de base minimaux de SNC-Lavalin, en vertu de contrats de location-exploitation à long terme, principalement pour des espaces de bureau, totalisaient 305,0 millions $ en 2009. Les loyers annuels de base minimaux sont les suivants : 2010 — 74,8 millions $; 2011 — 58,9 millions $; 2012 — 45,1 millions $; 2013 — 33,0 millions $; 2014 — 26,2 millions $ et par la suite, 67,0 millions $.

D'autres engagements liés aux ICI sont présentés à la note 4C.

25 Opérations entre apparentés

Dans le cours normal des affaires, SNC-Lavalin conclut des opérations entre apparentés relativement à des activités de Services ou Ensembles, et/ou Opérations et maintenance. Ces opérations sont conformes à la stratégie de la Société consistant à investir dans des ICI complémentaires à ses autres activités.

Conformément aux PCGR du Canada, les profits intersociétés tirés de revenus provenant d'ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale sont éliminés dans la période où ils se produisent, à l'exception des profits réputés avoir été réalisés par l'ICI avec un tiers. Le traitement comptable des profits intersociétés à la consolidation est présenté ci-dessous :

ICI	TRAITEMENT COMPTABLE DU PROFIT INTERSOCIÉTÉ À LA CONSOLIDATION
AltaLink	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où il se produit, puisque les opérations sont considérées comme ayant été réalisées par AltaLink avec un tiers, par suite de l'approbation des tarifs, tel que l'exigent les PCGR du Canada
Groupe Immobilier Ovation	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où il se produit, puisque les opérations sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente contractuelle conclue avec son client, conformément aux PCGR du Canada
Autres	Élimination, comme déduction de l'actif, et par la suite, constatation sur la période d'amortissement de l'actif correspondant

En ce qui concerne les ICI consolidés selon la méthode de la consolidation proportionnelle et les ICI comptabilisés à la valeur de consolidation, SNC-Lavalin applique les mêmes principes que pour le modèle de la consolidation intégrale, à ceci près qu'elle élimine sa part du profit intersociété en fonction de sa participation en capitaux propres dans l'ICI. Les profits découlant d'opérations avec des ICI comptabilisés à la valeur d'acquisition ne sont pas éliminés, conformément aux PCGR du Canada.

En 2009, les états financiers de SNC-Lavalin comprenaient des revenus de 416,6 millions $ (2008 : 660,1 millions $) tirés de contrats avec des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation.

Les comptes clients et autres débiteurs de SNC-Lavalin provenant de ces ICI comptabilisés à la valeur de consolidation s'élevaient à 102,7 millions $ au 31 décembre 2009 (31 décembre 2008 : 116,8 millions $), alors que l'engagement de SNC-Lavalin restant à investir dans ces ICI comptabilisés à la valeur de consolidation était de 74,2 millions $ au 31 décembre 2009 (31 décembre 2008 : 50,3 millions $).

Toutes ces opérations entre apparentés ont été mesurées à la valeur d'échange convenue entre les parties apparentées, qui correspond à la juste valeur.

26 Chiffres correspondants

Certains chiffres de 2008 ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée en 2009.

BUREAU DU PRÉSIDENT

PIERRE DUHAIME
Président et chef de la direction

FEROZ ASHRAF
Vice-président directeur
Mines et métallurgie

JEAN BEAUDOIN
Vice-président directeur
Produits chimiques et pétrole

RIADH BEN AÏSSA
Vice-président directeur
Infrastructures, Eau, Géotechnique et laboratoires, Construction et Entrepreneurs en défense

JIM BURKE
Vice-président directeur
Aéroports, Transport en commun, Chemins de fer, Installations portuaires et Environnement

PATRICK LAMARRE
Vice-président directeur
Énergie, et Industriel et Infrastructures — Ontario

GILLES LARAMÉE
Vice-président directeur et chef des affaires financières

MICHAEL NOVAK
Vice-président directeur
Approvisionnement global, Gestion des risques d'entreprise, Santé, sécurité et environnement, SNC-Lavalin International, et Technologies globales de l'information

JEAN CLAUDE PINGAT
Vice-président directeur
Agroalimentaire, Biocarburants, Engrais, Produits pharmaceutiques, Verre et Matériaux de construction, et Exploitation d'aéroports, Infrastructures, Environnement et Infrastructures médicales — Europe

CHARLIE RATE
Vice-président directeur
Opérations et maintenance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

IAN A. BOURNE
Administrateur de sociétés
Calgary (Alberta)
Canada
Membre du comité de vérification
Membre du comité de la santé, de la sécurité et de l'environnement

PIERRE DUHAIME
Président et chef de la direction
Groupe SNC-Lavalin inc.
Montréal (Québec)
Canada

DAVID GOLDMAN
Président du conseil
Copernic Inc.
Toronto (Ontario)
Canada
Président du comité de vérification
Membre du comité de régie d'entreprise
Membre du comité des ressources humaines

PATRICIA A. HAMMICK, Ph.D.
Administratrice de sociétés
Kilmarnock (Virginie)
États-Unis
Membre du comité de vérification
Membre du comité de la santé, de la sécurité et de l'environnement

PIERRE H. LESSARD
Président exécutif du conseil
Metro inc.
Montréal (Québec)
Canada
Membre du comité de régie d'entreprise
Membre du comité des ressources humaines

EDYTHE (DEE) A. MARCOUX
Administratrice de sociétés
Gibsons (Colombie-Britannique)
Canada
Membre du comité de vérification
Membre du comité de régie d'entreprise
Présidente du comité de la santé, de la sécurité et de l'environnement

PROFESSEURE LORNA R. MARSDEN, C.M., Ph.D.
Présidente émérite
Université York
Toronto (Ontario)
Canada
Membre du comité des ressources humaines
Membre du comité de la santé, de la sécurité et de l'environnement

CLAUDE MONGEAU
Président-directeur général
Canadien National
Montréal (Québec)
Canada
Membre du comité de vérification

GWYN MORGAN
Président du conseil
Groupe SNC-Lavalin inc.
Montréal (Québec)
Canada
Président du comité de régie d'entreprise

L'HON. HUGH D. SEGAL
Sénateur
Sénat du Canada
Ottawa (Ontario)
Canada
Membre du comité des ressources humaines
Membre du comité de la santé, de la sécurité et de l'environnement

LAWRENCE N. STEVENSON
Associé-directeur
Callisto Capital LP
Toronto (Ontario)
Canada
Membre du comité de vérification
Président du comité des ressources humaines
Membre du comité de régie d'entreprise

STATISTIQUES DES DIX DERNIERS EXERCICES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE)	**2009**	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Revenus par activité										
Services	**2 221,4**	2 305,4	1 726,1	1 180,2	958,5	923,6	888,8	777,2	583,2	544,9
Ensembles	**2 202,2**	3 229,5	3 635,7	2 835,9	1 704,1	1 502,7	1 463,7	1 769,3	863,2	523,6
Opérations et maintenance	**1 297,9**	1 225,0	1 058,4	920,9	695,9	646,1	569,7	553,2	618,4	405,0
Investissements — concessions d'infrastructure (ICI)	**380,2**	347,0	309,4	212,2	88,7	85,0	76,1	64,6	55,8	65,9
	6 101,7	7 106,9	6 729,6	5 149,2	3 447,2	3 157,4	2 998,3	3 164,3	2 120,6	1 539,4
Marge brute	**1 151,1**	1 012,9	565,3	536,8	457,1	446,3	433,6	404,5	326,4	266,2
Frais de vente, frais généraux et administratifs	**545,6**	515,2	392,8	285,2	257,0	254,8	270,3	259,1	206,3	176,2
Intérêts (revenus) et taxes sur le capital										
Provenant des ICI	**112,2**	108,2	104,6	74,3	47,6	52,9	44,7	47,9	67,8	51,7
Provenant des autres activités	**16,0**	(13,7)	(32,1)	(21,0)	(3,5)	5,2	4,6	8,3	(0,9)	(4,4)
Bénéfice avant gains, impôts, part des actionnaires sans contrôle et amortissement de l'écart d'acquisition	**477,3**	403,2	100,0	198,3	156,0	133,4	114,0	89,2	53,2	42,7
Gain à la cession d'une partie de l'investissement dans 407 International inc. et gain à la dilution	**–**	–	–	–	–	–	–	164,0	–	–
Bénéfice avant impôts, part des actionnaires sans contrôle et amortissement de l'écart d'acquisition	**477,3**	403,2	100,0	198,3	156,0	133,4	114,0	253,2	53,2	42,7
Impôts sur les bénéfices	**108,2**	85,1	23,5	55,0	50,6	46,1	43,2	65,2	24,7	21,2
Part des actionnaires sans contrôle	**9,7**	5,6	9,2	7,3	2,2	–	–	–	–	–
Bénéfice avant amortissement de l'écart d'acquisition	**359,4**	312,5	67,3	136,0	103,2	87,3	70,8	188,0	28,5	21,5
Amortissement de l'écart d'acquisition (net des impôts sur les bénéfices)	**–**	–	–	–	–	–	–	–	14,6	10,5
Bénéfice net provenant des activités poursuivies	**359,4**	312,5	67,3	136,0	103,2	87,3	70,8	188,0	13,9	11,0
Bénéfice net provenant des activités abandonnées	**–**	–	84,1	21,8	24,3	15,7	15,7	14,5	12,5	12,9
Bénéfice net	**359,4**	312,5	151,4	157,8	127,5	103,0	86,5	202,5	26,4	23,9
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	**27,3 %**	29,1 %	16,4 %	19,0 %	17,0 %	15,1 %	13,8 %	36,0 %	6,6 %	6,7 %
Acquisition d'immobilisations corporelles										
Provenant des ICI	**274,1**	193,5	308,6	182,5	22,3	9,1	75,0	13,1	70,8	87,3
Provenant des autres activités	**32,4**	46,3	41,2	37,7	25,5	19,6	14,8	32,8	20,6	19,9
	306,5	239,8	349,8	220,2	47,8	28,7	89,8	45,9	91,4	107,2
Amortissement des immobilisations corporelles et autres éléments d'actifs										
Provenant des ICI	**86,6**	88,1	76,9	52,4	13,7	13,5	11,0	10,4	14,1	11,7
Provenant des autres activités	**43,5**	41,9	35,2	28,2	24,6	31,4	32,6	31,2	28,6	23,2
	130,1	130,0	112,1	80,6	38,3	44,9	43,6	41,6	42,7	34,9
Bénéfice avant intérêts, taxes sur le capital, impôts, amortissements et part des actionnaires sans contrôle										
Provenant des ICI	**252,9**	238,8	214,5	146,4	65,5	62,8	49,9	208,1	48,9	27,9
Provenant des autres activités	**482,7**	388,9	70,1	185,8	172,9	173,6	157,0	142,9	99,3	86,5
	735,6	627,7	284,6	332,2	238,4	236,4	206,9	351,0	148,2	114,4
Informations supplémentaires :										
Bénéfice (perte) net(te) de SNC-Lavalin provenant des ICI										
Provenant de l'Autoroute 407	**9,8**	20,0	10,1	8,1	(4,7)	(14,5)	(12,7)	113,0	(32,8)	(29,2)
Provenant des autres ICI	**27,1**	17,2	13,2	6,8	6,1	7,2	4,1	5,2	1,2	(5,8)
Bénéfice net de SNC-Lavalin excluant les ICI	**322,5**	275,3	128,1	142,9	126,1	110,3	95,1	84,3	58,0	58,9
Bénéfice net	**359,4**	312,5	151,4	157,8	127,5	103,0	86,5	202,5	26,4	23,9

Note : Certains chiffres de 2004 à 2008 ont été retraités, reflétant l'adoption de nouvelles normes comptables en matière d'écarts d'acquisition et d'actifs incorporels en 2009, avec application rétrospective.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	**2009**	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Bénéfice par action ($)										
De base	**2,38**	2,07	1,00	1,05	0,84	0,68	0,57	1,35	0,18	0,17
Dilué	**2,36**	2,05	0,99	1,03	0,83	0,67	0,56	1,32	0,18	0,17
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)										
De base	**151 042**	150 925	151 172	151 034	151 499	151 816	151 130	150 416	143 742	139 050
Dilué	**151 992**	152 265	152 697	152 685	153 143	153 449	153 639	153 888	146 556	140 289
Dividendes annuels déclarés par action ($)	**0,62**	0,51	0,39	0,30	0,23	0,18	0,14	0,12	0,10	0,08

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE)	**2009**	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Nombre d'employés	**21 948**	21 260	18 691	13 297	11 187	9 545	9 047	13 284	7 553	7 334
Carnet de commandes par activité										
Services	**1 464,9**	1 545,3	1 556,5	819,8	604,2	564,9	567,7	416,2	389,7	370,0
Ensembles	**4 197,5**	3 508,0	4 457,0	6 082,6	4 308,1	2 483,2	1 749,5	1 715,4	885,0	1 163,9
Opérations et maintenance	**2 596,1**	2 196,2	2 513,9	1 570,2	2 112,4	2 213,5	764,3	1 135,9	1 151,9	1 256,4
Investissements — concessions d'infrastructure (ICI)	**2 578,7**	2 342,7	2 095,4	1 942,0	468,9	394,9	370,9	342,8	511,8	560,6
	10 837,2	9 592,2	10 622,8	10 414,6	7 493,6	5 656,5	3 452,4	3 610,3	2 938,4	3 350,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**1 218,2**	988,2	1 088,6	1 106,3	1 153,5	676,3	471,9	467,4	290,7	257,6
Fonds de roulement	**544,1**	276,4	270,2	300,3	411,4	334,8	395,6	277,3	290,1	175,2
Immobilisations corporelles										
Provenant des ICI	**2 217,0**	1 750,7	1 640,7	1 439,3	452,5	450,8	456,8	451,0	601,8	569,2
Provenant des autres activités	**114,0**	123,4	112,0	94,3	81,0	77,4	87,0	107,4	91,4	93,7
	2 331,0	1 874,1	1 752,7	1 533,6	533,5	528,2	543,8	558,4	693,2	662,9
Dette à long terme avec recours	**452,9**	104,7	104,6	104,5	104,4	104,3	104,2	104,0	103,9	103,8
Dette à long terme sans recours										
Provenant des ICI	**2 005,5**	2 003,3	1 971,0	1 650,5	785,9	728,5	673,1	612,1	1 036,8	958,7
Provenant des autres activités	**–**	–	–	26,2	28,2	30,5	32,1	34,8	34,9	30,3
	2 005,5	2 003,3	1 971,0	1 676,7	814,1	759,0	705,2	646,9	1 071,7	989,0
Avoir des actionnaires	**1 434,7**	1 089,2	922,4	901,9	786,2	716,7	658,3	597,1	443,0	358,2
Valeur comptable d'une action ($)	**9,50**	7,21	6,11	5,97	5,20	4,73	4,33	3,97	2,96	2,60
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	**151 033**	151 033	151 038	151 032	151 282	151 525	152 005	150 472	149 440	137 773
Prix de l'action à la fermeture du marché ($)	**53,99**	39,69	48,14	31,47	25,43	19,33	17,00	11,35	9,63	4,65
Capitalisation boursière	**8 154,3**	5 994,5	7 271,0	4 753,0	3 847,6	2 929,5	2 584,1	1 707,9	1 439,6	640,6

Note : Certains chiffres de 2004 à 2008 ont été retraités, reflétant l'adoption de nouvelles normes comptables en matière d'écarts d'acquisition et d'actifs incorporels en 2009, avec application rétrospective.

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Informations sur le titre

Inscription : Bourse de Toronto
Symbole : SNC
Actions en circulation : 151,0 millions (31 décembre 2009)
Capitalisation boursière : 8 154 millions $ (31 décembre 2009)

Activité et capitalisation boursière

	Volume (M)	Haut ($)	Bas ($)	Prix de fermeture ($)	Capitalisation boursière au 31 décembre (M $)
2009	103,6	54,00	26,35	53,99	8 154
2008	147,3	61,95	26,00	39,69	5 995
2007	102,7	51,04	30,00	48,14	7 271
2006	72,8	33,50	25,15	31,47	4 753
2005	61,4	26,46	18,47	25,43	3 848

Dividendes

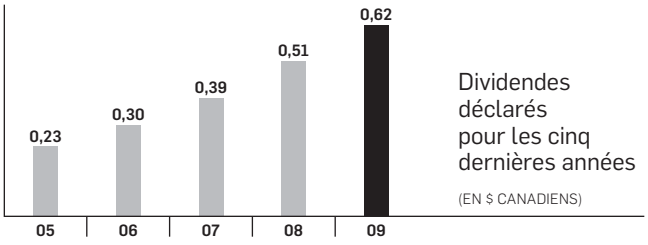

Dividendes déclarés pour les cinq dernières années

(EN $ CANADIENS)

Graphique sur le rendement

Le graphique sur le rendement suivant indique le rendement cumulatif total sur cinq ans en supposant un placement de 100 $ effectué le 31 décembre 2004 dans des actions ordinaires de SNC-Lavalin et dans l'indice composé du rendement total S&P/TSX.

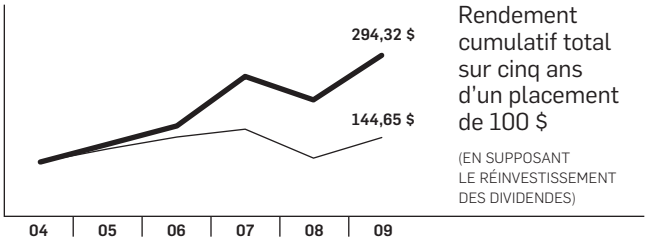

Rendement cumulatif total sur cinq ans d'un placement de 100 $

(EN SUPPOSANT LE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES)

SNC-LAVALIN
Indice composé du rendement total S&P/TSX

Instruments d'emprunt

› Débentures, valeur nominale de 105 millions $, 7,70 %, échéant en septembre 2010
› Débentures, valeur nominale de 350 millions $, 6,19 %, échéant en juillet 2019

Cotes de crédit

Standard & Poor's Ratings Services	BBB+/stable
DBRS	BBB (élevée)/stable

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le jeudi 6 mai 2010 à 11 h, heure avancée des Rocheuses, au Sheraton Suites Calgary Eau Claire, 255 Barclay SW, Calgary, Alberta.

Dates importantes en 2010

	Publication des résultats	Clôture des registres pour dividendes	Paiement des dividendes
T1	6 mai	20 mai	3 juin
T2	6 août	20 août	3 septembre
T3	5 novembre	18 novembre	2 décembre
T4	4 mars 2011	18 mars 2011	1er avril 2011

Note : Les dividendes sont sujets à l'approbation du conseil d'administration. Ces dates pourraient être modifiées sans préavis.

Agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres

Pour toute information, notamment sur les dividendes et les changements au registre des actionnaires ou d'adresse, veuillez vous adresser à :

Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Ave, 9th Floor, North Tower, Toronto ON, M5J 2Y1
Téléphone : 1-800-564-6253
Site Internet : www.computershare.com

Vérificateurs

Deloitte & Touche S.R.L.
Comptables agréés
Montréal QC

Relations avec les investisseurs

Denis Jasmin, vice-président, Relations avec les investisseurs
denis.jasmin@snclavalin.com
514-393-1000

Siège social

Groupe SNC-Lavalin inc.
455, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal QC, H2Z 1Z3, Canada

www.snclavalin.com

Nous vous invitons à visiter notre site Internet www.snclavalin.com pour en apprendre davantage sur SNC-Lavalin, sur nos pratiques de régie d'entreprise, sur nos documents d'information continue et pour obtenir des copies électroniques de ceux-ci et autres rapports.

Exemplaires supplémentaires

Pour recevoir des exemplaires supplémentaires de ce rapport ou des copies du rapport annuel 2009 en français ou en anglais, ou pour que votre nom soit ajouté à notre liste d'envoi, veuillez composer le 514-393-1000, poste 2121.

English Copies

If you would like to receive English copies of this report, please contact:

Global Corporate Communications
SNC-Lavalin Group Inc.
455 René-Lévesque Blvd. West, Montreal QC, H2Z 1Z3, Canada
514-393-1000, ext. 2121

À propos de la production de ce rapport financier

SNC-Lavalin reconnaît l'importance de contribuer à la sauvegarde de notre environnement en utilisant pour son rapport financier un papier provenant de forêts bien gérées ou d'autres sources contrôlées certifiées conformément aux normes internationales du Forest Stewardship Council (FSC).

Ce rapport financier est imprimé sur un papier accrédité *Choix environnemental* (Éco-Logo) contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, désencré par un procédé sans chlore et fabriqué à partir de biogaz comme source d'énergie.

L'utilisation de papier recyclé, plutôt que de papier fait de fibres vierges, dans ce rapport financier, contribue à protéger l'environnement de la façon suivante :

34
Arbres sauvés

0,4 t
Réduction de déchets solides

71 m³
Eaux usées non rejetées

7 kg
Réduction de matières en suspension dans l'eau *(ou les rejets d'une maison pendant 3 mois)*

1,5 t CO_2
Réduction des émissions atmosphériques *(ou les émissions d'une voiture par année)*

3 200 kW-h
Énergie nette économisée *(ou l'énergie utilisée par une maison pendant 6 mois)*

Source : Ces estimations ont été faites en utilisant le calculateur de papier de l'Environmental Defense Fund. www.papercalculator.org

FSC
Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
Cert no. SGS-COC-003081
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

100 %

EcoLogo

BIOGAZ ÉNERGIE

IMPRIMÉ AU CANADA DESIGN : WWW.ARDOISE.COM

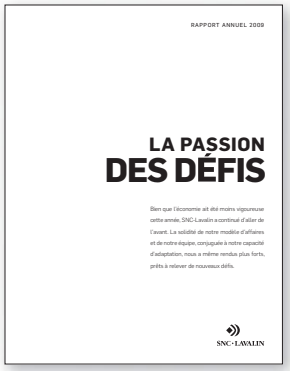

Pour en savoir plus sur SNC-Lavalin, nous vous invitons à visiter notre site Internet à www.snclavalin.com. En complément de ce rapport financier, SNC-Lavalin a aussi produit un rapport annuel 2009 distinct. Les deux rapports peuvent être consultés sur notre site Internet. Pour en commander des copies, s'adresser à SNC-Lavalin.

SNC·LAVALIN

SIÈGE SOCIAL

455, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1Z3 Canada
Tél. 514-393-1000
Téléc. 514-866-0795

www.snclavalin.com